

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DÈS SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1819.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1819,



A ROUEN,

De l'Imp. de P. PERIAUX, Imprimeur du Roi
et de l'Académie.

1820.

Pen 80

12391

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1819,

*D'APRÈS le compte qui en a été rendu par
MM. les Secrétaires, à la Séance publique
du Vendredi 9 Août de la même année.*

DISCOURS

*Prononcé à l'ouverture de la Séance publique du 9
août 1819, par M. BRIÈRE, premier Avocat général
en la Cour royale de Rouen, Président de l'Aca-
démie.*

MESSIEURS,

L'utilité de la culture des lettres n'est point une
question problématique. Quelque pût être dans l'état
de nature l'homme qui ne peut plus y rentrer par
cela même qu'il en serait sorti, les esprits chagrins.

A

et frondeurs sont forcés d'avouer que , d'après l'expérience de tous les siècles civilisés , les seuls qui nous soient bien connus , les lettres , en raison de leurs progrès , ont inspiré une certaine douceur générale dans les mœurs ; elles ont contribué à substituer la justice à la force , et elles ont consolidé son empire. Les lettres ont introduit peu-à-peu chez les diverses nations , qui sont toujours respectivement les unes aux autres ce que l'homme serait à un autre homme dans l'état de nature , un droit des gens qui de la théorie s'est insinué dans la pratique. Elles ont attendri la victoire en la rendant plus généreuse , et consolé la défaite en la rendant par cela même plus supportable ; bienfait inappréciable pour l'humanité et qu'on ne peut trop célébrer. Nous ne nous arrêterons pas à prouver ce qui n'a besoin d'aucune preuve ; et puisque les usages de l'Académie , le choix dont elle m'a honoré m'imposent le devoir de vous entretenir pendant quelques instants en son nom , je ne vous parlerai , Messieurs , que des plaisirs purs , doux et vifs que les lettres procurent à ceux qui les cultivent.

« Quand on ne chercherait , disait le plus grand des orateurs romains dans son plaidoyer pour le poète Archias , quand on ne chercherait dans la culture des lettres que le seul plaisir , est-il un délassement plus honnête et plus délicat pour un homme qui pense ? Les autres amusements ne sont ni de tous les temps , ni de tous les âges , ni de tous les lieux. Les lettres sont l'aliment de la jeunesse , le charme de nos dernières années. Dans la prospérité , c'est une jouissance de plus ; dans l'adversité , une consolation et une ressource. Elles font nos délices dans l'intérieur de nos maisons sans être embarrassantes au dehors. Compagnes fidèles , elles veillent la nuit avec nous ; elles

habitent avec nous les champs ; elles sont de tous nos voyages. Quand nous ne pourrions ni les cultiver, ni les goûter par nous-mêmes, nous devrions toujours les admirer dans les autres. »

En effet, Messieurs, quel plaisir pour l'homme doué d'un goût éclairé et d'une oreille délicate, s'il est instruit dans la langue des grecs ; ou même si elle ne lui est pas familière et qu'il ait recours avec quelque discernement aux traductions, de lire les poèmes d'Homère, dont le génie n'a pu être caractérisé que par l'épithète de *divin* ; d'Homère, qui inventa l'épopée, en traça les règles par l'exemple et en posa les limites d'une main si ferme que, depuis près de trois mille ans, les plus grands poètes n'ont pu que l'imiter et le suivre, mais à une grande distance, en parcourant la même route qu'il avait frayée.

Quel contraste, quelle variété dans ces caractères si constants avec eux-mêmes ! Quelle dignité, quel orgueil sévère dans cet Agamemnon, le chef de tant de rois ! De quels traits profonds et sublimes il peint ce bouillant et prompt Achille, si fougueux et cependant si sensible à l'amitié, qui ne veut rien devoir qu'à sa force et à son courage ; ce vaillant Diomède, ce sage Nestor, cet impétueux Ajax qui ne demande aux dieux que la clarté du jour pour combattre contre les dieux mêmes ; et cet Ulysse, si renommé par son éloquence et la sagesse de ses conseils, qui brille aux seconds rangs dans l'Iliade, mais qui a mérité l'honneur d'être le héros de l'Odyssée, et de nous y raconter quelque détails du sac d'Ilion dont l'Iliade n'est qu'une épisode.

Quel lecteur n'est touché dans le malheur du parti qui n'a pu défendre Troyé condamnée par le maître des dieux, du triste sort de cet Hector, de ce héros

qui ne pouvait tomber que sous le bras d'Achille ! Qui ne verse des larmes pieuses sur ce vénérable Priam qui , le front couvert d'une vile poussière , prosterné aux pieds d'un farouche meurtrier , lui demande avec d'humbles prières le corps défiguré de son fils , et qui bientôt après devait être lui-même égorgé sur les autels de ces dieux qu'il tenait embrassés ; sur cette Hécube désolée , plus malheureuse puisqu'elle survit à son royal époux , à ses enfans , à son trône , à sa patrie , et qu'elle doit gémir encore long-temps dans l'esclavage sur sa déplorable et lugubre fécondité.

Quel peintre a pu nous tracer avec un pinceau si suave , les traits de cette Andromaque , le modèle sacré des épouses et des mères ; et , ce qui est le comble de l'art , a su rendre intéressante par sa modestie , sa patience , son humilité , ses timides remords , et ennoblir par l'estime d'Hector et la tendresse de Priam cette Hélène dont la beauté fatale et l'infidélité criminelle avaient été la première cause de tant de maux et de pleurs. Mais , ce qui est peut-être plus admirable encore , comment se fait-il qu'un seul homme ait pu unir de si vastes connaissances à un goût si exquis , parmi des nations à demi-barbares ; que ces poèmes composés trois ou quatre siècles après les mémorables événements qu'ils célèbrent , aient été les archives dépositaires des mœurs , des lois , des arts de l'ancienne Grèce et d'une grande partie de l'Asie ; qu'ils soient la tradition fidèle de l'origine de tous les peuples de ces contrées , de leur religion , des maisons les plus illustres qui les ont successivement gouvernés , et que même dans ces derniers temps Homère soit encore regardé comme le géographe qui ait décrit le plus exactement les pays qu'il a fait parcourir à ses héros , et signalé les écueils de toutes les côtes où il les a fait aborder.

Ne soyons donc pas surpris que tant de villes, après sa mort, se soient disputé l'honneur d'être le lieu de sa naissance, lui aient élevé des temples et aient rendu les honneurs divins à celui qui savait représenter avec tant de majesté et faire parler si dignement le souverain des dieux.

Admironz cette simplicité de mœurs, cette vérité de sentiments, cette propriété d'expression, l'unité d'action; contemplons avec terreur cette inflexibilité du destin qui poursuit avec une constance si implacable les victimes dévouées à sa fatalité et qui les accable sous son sceptre de plomb, dans ces pièces immortelles de Sophocle et d'Euripide que les anciens ont appelées, pour les honorer, les débris des festins d'Homère, et qui faisaient les délices du peuple le plus éclairé dans les fêtes solennelles de la Grèce.

Si nous quittons les muses grecques pour converser avec les muses latines; quelle perfection, quelle pureté de goût, quelle décence, même en exprimant les sentiments de l'amour le plus passionné; quelle heureuse invention d'épisodes dans Virgile qui, à l'exemple de Théocrite, d'Hésiode et d'Homère, chanta les bergers, les champs et les héros! Virgile, si beau quand il doit tout à lui-même, et qui, lorsqu'il imite Homère, nous paraît un légitime propriétaire qui dispose de son propre héritage et l'embellit avec un art enchanteur.

Homère, dans l'Illiade, nous enseigne cette vérité morale que les peuples sont les victimes des divisions et des querelles de leurs chefs; et le Cygne de Mautoue dans son énéide, comme Homère dans l'Odyssée, nous fait connaître que la sagesse, la prudence et le courage accompagnés et soutenus de la crainte des dieux triomphent de tous les obstacles et conduisent la vertu illustrée par ses périls et ses mal-

heurs mêmes au terme de ses désirs et de ses vœux.

Que dirai-je de la variété, du naturel des tours, de la flexibilité des tons, de l'enjouement, de cette aimable franchise qui caractérisent Horace, dont les ouvrages, purgés pour la jeunesse, comme ils devraient l'être pour tous les âges, de cette obscénité qui a quelquefois souillé sa plume, doivent être regardés comme les modèles du goût et le manuel philosophique de l'homme du monde.

Si par une agréable diversion nous passons des poètes aux prosateurs, quels précieux trésors ne renferment pas les historiens Thucydide, Zénophon, Plutarque, Salluste, Tite-Live et Tacite? Les narrations sont courtes et abondent en faits classés avec art pour rendre l'intérêt toujours croissant. Les harangues dont ils sont pleins appropriées merveilleusement aux circonstances, à la position, à la dignité des personnages, sont de parfaits modèles d'éloquence. Elles sont riches de choses dans leur brièveté, convenables aux personnes à qui elles sont adressées, aux lieux où elles sont prononcées. Quelle noblesse de style, quelle pompe sans ostentation dans Tite-Live; lorsqu'à travers les troubles toujours renaissant dans l'état populaire, il conduit Rome, ce repaire de brigands dont il rehausse l'origine par des traditions fabuleuses, de conquêtes en conquêtes pendant sept cents années, jusqu'au faite de la gloire! Salluste, dans le récit de la conjuration de Catilina et de la guerre contre Jugurtha, nous prépare par le tableau hideux de la corruption des anciennes mœurs, de la vénalité, de l'indigence au sein des richesses, de l'avilissement du peuple et de la dépravation des grands, à voir dans Tacite le monde entier devenir la proie de cinq à six tyrans imbéciles, lâches et féroces que l'austérité et la mâle concision de son burin livrent à la sévérité de l'histoire; pen-

dant que Juvénal , armé du fouet de la satire , les poursuit de ses vers accusateurs.

Il faut en convenir , c'est un mérite particulier à ces historiens qu'ils n'ont point légué à nos temps modernes. Si , dans nos histoires , on trouve peut-être une exactitude plus minutieuse dans les faits , plus de recherches des causes secrètes , assez souvent mal devinées , qui ont produit les événements ; une critique plus judicieuse , et de la philosophie , si l'on veut , l'esprit n'est point élevé par leur lecture au-dessus de lui-même ; il en retire des connaissances utiles et qu'il faut acquérir , mais souvent froides et sèches ; le cœur n'est pas pénétré de cette chaleur douce et communicative qui anime , soutient et nourrit les historiens de la Grèce et de Rome.

Vous ne me pardonneriez pas , Messieurs , de passer sous silence Démosthènes et Cicéron , ces deux maîtres de l'éloquence , qui depuis tant de siècles n'ont point eu d'égaux et dont les noms se confondent avec celui de l'éloquence même. Quelle insinuation , quelle abondance , quelle sublimité ! Leurs harangues contiennent tous les secrets de l'art. Soit que le premier gourmande l'indifférence d'un peuple amoureux de la gloire , mais livré à ses plaisirs , le réveille par le souvenir de ses anciens triomphes , et tienne en suspens par sa seule parole la puissance et la fortune du roi de Macédoine ; soit que le second accuse Catilina , Verrès , Antoine , ou protège l'innocence de quelques illustres accusés ; *les éclairs , les foudres qu'ils lancent semblent partir d'une région supérieure où ils se sont formés*. Tous les deux sont admirables , et la prééminence de l'un sur l'autre est un procès littéraire qui n'est point encore jugé. Aussi parfaits dans l'invention , la division du discours , la préparation des esprits , le style de Démosthènes paraît

avoir plus de sévérité et d'action , le style de Cicéron a plus d'abondance et d'harmonie. Tous les deux ont vu dans leur patrie périr la liberté qu'ils avaient défendue ; et leur mort , également funeste , consacra pour la postérité la gloire de leur génie , de leur courage et de leurs vertus civiques.

La nature se reposa long-temps après avoir produit les grands hommes dont nous avons parlé.

La Grèce n'était plus qu'une province romaine ; les siècles de la basse latinité furent suivis de la division , de la chute de l'empire romain en orient et en occident , et l'Europe devint aussi barbare que ses conquérants. Les lettres prirent une nouvelle naissance en Italie ; si elles jettèrent quelque éclat en France sous le règne de François I^{er} , bientôt elles furent comme étouffées par la fureur des guerres civiles ; et en rendant hommage au septique Montaigne qui dans son vieux langage a des graces toujours nouvelles ; à Malherbe , qui épura la langue poétique , et en fit sentir la noblesse , le goût nous oblige à passer rapidement au grand siècle , au siècle de Louis XIV.

Ici , Messieurs , nous trouvons en première ligne notre Pierre Corneille , né dans ces murs , qui fut en France le père de la tragédie et de la comédie , le créateur de son art , et le porta à un point de sublimité que nul ne put atteindre. Corneille dédaigna les prestiges du merveilleux , poignit à grands traits le crime et la vertu , dévoila les secrets de la politique romaine , des divers chefs de parti qui déchirèrent successivement la république , et du tyran rusé qui l'asservit , en vers pleins de vérités plus fortes , plus énergiques qu'on n'avait pu les concevoir avant lui , et avec une précision si exacte qu'aucun auteur ne l'a égalé même dans la prose. Corneille a rehaussé la

gloire de Rome en faisant agir et parler les Romains sur la scène , et a procuré à nos pères , dans l'admirable scène de la clémence d'Auguste , le spectacle vraiment héroïque

Du Grand Condé pleurant aux vers du Grand Corneille.

Si quelquefois il ne paraît pas semblable à lui-même , ces disparités marquent la hauteur où s'est élevé son génie ; et nous ferons avec une confiance entière à notre poète , l'application de ce que l'abbé Barthélemy a dit si heureusement d'Homère , dans son voyage du jeune Anacharsis en Grèce : « Que ceux qui peuvent résister à ses beautés s'appesantissent sur ses défauts , car pourquoi le dissimuler ? Il se repose souvent et quelque fois il sommeille ; mais son repos est comme celui de l'aigle qui , après avoir parcouru dans les airs ses vastes domaines , tombe accablé de fatigue sur une haute montagne , et son sommeil ressemble à celui de Jupiter qui , suivant Homère lui-même , se réveille en lançant le tonnerre. »

Après Corneille nous trouvons Racine , ce poète du cœur , cet heureux imitateur de Sophocle et d'Euripide qu'il a surpassés ; qui , dirigeant son génie vers des travaux plus austères , a fait passer dans Esther et dans Athalie la grace et la majesté des livres saints ; poète enchanteur dont la perfection continue est le seul défaut que l'envie ait pu lui reprocher ; l'incomparable Molière qui prit sur le fait la nature civilisée , en peignit les travers , les ridicules dans les diverses conditions de la société , et qui composa le Tartuffe et le Misanthrope pour qu'ils fussent des objets d'admiration toujours croissante aux siècles à venir ; l'inimitable La Fontaine , qui ne ressemble qu'à lui-même , et qui , sous le voile de l'apologue , a donné aux hommes de si utiles leçons de sagesse ;

Despréaux, le poète de la raison, toujours l'émule, quelquefois le vainqueur d'Horace en l'imitant, l'inventeur dans la poésie française de l'épopée badine, et qui dans son art poétique donna aux poètes, par le précepte et par l'exemple, des leçons de vérité et de goût que les auteurs dans tous les genres doivent s'appliquer.

Déjà Pascal avait donné au public ses lettres provinciales, chefs-d'œuvre de style, de discussion, de clarté, de la plus fine plaisanterie, et quelquefois de la plus haute éloquence. Quelques années après, la chaire évangélique retentissait des accents de Fléchier, toujours beau, sensible, et touchant dans ses oraisons funèbres, mais supérieur à lui-même, lorsqu'orateur chrétien et national il acquitte la dette du Roi et de la France devant la dépouille mortelle du maréchal général vicomte de Turenne; et, pour emprunter ses propres expressions, *représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, découvre ce corps pâle et sanglant auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé; fait crier son sang comme celui d'Abel*, et retrace aux yeux d'un auditoire fondant en larmes *les tristes images de la religion et de la patrie éplorées..... Les blessés pensant à la perte qu'ils ont faite et non aux blessures qu'ils ont reçues, et les pères mourants envoyant leurs fils pleurer sur leur général mort.*

Dans la même chaire dominait Bossuet, si souvent pathétique et sublime quand il prêche à l'aspect des plus illustres tombeaux la puissance de Dieu et le néant des grandeurs humaines, quand il remue la lie des siècles et agite le levain des révolutions devant le catafalque de Henriette de France, cette infortunée reine de la Grande-Bretagne; ou quand il célèbre religieusement la mort si imprévue de Henriette-

Anne d'Angleterre , Madame , duchesse d'Orléans , surprise au milieu des vanités humaines , et la fin pieuse, édifiante, du grand Condé que de longues douleurs en avaient détrompé ; ou lorsque du vol de l'aigle il traverse , en la mesurant , l'immensité des âges dans son discours sur l'histoire universelle , et présente à nos yeux étonnés l'élévation et la chute des plus grands empires comme un jeu de la main redoutable du très-haut qui les fait servir à l'accomplissement de ses dessins éternels.

Bourdaloue , qui réunit à la noble simplicité du style évangélique , la beauté des plans généraux , l'art des divisions , la force de l'argumentation , et la plus magnifique ordonnance dans l'ordre progressif des preuves.

Les auteurs immortels , comme ceux que nous avons déjà nommé de Télémaque et du Petit-Carême , Fénelon , Massillon , dont le style est si pur , si harmonieux , la douceur si agréable , et qui font aimer leurs personnes à l'égal des vertus qu'ils prêchent et des vérités qu'ils enseignent.

Si nous avançons dans le dix-huitième siècle , Montesquieu nous formera à la méditation sur les divers motifs des lois , et les causes accidentelles qui en justifient la différence , même la contrariété , suivant l'influence des climats , la constitution politique des gouvernements et les habitudes religieuses ou morales des peuples. Nous pénétrerons peut-être encore plus la profondeur de son génie dans les causes de la grandeur et de la décadence des Romains que dans son esprit des lois.

Nous admirerons la palette brillante de Buffon , du Plin françois , de l'historien de la nature , et nous emprunterons le charme de son coloris.

Que dirai-je de ce génie universel qui a jetté tant

d'éclat sur le dix-huitième siècle ? Au premier rang dans quelques genres de littérature ; au second dans tous les autres, en disputant le premier à ses rivaux ; de Voltaire, dont on a dit, avec une égale raison peut-être, tant de bien et tant de mal. Je dirai que sur le théâtre, il continua la succession glorieuse de Corneille et de Racine ; que le premier il y fit entendre des noms nationaux ; que dans son histoire de Charles XII il surpassa Quinte-Curce ; que dans son siècle de Louis XIV il vengea ce grand Roi de la calomnie qui s'acharnait sur sa mémoire, qu'il ne dissimula point ses faiblesses, son intolérance religieuse, la prodigalité de ses dépenses, mais qu'il plaça dans leur véritable jour, son grand art de gouverner, le soin de sa dignité, son amour pour les lettres, son tact sûr dans le choix de ses généraux, de ses ministres, des gouverneurs de ses enfans, son courage patient et inébranlable dans l'infortune, la conquête de cinq provinces pendant son règne, le trône d'Espagne assuré à sa maison, les nouvelles frontières de la France fortifiées par Vauban, défendues par Boufflers, garanties par Villars et par l'habileté de ses négociations dans les revers, comme elles l'avaient été dans des temps plus heureux par ses victoires ; et nous révérons la mémoire de cet héroïque vieillard qui dans son lit de mort, pressant entre ses mains défaillantes l'auguste enfant qui devait porter sa couronne, s'accusait d'avoir trop aimé la guerre et *demandait* aux Français *pardon de quarante ans de gloire*. Je dirai que Voltaire célébra Fontenoy et Rocoux, qu'il fut le chantre de Henri-le-Grand, le peignit dans ses vers avec la vérité de l'histoire, et rendit, par ses chants vraiment français, plus générale, plus populaire, la reconnaissance que nos pères nous ont transmise pour ce bon Roi, et que nous devons, après nos dé-

sastres , reporter avec plus d'amour sur ses descendants.

Enfin , Messieurs , en parlant des auteurs les plus distingués du dernier siècle , je n'omettrai point Jean-Jacques Rousseau. Détrompés par une trop funeste expérience des abstractions politiques de cet homme à paradoxes , bien prémunis contre son scepticisme sur certaines matières , nous lirons avec fruit ses écrits polémiques. Nous y verrons briller le feu dévorant qui enbrâse son imagination ; nous observerons la mâle vigueur de sa dialectique , le naturel , l'abondance , la largeur , l'énergie de son style , le charme des détails dont il enveloppe le récit des plus petits faits , cette espèce de coloris magique dont il les orne , l'art merveilleux avec lequel il les rend intéressants , et nous admirerons les pages les plus éloquentes que la France ait produit en prose dans le dix-huitième siècle. Nous reconnâtrons cependant que les ouvrages de cet auteur sont imprégnés d'une certaine bile âcre qui le tourmentait , qui nous agiterait avec trop de violence , si nous n'en suspendions quelquefois la lecture. Les vers harmonieux de l'abbé Delisle , de cet imitateur habile et quelquefois heureux rival de Virgile et de Milton ; le style doux , égal , fleuri et uniformément beau du savant et estimable auteur du voyage du jeune Anacharsis en Grèce nous reposeront de ces émotions fortes , mais pénibles , qu'excitent la lecture prolongée des ouvrages du citoyen de Genève.

Je n'ai parlé , Messieurs , et je ne devais parler que des grands maîtres dans l'art d'écrire , puisque je me proposais seulement de prouver que les lettres étaient une source inépuisable et variée de plaisirs pour ceux-mêmes qui ne cherchaient que de l'agrément et une honnête récréation dans leurs études.

J'aurais dû vous présenter des tableaux dignes des hommes illustres dont j'avais à vous entretenir , et je ne vous ai offert que des miniatures.

J'ai été économe d'un temps précieux ; l'Académie , fidèle à ses anciens usages , vous doit le compte annuel de ses travaux ; MM. les secrétaires vont vous le rendre , chacun dans la partie qui lui est confiée. L'Académie espère , Messieurs , que vous y reconnaîtrez le zèle avec lequel elle marche vers le but de son institution , et vos suffrages seront sa plus douce récompense.



SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. VITALIS , Secrétaire perpétuel de la classe des Sciences.

MESSIEURS ,

Les premiers qui ont tenté de défricher le domaine des sciences ont dû nécessairement être effrayés de la tâche immense à laquelle ils avaient résolu de se dévouer.

Il a fallu une grande force d'ame , un courage à toute épreuve pour oser entreprendre de sonder les profondeurs de la nature , de découvrir les lois qu'elle s'est imposées , et de les appliquer aux grands et magnifiques phénomènes qu'elle offre continuellement à nos méditations et à nos recherches. Comment espérer de pouvoir jamais saisir les moyens secrets , les ressorts cachés qui font mouvoir toutes les parties de ce vaste univers ! Comment se flatter de pouvoir pénétrer assez avant dans la nature des corps , soit organiques , soit inorganiques , de les étudier assez en détail et avec assez de soin pour en découvrir les propriétés curieuses ou utiles , de découvrir les rapports délicats qui les unissent , les différences souvent imperceptibles qui les séparent , de les rattacher aux anneaux de la chaîne immense qui les réunit tous , et d'en

former , dans notre esprit , ce bel ensemble , ce tableau ravissant dont le modèle existe dans les œuvres du Créateur.

Mais bientôt les conseils de la raison sont venus au secours de notre faiblesse , et on ne tarda pas à comprendre que la division des sciences en différentes branches dont on pouvait se partager l'étude pouvait seule assurer le succès d'une entreprise qui , sans cet artifice , aurait porté tous les caractères de la présomption et de la témérité.

Ces conseils , Messieurs , vous en avez senti la sagesse et l'importance , et vous avez trouvé dans la réunion de vos efforts le moyen simple d'agrandir chaque année le cercle des sciences et d'obtenir des résultats utiles de l'application de leurs principes.

Aussi , Messieurs , vous est-il permis d'espérer que l'hommage que vous faites en ce moment à vos concitoyens des travaux dont je vais avoir l'honneur de rendre compte en sera favorablement accueilli.

SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

M. *Boucharlat* , docteur ès sciences , professeur de mathématiques transcendantes aux écoles militaires , et membre non résidant de cette Compagnie , a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de ses *Éléments de mécanique* , dont M. *Meaume* a été chargé de rendre compte.

Dans un préambule assez étendu , M. *Meaume* commence par rendre hommage aux génies du premier ordre , tels que *Newton* , *Maclaurin* , *Lagrange* et *Laplace* , qui , par leurs immortels ouvrages , ont porté la mécanique au degré de perfection où nous la voyons aujourd'hui parvenue. M. le rapporteur rappelle ensuite que les lois de la
statique

statique sont fondées sur trois principes : celui du *levier*, celui de la *composition des forces*, et celui des *vitesse virtuelles*. Des définitions claires et exactes suffisent à M. Meaume pour expliquer en quoi consiste la nature de chacun de ces principes. Le principe du levier, remarque-t-il, revient à celui de la composition des forces parallèles. Quant au principe des vitesses virtuelles, La Grange assure que les principes généraux qui ont été découverts, tels que ceux de Galilée, de Descartes, de Toricelli, de Bernoulli, de Maupertuis, etc., et qu'on pourrait peut-être encore découvrir, ne seront que le même principe envisagé différemment, et dont ils ne différeront que par l'expression.

Toute la statique se trouvant ainsi renfermée en quelque sorte dans le seul principe des *vitesse virtuelles*, il était naturel de chercher à ramener la dynamique à un seul principe général. C'est à quoi est parvenu d'Alembert dans son *Traité de dynamique* qui parut en 1743. Sa méthode ramène toutes les lois du mouvement des corps à celles de leur équilibre.....

La théorie de l'équilibre et du mouvement des solides s'applique aux fluides, en sorte que l'hydrostatique et l'hydrodynamique reposent sur les mêmes principes que la statique et la dynamique.

Après avoir ainsi donné un aperçu rapide mais fidèle des travaux de nos grands géomètres auxquels la mécanique doit sa perfection actuelle, M. le rapporteur passe à l'examen de l'ouvrage de M. Boucharlat.

Cet ouvrage, dit-il, a pour objet les principes généraux de la mécanique rassemblés dans un cadre peu étendu et présentés d'après les méthodes de calcul transcendant en usage aujourd'hui.

Pour faciliter l'étude de son livre, l'auteur a développé ses démonstrations pour lesquelles il emploie les considérations géométriques et les formules de l'algèbre.

B

Les éléments de mécanique de M. Boucharlat sont divisés en trois parties :

La première traite de la statique ; la deuxième de la dynamique ; et la troisième contient les notions principales sur la théorie des fluides.

La statique , comme plus utile , plus facile , plus cultivée , est traitée en détail dans dix chapitres.

La dynamique en comprend vingt-cinq , dont M. Meaume donne , ainsi que pour la statique , une analyse sommaire qu'il serait inutile de répéter ici.

Quant à la théorie des fluides , M. le rapporteur fait observer que l'auteur ne s'étant proposé que d'offrir des notions élémentaires sur cette partie , sept chapitres lui ont paru suffisants , et M. Meaume indique les principaux objets qui y sont traités.

» Les éléments de mécanique de M. Boucharlat , continue M. Meaume , sont sans doute inférieurs à l'excellent traité de M. Poisson , mais il n'en est pas moins vrai de dire qu'ils annoncent un professeur instruit , et qu'ils forment un ouvrage utile pour les élèves des écoles militaires et des collèges qui n'ont pas les connaissances des élèves de l'école polytechnique.

» M. Boucharlat est d'ailleurs auteur 1^o d'une *Théorie des courbes et des surfaces du deuxième ordre* ; 2^o des *Éléments de calcul différentiel et de calcul intégral.....*

= Organe d'une commission nommée pour cet objet , M. Lacaux vous a fait connaître un ouvrage anglais soumis au jugement de l'Académie par sir Richard Philipps , et ayant pour titre : *Essai sur les causes prochaines et mécaniques des phénomènes généraux de l'Univers.*

L'auteur de ce petit ouvrage s'est proposé de réfuter le système de la gravitation universelle , et considère le mouvement inhérent à la matière comme la cause première des principaux phénomènes physiques.

M. Philipps prétend d'abord que Newton n'a fait que substituer le mot de *gravitation* à celui d'*attraction* employé par les philosophes grecs pour exprimer la tendance des corps à se porter les uns vers les autres.

Il décide que Newton et les savants qui partagent son opinion sont tombés dans l'erreur en prenant partout l'effet pour la cause.

La force projectile ou tangentielle, suivant M. Philipps, est une idée fantastique et arbitraire ; et puisque Newton attribue à Dieu l'impulsion donnée aux planètes, il aurait pu dire tout de suite que Dieu a tout fait, et se dispenser ainsi d'en donner d'autres explications.

En considérant la gravitation comme une force substantielle, il s'ensuivrait, continue M. Philipps, qu'il émanerait des corps une matière subtile comparable à celle qui produit les odeurs, la lumière, le calorique, etc. En admettant cette force, l'auteur conçoit très-bien que les corps pourraient se repousser, mais il n'entre pas dans son esprit qu'ils puissent s'attirer, à moins que les extrémités des rayons qui transmettent l'action de cette force ne soient armées de cordes ou de crochets.

M. Philipps n'entend pas davantage comment un corps soumis aux actions combinées de la force tangentielle et de la gravitation éprouve à chaque instant des variations dans sa direction, et il pense que cela ne peut avoir lieu à moins que l'auteur de la nature ne soit continuellement occupé à donner une impulsion nouvelle à ce corps.

Après avoir ainsi réfuté, et victorieusement, selon lui, le système de la gravitation universelle, l'auteur propose le sien qui consiste à supposer que les principaux phénomènes de la nature sont dus à un mouvement inhérent à la matière.

M. le rapporteur s'abstient, sans doute par ménagement pour l'auteur, d'exposer en détail ce système bizarre et de développer les conséquences absurdes qui en

découlent ; il répond ensuite brièvement aux objections de M. Philipps. Newton n'a jamais pris l'effet pour la cause , puisque ce profond géomètre a dit clairement qu'en se servant du mot *gravitation* , il ne prétendait pas affirmer que les corps exercassent entr'eux une attraction réelle , mais seulement que les choses se passent comme si cette attraction avait lieu réellement.

D'ailleurs , Newton a envisagé la gravitation comme une force purement *rationnelle* , et non comme une force *substantielle*. Enfin , l'observation suivie des phénomènes du système solaire a conduit Kepler à la découverte de trois grandes lois qui règlent le mouvement des planètes autour du soleil , ainsi que celui des satellites autour de leur planète principale , et il fallait rendre raison de ces lois par des considérations géométriques.

MM. le commissaires invitent M. Philipps a bien méditer les lois du mouvement , et ne désespéreront pas alors , disent-ils , de voir M. Philipps , mieux éclairé , abandonner son système , et venir avec les savants de toutes les nations s'incliner devant la statue de l'immortel auteur des principes de la philosophie naturelle.

= M. *Lacaux* a aussi rendu compte d'un court mémoire adressé à l'Académie par M. Agut de Betesta , astronome à Rennes , et dans lequel l'auteur invitait la Compagnie à faire rectifier les éphémérides et les almanachs qui , suivant lui , contiennent diverses erreurs.

« L'auteur , dit M. *Lacaux* , regrette que dans un siècle aussi éclairé que le nôtre les astronomes conservent à certains phénomènes des dénominations et des interprétations qui ne sont plus appropriées à leur état actuel. Il attribue d'abord ce vice à l'insouciance des savants modernes qui , par respect pour la mémoire de quelques hommes célèbres de l'antiquité auxquels on doit des calculs sur divers effets de ces phénomènes , négligent de rectifier ces erreurs.

» C'est principalement sur la manière d'interpréter les effets de la précession des équinoxes que portent les critiques de M. Betesta. C'est mal-à-propos , suivant lui , qu'on dit que le soleil entre le 20 mars dans le signe du bélier , tandis qu'il est certain qu'il n'entre dans ce signe que le 20 avril.

» Une seconde erreur que M. Betesta reproche aux astronomes est celle qu'ils commettent en disant que le soleil rétrograde à chaque équinoxe ; car il est faux que le soleil ait un mouvement annuel sur l'écliptique , puisqu'il occupe l'un des foyers que parcourt l'ellipse de la terre pendant 365 jours 5 heures 48 minutes 48 secondes. Ce n'est donc pas le soleil qui rétrograde à chaque équinoxe , mais bien la terre.

» Enfin , l'auteur du mémoire nous apprend que , d'après ses observations et ses calculs , il faut 2149 ans pour que la précession parcoure 30° ou un signe entier. »

Ici , M. le rapporteur rappelle les travaux astronomiques d'Hipparque , de Ptolémée , Copernic , Tycho-Brahé , Kepler , Newton , Flamsteed , Roemer , d'Alembert , et enfin du célèbre Laplace , relativement à la question soumise à l'examen de la commission ; puis il ajoute : « Après avoir cité les noms des plus grands géomètres , les autorités les plus imposantes en astronomie , que nous reste-t-il à dire pour démontrer combien les observations de M. Betesta sont oiseuses. »

Pour rassurer M. Betesta sur la fausse dénomination qu'il prétend que l'on donne aux signes du zodiaque , nous répondrons que les douze signes dont les noms appartiennent aux douze portions de l'écliptique comptés depuis l'équinoxe sont différents des constellations ou figures étoilées qui portent le même nom. Ainsi l'on distingue le signe du bélier de la constellation du bélier. L'un n'est autre chose que la première des douze portions , ou les trente premiers degrés de l'écliptique ; l'autre est un

assemblage d'étoiles qui à la vérité répondaient autrefois dans le ciel au même endroit que le signe du bélier , mais qui en est éloigné aujourd'hui d'un signe entier , et elle y reviendra après 25,972 ans. Les astronomes rapportent tout à ce signe et ne le changent pas , afin d'avoir un point fixe de départ. Ainsi , le signe ne représente plus aujourd'hui la chose signifiée.

La seconde objection est trop puérile pour mériter une réfutation. Personne n'ignore que lorsqu'on dit que le soleil marche on ne parle que d'un mouvement apparent par lequel on désigne celui de la terre.

Enfin , M. Betesta aura pris une peine inutile en calculant de nouveau la marche des phénomènes astronomiques dont il traite , vu d'ailleurs que les données d'où il part devraient le conduire à un résultat différent de celui qu'il annonce.

M. Lacaux termine son rapport par des réflexions intéressantes sur les progrès et les admirables découvertes de l'astronomie ; sur les immenses travaux des savants qui l'ont portée au degré de perfection où elle est parvenue de nos jours ; sur l'ordre qu'ils ont établi dans toutes les parties de ce vaste assemblage ; sur les moyens que la science de l'astronomie fournit à l'homme pour le rassurer contre des craintes imaginaires ; sur les relations intimes de la géologie et de l'astronomie ; sur l'origine de cette dernière.

M. le rapporteur conclut ensuite en ces termes :

« Ainsi , nous voyons clairement que l'astronomie a pris sa source chez les orientaux , dans le lieu où la Genèse place la demeure des premiers hommes , et que son origine remonte à l'époque voisine de celle où le déluge a eu lieu.

» Puissent ces réflexions servir de réponse aux détracteurs qui s'obstinent à trouver dans l'étude des sciences la source de l'irréligion ! »

= On doit encore à M. *Lacaux* un rapport sur un moyen de compensation employé dans les montres, et présenté à l'Académie par M. Destigny, horloger, à Rouen.

L'influence d'une température variable, c'est M. le rapporteur qui parle, en altérant les dimensions des chronomètres, rompt par là même l'isochronisme nécessaire à la régularité de leur mouvement.

Breguet paraît être le premier qui se soit occupé de remédier à ces inconvénients en proposant d'adapter aux montres un *compensateur* composé de deux lames égales, l'une de cuivre et l'autre d'acier trempé, soudées dans toute leur longueur.

Pour faire mieux concevoir les effets de cet appareil, M. le rapporteur décrit les pièces principales qui entrent dans la composition d'une montre, et fait voir que l'allongement ou le raccourcissement du spiral à l'aide d'une raquette mobile qui pince faiblement ce ressort entre deux goupilles n'étant pas toujours suffisant pour maintenir l'isochronisme, il devenait indispensable d'employer le compensateur.

Ce compensateur se place de manière à pouvoir remplacer une des goupilles. Il a en outre, par sa construction, la propriété de presser plus ou moins, selon que la température est plus ou moins élevée, le point du spiral auquel il aboutit.

Mais cet effet, qui dépend de la température et qui doit contrebalancer les altérations occasionnées par les différences de frottement, n'est pas en rapport avec ce dernier, puisque l'un dépend de la progression croissante du calorique, et l'autre de la viscosité variable de l'huile employée pour faciliter les mouvements. Or, on sait que ces effets ne suivent pas les mêmes lois dans leurs progressions.

Il fallait donc chercher un moyen sinon mathéma-

tique (car nous ne connaissons pas assez les lois du frottement), du moins empirique pour corriger ce compensateur ; et voilà le problème que M. Destigny s'est proposé de résoudre.

Pour y parvenir , il fixe une seconde raquette à l'axe de la première. Il y adapte un petit levier métallique rigide qui a la forme d'un arc de cercle dont l'extrémité est prise dans une charnière placée au bout d'une tige fixée sur la raquette , tandis que l'autre extrémité du levier qui s'appuie sur le compensateur peut s'ouvrir ou se fermer. Par ce double effet , elle s'écarte ou se rapproche du petit spiral et peut ainsi lui laisser toute sa longueur ou le raccourcir plus ou moins selon que le spiral se trouvera lui-même plus ou moins rapproché de la charnière du levier.

M. Destigny déclare avec franchise qu'il est redevable de cette idée à M. Demaurey , habile mécanicien , à Louviers , et l'un des membres non résidants de cette Académie ; mais , dit M. le rapporteur , M. Destigny a le mérite de l'avoir bien exécutée , et de partager en quelque sorte la gloire de l'invention en lui prêtant le secours de son talent.

Quoique la commission reconnaisse que l'emploi du moyen exécuté par M. Destigny soit conforme aux lois de la mécanique , cependant , elle n'ose garantir que , dans la pratique , l'effet réponde invariablement à l'exactitude du principe. Il arrive souvent que des procédés séduisent par une apparence de perfection , et semblent promettre des succès certains , mais qui sont démentis par l'expérience qui seule a le droit de sanctionner l'utilité positive des découvertes.

= M. Mallet a rendu compte d'un projet de machine soumis à l'Académie par M. Fourey , demeurant au Grand-Couronne.

« Cette machine , dit M. le rapporteur , aurait pour objet , d'après l'auteur , de remplacer avec avantage les manéges employés dans les filatures de laine et de coton.

» Le principal mobile est un grand balancier garni de poids susceptible de s'éloigner ou de se rapprocher de son centre de mouvement.

» Au balancier sont fixées des portions de cercle liées , par des chaînes de Vaucanson , à des bielles dont l'extrémité , en décrivant un cercle , fait tourner sur lui-même un axe horizontal en fer que l'auteur appelle *villebrequin* , sans doute à cause de sa forme.

» Au centre de cet axe est un pignon qui commande une série assez nombreuse de roues , de rouets et de pignons , et qui finit par faire tourner aussi sur lui-même un tambour horizontal sur lequel se meuvent des courroies sans fin au moyen desquelles le mouvement se communique aux métiers filoirs.

» Quatre hommes placés au-dessous des extrémités du balancier horizontal l'élèvent et l'abaissent alternativement en tirant ou en lâchant les cordes fixées auxdites extrémités. »

Après avoir rappelé les vrais principes sur les services que l'on doit attendre des machines , M. le rapporteur conclut que l'idée de M. Fourey est une idée fausse , 1^o parce que les machines ne sont point destinées à augmenter la force de l'homme , mais seulement à en modifier l'emploi ; 2^o parce que de tous les genres de force connus , celui de la force de l'homme est sans contredit le plus cher ; 3^o parce que la machine de M. Fourey est bien loin d'avoir la simplicité nécessaire pour éviter les résistances qui naissent du jeu des pièces les unes sur les autres , résistances qui deviennent d'autant plus nombreuses et d'autant plus difficiles à vaincre que la composition de la machine est plus compliquée.

« D'après ces considérations , ajoute M. Mallet , la

commission se voit , quoiqu'à regret , forcée de déclarer à la Compagnie que le projet de machine de M. Fourey ne peut mériter son attention.

HISTOIRE NATURELLE.

Dans une de vos séances , vous avez , Messieurs , entendu avec intérêt la lecture de la *Monographie de la couleuvre courresse des Antilles*, *Coluber cursor* de Lacepède , qui vous a été adressée par l'un de vos correspondants , M. Moreau de Jonnès , chef d'escadron , attaché au ministère de la marine et des colonies.

Il résulte des recherches et des observations de l'auteur ,

1^o Que lors de la colonisation de la Martinique il y avait dans cette île trois espèces d'ophidiens , savoir : le trigonocéphale et deux espèces de serpents non venimeux ;

2^o Qu'il n'y a plus maintenant dans cette île que deux espèces de ce reptile : la vipère fer de lance et la courresse ;

3^o Que l'espèce perdue qui semble avoir appartenu au genre du boa , et qui a été confondue avec le *coluber cursor* , est celle dont la force musculaire et les mâchoires puissantes triomphaient du trigonocéphale lancéolé , ce que , par une erreur prolongée jusqu'à ce jour , l'opinion vulgaire et les voyageurs ont attribué à la courresse.

= Sur l'invitation de M. le Président , M. Marquis a donné à la Compagnie communication du *Discours qu'il a prononcé* , le 13 mai , à l'ouverture de son cours de botanique , au Jardin des Plantes de la ville de Rouen.

Le plus sûr moyen , dit M. Marquis , de répandre la science , d'engager les hommes à travailler avec ardeur à ses progrès , c'est de la leur faire aimer..... C'est toujours la beauté ou l'utilité des objets qui nous attachent. Sous ce double rapport , quelle science est plus digne de nous occuper que la botanique ?

Les plantes offrent avec profusion aux yeux , à l'odorat , au goût , tout ce qui peut affecter ces sens de la manière la plus délicieuse.... Où trouverait-on ailleurs des émotions plus douces , plus délicates , plus pures , qu'au milieu d'un jardin où , rassemblés par l'industrie de l'homme , des divers points du globe , des végétaux nombreux déploient en même temps , avec une variété infinie , l'élégance de leurs formes , l'éclat de leurs couleurs et les trésors de leurs parfums ?

De tous les êtres de la nature les plantes sont ceux qui contribuent le plus à la beauté de la nature. Elles couvrent presque toute la surface de la terre et lui servent , pour ainsi dire , de vêtement , soit au sommet des montagnes près des glaces éternelles , soit dans les plaines et les vallées fertiles , dans le voisinage des pôles comme sous l'équateur. Les rochers les plus arides sont tapissés d'algues , de lichens diversement colorés qui en rompent la monotonie ; un grand nombre de plantes , dont quelques-unes portent des fleurs superbes , habitent les fontaines , les fleuves , les lacs.....

Si nous considérons les formes , où la ligne circulaire qu'un célèbre peintre anglais appelait la ligne de beauté , se rencontre-t-elle plus fréquemment que dans les plantes ? Où trouver en effet des lignes plus doucement ondoyantes , plus élégamment courbées , plus agréablement diversifiées , plus heureusement contrastées que celles qui dessinent les tiges , les fruits , les fleurs et toutes les parties des végétaux ?

Parmi les couleurs , deux surtout produisent sur l'or-

gane de la vue les sensations les plus agréables , le rouge et le vert : ces deux couleurs ne sont-elles pas celles qui dominant dans le règne végétal , l'une sur le feuillage , l'autre sur les fleurs ? Mais quelle infinie variété dans les nuances qu'elles offrent ! La palette , le pinceau ne peuvent atteindre à rendre ni leur diversité , ni leur suavité , ni leur éclat.

Les arts ont tiré du règne végétal la plupart des ornements qu'ils emploient. Qui ne sait combien les guirlandes , les pampres , les cônes de pin , l'olivier , l'acanthé sont d'usage dans la sculpture ?

Les anciens , et surtout les Grecs , faisaient un grand usage des fleurs dans la vie publique ou privée ; ils en étaient toujours couronnés dans les jours de fête ou dans les festins. Par un contraste touchant , ils couvraient de roses et de lis la tombe qui renfermait les restes du parent et de l'ami qu'ils pleuraient. Chacune des divinités de l'antiquité avait un arbre ou une fleur qui lui était spécialement consacrée. Chaque peuple , chaque ville avait souvent de même sa plante favorite qui lui servait de symbole.

Si les fleurs avaient tant d'attraits pour les anciens , combien n'en doivent-elles pas avoir davantage pour nous à qui une étude plus approfondie du règne végétal a fait découvrir les sexes et les amours des plantes ?..... Quels charmes ne donnent pas à la contemplation des végétaux ces rapports si aimables sur lesquels Linné a fondé son brillant système ?

Mais les plantes ne sont pas destinées seulement à embellir la surface de la terre , à charmer les regards des contemplateurs , à exalter l'imagination du poète ; la nature en créant ces innombrables et brillantes tribus s'est proposé un but plus noble , plus élevé que le seul agrément. La plus aimable des sciences est encore la plus utile.

C'est parmi les végétaux que l'homme sain trouve les

ressources principales pour sa nourriture, son habitation, ses vêtements; et l'homme souffrant, les remèdes les plus efficaces contre les maux sans nombre qui assiègent sa frêle existence.

Qu'est-il besoin de rappeler leurs usages économiques si nombreux, si connus? Qui ne sait que nous devons également au règne végétal le chanvre, le lin, le coton avec lesquels nous fabriquons tant d'étoffes diverses; l'indigo, la garance et tant d'autres substances avec lesquels nous les teignons des couleurs les plus agréables, les plus riches et les plus variées?

L'art le plus grossier suffit pour tirer parti des végétaux. Les Taïtiens se font avec l'écorce du *papirier* une sorte d'étoffe qui leur sert de vêtement;..... *l'arbre à beurre* offre dans ses fruits aux habitants des parties intérieures de l'Afrique un véritable beurre, ou du moins une substance qui en a toutes les qualités et sert aux mêmes usages; *l'arbre à vache* fournit à quelques cantons de l'Amérique méridionale un lait végétal dont l'usage est d'autant plus remarquable que dans le reste des plantes pourvues d'un suc propre laiteux, ce suc est ordinairement vénéneux; une véritable cire se recueille abondamment sur les fruits du *myrica-cerifera*, du *benincaza-cerifera*, du *ceroxylon-andicola*; certains végétaux, comme le cocotier, suffisent seuls aux besoins de peuplades nombreuses; le *mauritia*, palmier en éventail peu élevé, fournit à plusieurs hordes sauvages non-seulement la nourriture, mais encore l'habitation; *l'arbre à pain* n'est pas moins précieux pour les habitants des moluques, des îles Mariannes et de la mer du sud: son fruit volumineux renferme une pulpe blanche, visqueuse, farineuse qui se convertit en une sorte de pain par la cuisson sur des charbons ou dans des fours.

Les végétaux font eux-mêmes le sol qui les nourrit; ils amènent par degrés la fertilité dans les lieux les plus arides.

Par un de ces bienfaits de l'auteur de la nature qui méritent toute la reconnaissance de l'homme , les plantes les plus utiles à sa subsistance , les céréales sont les seules qui , comme l'homme lui-même , puissent s'accommoder de tous les climats.

Faire aimer la science dont l'enseignement m'est confié , la rendre facile , lui imprimer une direction positivement utile , tel est le but auquel tendent tous mes efforts. La connaissance des plantes qui se lient plus intimement à l'existence de l'homme , ou qui peuvent être employées au soulagement des maladies , l'application de la physiologie végétale à la culture , seront une partie essentielle de nos études , soit au milieu de ce jardin , soit dans nos excursions champêtres que je chercherai à rendre aussi agréables qu'instructives. Jeunes élèves , votre zèle , votre attachement feront de cette tâche un vrai plaisir pour moi.

= M. *Marquis* a aussi fait hommage à la Compagnie d'un article qu'il a rédigé en commun avec votre correspondant M. Loiseleur Deslonchamps , D.-M. P., et dont M. Le Turquier vous a rendu compte. Cet article , qui fait partie du 33^e volume du *Dictionnaire des Sciences médicales* , traite des *méthodes en histoire naturelle et spécialement en botanique* , avec l'exposition d'une nouvelle classification des familles végétales.

Pour conserver au rapport de M. Le Turquier l'intérêt qu'il a su y répandre , il faudrait le transcrire presque en entier , puisqu'il n'est que l'extrait de l'article dont il s'agit.

Il suffira de dire que l'article est divisé en trois parties :

La première traite des *principes généraux de classification* ;

La deuxième contient l'*exposition des méthodes principales* ;

La troisième offre l'*essai d'une nouvelle classification des familles végétales*.

Pour donner une idée des vues que les auteurs se sont proposés de remplir, nous citerons le passage suivant :

« On a, depuis Linné, doublé au moins le dictionnaire descriptif. Au milieu de ce vain luxe terminologique de cette multitude d'expressions souvent barbares et la plupart inutiles dont on s'est trop plu à surcharger la botanique, il faut absolument faire un choix, et une critique sévère, un goût sûr doivent y présider. L'accumulation effrayante des synonymes produit des distractions et des déplacements sans fin ; l'abus du néologisme, la confusion qui résulte incessamment du défaut d'accord soit dans la langue, soit dans la nomenclature rendent aux yeux de tous les bons esprits cette réforme aussi nécessaire au moins qu'elle l'était quand Linné l'entreprit. Le nombre infiniment moindre des plantes connues du temps de ce grand homme rendait même alors la discordance bien moins accablante, en supposant qu'elle fut aussi grande. Mais quel sera le génie supérieur, environné d'assez de réputation, d'assez d'autorité pour ramener l'ordre véritable dans la science des végétaux, en réunissant, d'après de grandes vues, une foule d'objets qu'a séparés l'esprit de détail, en sachant à-propos sacrifier les différences fugitives aux rapports réels ! Pour nous, ignorés et sans influence dans le monde savant, pouvons-nous faire autre chose que des vœux pour une réforme qu'un homme transcendant pourra seul tenter avec succès, sûr de voir tous les vrais amis de la nature se ranger autour de lui ? L'un des auteurs de cet article (M. Marquis) tâchera du moins dans un ouvrage qu'il se propose de publier incessamment, d'exposer avec tous les détails nécessaires, mais que ne permettaient point les bornes de cet article, les principes d'après lesquels doit avoir lieu la réduction raisonnée des espèces et des genres, et d'offrir des exemples de leur application.

Jamais le langage de la modestie n'est plus touchant,

n'est entendu avec plus de plaisir que quand il sort de la bouche des vrais savants dont il rehausse le mérite et embellit le talent. En parlant modestement d'eux-mêmes, MM. Loiseleur et Marquis n'ont point à craindre d'être pris au mot. Les ouvrages dont ils ont l'un et l'autre enrichi la science de la botanique, ce qu'ils se proposent de faire pour accélérer ses progrès et lui imprimer une marche simple et uniforme, leur assure des droits incontestables à la reconnaissance de tous ceux qui cultivent cette belle et intéressante partie de nos connaissances.

L'exposition des méthodes principales en botanique était une chose facile pour MM. Loiseleur et Marquis.

Quant à la méthode nouvelle qu'ils exposent dans un tableau synoptique placé à la fin de l'article, nous imiterons la sage réserve de M. Le Turquier qui, tout en donnant des éloges bien mérités aux deux auteurs, n'a pas cru devoir se prononcer sur un point qui nous paraît extrêmement délicat et dont l'adoption ou le rejet, sans un examen approfondi, pourrait entraîner les conséquences les plus funestes, et pour la science elle-même, et pour la manière d'en enseigner ou d'en étudier les principes.

= Votre correspondant M. Geoffroy, avocat, à Valognes, vous a fait remettre un court *Mémoire sur des empreintes de coquilles*.

Ces empreintes sont celles de coquilles réunies en groupe et formant une partie du lest d'un navire entré dans le port de Cherbourg.

M. Geoffroy suppose que dans l'origine les molécules de la matière actuellement dure et impressionnée ont été suspendues dans l'eau, qu'elle se sont ensuite précipitées, et que le sédiment qu'elles ont formé a enveloppé les habitations des mollusques testacés, céphales et acéphales, abandonnés depuis long-temps, et que ce n'a été qu'alors

par l'effet de la pression résultant du poids de la matière elle-même, que cette matière a pris l'empreinte des coquilles; que cette matière s'est ensuite solidifiée par degré jusqu'au point d'acquérir la dureté de la pierre.

L'auteur a été assez heureux, dit-il, pour appercevoir à-la-fois l'extérieur et l'intérieur de la même coquille.

Tous les échantillons lui ont particulièrement offert des empreintes de divers cérites; quelques-uns de petites Vénus; parmi les noyaux, il en a observé de la turritelle, rarement celui de la nérîte, et plus rarement encore celui de petites térébratules à stries longitudinales, enfin, M. Geoffroy a rencontré une empreinte d'ammonite striée dont le fragment devait provenir d'un individu d'environ quatre lignes de diamètre.

Des points intéressants à approfondir, dit M. Geoffroy, seraient de rechercher comment le noyau a été formé et comment a eu lieu la suppression du moule lorsqu'il est devenu inutile. Mais, continue-t-il, la solution de cette question est réservée à ces êtres privilégiés auxquels la nature se plaît quelquefois à dévoiler le secret de ses opérations.

= M. Le Turquier Deslongchamps a présenté à l'Académie la description des genres et des espèces de la *seconde famille des plantes cryptogames ou des hépatiques*, qui se compose des *jungermannes*, des *marchanties*, des *anthocères* et des *ricciés*.

La famille des hépatiques, dit M. Le Turquier, est très-voisine de la famille des mousses à laquelle je la fais succéder. On y retrouve, avec quelques modifications, l'appareil des organes sexuels qui appartiennent à ces dernières..... Dans les hépatiques comme dans les mousses, on a reconnu des fleurs mâles et des fleurs femelles placées quelquefois sur le même individu, d'autres fois sur des individus différents. La fleur mâle se compose de plu-

sieurs petits globules remplis d'une liqueur fécondante , entassés dans un calice commun , souvent sessile. La fleur femelle se compose d'un ovaire , d'un style , d'un stigmate dont l'enveloppe s'ouvre au sommet. Le péricarpe est une petite capsule sans coiffe qui se divise tantôt régulièrement , tantôt irrégulièrement de haut en bas en plusieurs valves ou lanières ; cette capsule contient d'innombrables semences ou seminules quelquefois libres , quelquefois adhérentes à des filets élastiques , roulés en spirales qui les fixent au placenta. Ces filets ont reçu le nom d'*élatères*.

Après avoir exposé ces considérations générales , l'auteur passe à la description des genres et des espèces.

L'Académie donnera sans doute de nouveaux éloges à l'infatigable persévérance avec laquelle notre modeste et savant confrère continue un travail dont serait justement effrayé un botaniste moins zélé et moins laborieux que lui.

= MM. *Levieux* et *Le Turquier* ont fait hommage à la Compagnie de la *Concordance entre les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur les plantes cryptogames*.

L'utilité de ce travail a déterminé l'Académie à en ordonner l'impression en entier dans le précis analytique de cette année.

= M. *Vitalis* a fait part à la Compagnie de son voyage minéralogique à la mine de houille de Litry , entre Bayeux et Saint-Lo , et à Cherbourg.

L'Académie a arrêté que ce voyage serait imprimé en entier à la suite de ce rapport.

CHIMIE.

M. *Boullay* , pharmacien à Paris , docteur ès sciences , chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur , mem-

bre non résidant de l'Académie , a envoyé une nouvelle édition de sa *Dissertation sur les éthers*, et de son mémoire sur l'*Histoire naturelle et chimique de la coque du Levant*. (*Menispermum cocculus*.)

En réunissant dans un seul volume les mémoires qu'il a anciennement publiés sur les éthers et les rapports auxquels il ont donné lieu à l'Institut, M. Boullay a rendu un véritable service à ceux qui cultivent la chimie , et qui , avarés de leur temps , aiment à trouver pour ainsi dire sous leur main tout ce qui concerne la matière dont ils s'occupent.

Dans son premier travail sur le *menispermum cocculus* , M. Boullay avait reconnu dans cette substance la présence d'un acide végétal qu'il croyait alors être l'acide malique. De nouvelles recherches ont appris à l'auteur que cet acide végétal est un acide nouveau jouissant de propriétés qui ne lui paraissent appartenir à aucun acide connu. Ces propriétés sont 1° de ne pas troubler l'eau de chaux ; 2° de former avec la baryte un sel peu soluble ; 3° de précipiter en gris le nitrate de mercure ; en jaune foncé le nitrate d'argent ; l'hydrochlorate d'étain en jaune ; et l'hydrochlorate d'or en rouge brun ; 4° de n'exercer aucune action sur la dissolution de sulfate de protoxide de fer , mais de déterminer , sur-le-champ , dans celle du sulfate de deutoxide , un précipité vert très-foncé et très-abondant ; 5° de former dans la dissolution de sulfate de magnésie un précipité considérable ; 6° enfin de ne pouvoir être converti en acide oxalique par l'action de l'acide nitrique. Deux motifs ont déterminé M. Boullay a désigner provisoirement ce nouvel acide sous le nom d'*acide menispermique* ; le premier , c'est qu'il l'a retiré du *menispermum cocculus* ; le second , c'est qu'il lui paraît probable qu'on le retrouvera dans les autres espèces de *menispermes*.

Dans le même **nouveau** travail sur la coque du Levant ;

M. Boullay vient aussi d'annoncer que la *picro-toxine* ou principe amer vénéneux qu'il a extrait le premier du *menispermum cocculus*, peut être considéré comme un nouvel alcali végétal, comme une véritable base salifiable susceptible de se combiner aux acides et de former avec eux des sels bien caractérisés, de forme et de solubilité variées. Par l'analyse que ce chimiste a faite de l'un de ces sels, le sulfate de picro-toxine, il a trouvé que cent parties de ce sel contenaient :

Acide sulfurique	9,99
Picro-toxine	90,01
	100,00

c'est-à-dire 0,10 d'acide sur 0,90 de base.

M. Boullay ayant traité récemment la picro-toxine avec les acides sulfurique, nitrique, hydrochlorique, phosphorique, carbonique, acétique, tartarique et malique, s'est assuré que les acides végétaux paraissent être les meilleurs dissolvants de ce poison, et les plus propres à neutraliser ses qualités vénéneuses.

Les nouvelles découvertes dont nous venons de rendre compte ne peuvent qu'ajouter à l'estime et à la considération dont M. Boullay jouit depuis long-temps parmi les chimistes de la capitale.

= M. *Vitalis* a communiqué à la Compagnie l'analyse chimique des deux espèces de *tanques* employées dans la Basse-Normandie à la préparation des engrais dont on y fait usage. L'Académie a arrêté que ce travail serait imprimé en entier dans ses actes, à la suite de ce rapport.

= Le même membre a fait part à l'Académie de l'examen chimique de l'eau de mer distillée dans un alambic de fonte et condensée au moyen d'un serpentín en étain. Depuis long-temps, on a cherché les moyens de rendre

l'eau de la mer potable , surtout dans les voyages de long cours , où souvent l'eau pure vient à manquer.

En France , Poissonnier , Macquer et Monnet ont prouvé qu'on pouvait , en la distillant , rendre l'eau de mer potable. Le premier a imaginé de disposer les vaisseaux qui servent à la préparation des aliments de manière à pouvoir en même temps distiller l'eau dont a besoin.

En Angleterre , Irving a proposé une espèce de poêle construit de manière à ce que le feu qu'on entretient pour le service du vaisseau pût être en même temps employé à la distillation de l'eau de mer , sans presque augmenter la dépense du bois et du charbon.

L'étamage dont on revêt les vaisseaux de cuivre n'opposant , comme on sait , qu'une faible ressource contre les inconvénients presque inséparables de l'usage de ce métal , on a fait sagement d'y renoncer surtout pour la distillation de l'eau de mer , et de donner la préférence aux vaisseaux de fer fondu ou de fonte.

C'est dans un vaisseau de cette dernière espèce qu'a été distillée l'eau de la mer dont je sou mets aujourd'hui l'examen au jugement de l'Académie.

Cette eau a été prise à Dieppe ; elle avait une saveur amère et nauséabonde ; elle marquait $3^{\circ} \frac{1}{2}$ à l'aréomètre de Baumé pour les sels , à la température de $13^{\circ} \frac{3}{4}$ R.

Le produit de la distillation a été recueilli dans un vase neuf , et voici le résultat de l'examen chimique que j'en ai fait :

- 1^o Cette eau avait la saveur de l'eau de mer , mais dans un degré beaucoup plus faible et très-supportable ;
- 2^o Elle était incolore , limpide et sans odeur ;
- 3^o Sa densité était la même que celle de l'eau distillée ;
- 4^o Elle ne verdissait point le sirop de violettes ;
- 5^o Elle rougissait la teinture de tournesol , d'où il suit qu'elle contenait un acide ;
- 6^o Pour s'assurer de la nature de cet acide , dans deux

portions de l'eau de mer distillée on a versé séparément de l'eau de chaux et de l'eau de baryte : l'un et l'autre de ces réactifs ont indiqué la présence de l'acide carbonique ;

7° La teinture de tournesol qui avait été rougie par l'eau de mer distillée a repris, au bout de vingt-quatre heures, la couleur bleue, ce qui ne laisse aucun doute sur la nature de l'acide carbonique ;

8° Le nitrate d'argent y a occasionné un léger nuage qui ne s'est même manifesté que vingt-quatre heures après l'emploi de ce réactif, ce qui annonce une trace d'acide hydrochlorique (anciennement muriatique).

9° L'hydrocyanate (prussiate) de potasse a donné, au bout de vingt-quatre heures, à l'eau de mer distillée une couleur verte ; en ajoutant à la liqueur quelques gouttes d'acide nitrique, cette couleur verte a passé sur-le-champ au bleu, et il s'est formé un léger précipité d'hydrocyanate de tritoxide de fer (prussiate de fer), d'où il suit que l'eau de mer distillée contenait du protoxide de fer que l'acide nitrique a fait passer à l'état de tritoxide pour former avec l'acide hydrocyanique un véritable bleu de Prusse ou de l'hydrocyanate de tritoxide de fer.

Il ne nous paraît pas douteux 1° que le protoxide de fer se trouve combiné dans l'eau de mer distillée avec l'acide carbonique ; 2° que cette combinaison a donné lieu à du carbonate de protoxide de fer qui a été rendu soluble dans cette eau par un excès d'acide carbonique ; 3° que le carbonate de protoxide de fer dont on vient de parler n'ait été formé aux dépens de la chaudière de fonte qui a servi de vaisseau distillatoire ;

10° L'oxalate d'ammoniaque versé dans l'eau de mer distillée n'y a causé aucun changement, même au bout de trois ou quatre fois vingt-quatre heures : cette eau ne contient donc point de sel à base calcaire ;

11° On a fait passer dans l'eau dont il s'agit un courant d'acide hydro-sulfurique (anciennement hydrogène

sulfuré). L'effet de ce réactif a été si peu sensible que nous ne croyons pas pouvoir en tirer aucune induction.

Il résulte de cet examen que l'eau de mer qui a été distillée dans un appareil en fonte contient du carbonate de fer tenu en dissolution par un excès d'acide carbonique , et que sous ce rapport on peut l'assimiler à certaines eaux minérales ferrugineuses très-faibles , ou peu chargées de carbonate de fer. Cette eau contient en outre une trace d'acide hydrochlorique.

Malgré la présence de ces matières étrangères , nous pensons que cette eau n'en est pas moins rendue potable , et que son usage en boisson n'aurait rien d'insalubre en prenant la précaution de la laisser quelque temps exposée à l'air. Par cette exposition , l'excès d'acide carbonique , cédant à son élasticité , se dissipera dans l'atmosphère , et le carbonate de fer , qui n'était tenu en dissolution que par un excès de cet acide , se précipitera nécessairement comme il arrive aux eaux minérales gazeuses et ferrugineuses que l'on conserve un certain temps dans des bouteilles.

L'exposition à l'air libre permettra aussi à l'eau de reprendre dans l'atmosphère l'air dont elle avait été dépouillée par la distillation , et dont la privation la rendrait nécessairement dure et indigeste comme le serait l'eau distillée la plus pure.

Au surplus , nous nous en rapporterons volontiers au jugement des médecins , les seuls qui puissent prononcer légalement sur cette matière.

MÉDECINE.

Le docteur *Kerckhoffs* de Liège , et notre correspondant , a offert à l'Académie des *Observations sur la fièvre putride ou adynamique*.

Suivant le docteur Kerckhoffs, dit M. Blanche, D.-M., chargé de rendre compte de ces observations, la cause prochaine de la fièvre putride consiste dans une faiblesse primitivement et particulièrement fixée sur le système nerveux; et, d'après cette idée, le docteur confond sous la dénomination commune de fièvre asthénico-nerveuse essentielle les fièvres putride, maligne, la peste et la fièvre jaune.

Le traitement employé avec succès par l'auteur dans l'hôpital confié à ses soins, et dont il prétend, par cette raison, qu'on ne doit jamais s'écarter, consiste dans l'emploi des excitants en général, et les plus énergiques sont ceux auxquels il donne la préférence. Les organes digestifs recevant la première influence de toute affection atonique, on doit avant tout recourir à l'émétique. A ce premier moyen, et quelle que soit d'ailleurs la réaction du système sanguin, le docteur fait succéder immédiatement les toniques les plus puissants, le quinquina, l'acétate d'ammoniaque, les fleurs d'arnica, la serpentaire de Virginie, le vin généreux, etc.

A l'appui de ce mode de traitement, M. Kerckhoffs rapporte dix-sept observations. Dans toutes se présentent des malades atteints d'abord des symptômes de la fièvre gastrique, et qui ont été traités par l'émétique d'abord, puis par les excitants. La douzième observation seule semble différer des autres, et par une circonstance assez remarquable: c'est qu'on s'abstint de soumettre à l'action de l'émétique le malade qui en était l'objet; que deux jours après, ce malade entra en convalescence sans qu'aucun des symptômes qui s'étaient développés chez les autres se manifestassent en lui.

A cette courte analyse de l'opuscule du docteur Kerckhoffs, M. Blanche ajoute des réflexions critiques dictées par l'amour de la vérité, et présentées avec autant d'honnêteté que de circonspection.

D'abord, M. Blanche remarque que l'auteur, en si-

gnalant la faiblesse du système nerveux comme cause essentielle de la fièvre adynamique , n'ayant appuyé cette assertion d'aucun raisonnement ni d'aucune expérience , il se croit dispensé de la combattre. Les auteurs qui attribuent cette espèce de fièvre à la putridité des humeurs s'abusent évidemment , car la chimie moderne a proscrit sans retour la ridicule chimère de la dissolution des humeurs.

En second lieu , le docteur Kerckhoffs , en réunissant sous une même dénomination les fièvre putride , maligne , la fièvre jaune et la peste , lui semble avoir confondu des maladies bien distinctes par leurs symptômes , par le traitement qu'on leur oppose et par la terminaison qu'elles affectent.....

Quant au traitement de la fièvre adynamique proposé et suivi par le docteur Kerckhoffs , M. Blanche pense qu'il admettrait peut-être d'importantes modifications , et qu'il est peu de praticiens qui ne rejettassent ce principe général que les excitants sont les seules armes que l'on puisse opposer à cette terrible maladie. Pourrait-on d'ailleurs , continue M. le rapporteur , apporter trop de réserve dans le traitement de cette fièvre meurtrière , à une époque ou semble s'élever , comme sur les ruines de l'antique théorie , une doctrine nouvelle encore , il est vrai , mais dont l'expérience et des faits déjà nombreux font présager la supériorité.

Cette doctrine est celle du docteur Broussais qui croit que les accidents dont l'ensemble constitue la fièvre putride et la plupart de celles dites primitives , ne sont que consécutifs d'une irritation locale dont l'estomac et les intestins sont ordinairement le siège. C'est le scalpel à la main , c'est en étudiant l'état des viscères de ceux qui ont succombé à la maladie que le docteur Broussais établit le principe fondamental de sa doctrine..... Et il résulte des travaux de cet habile médecin qu'en traitant , dès l'invasion , la fièvre putride comme un premier degré

d'irritation , on guérit , le plus ordinairement , en peu de jours , et que le traitement antiphlogistique , employé lors même que la maladie a dépassé ses premières périodes , en abrège ordinairement la durée , rend plus rares les symptômes dits adynamiques et diminue surtout la mortalité.

M. Blanche confirme ces résultats par ceux qu'il a lui-même obtenus dans les infirmeries de la maison de détention de Rouen dont le soin lui est confié.

Du reste , M. Blanche reconnaît qu'en attribuant à une irritation locale toutes les fièvres primitives , le docteur Broussais n'a fait que reproduire , appuyés par le raisonnement et l'expérience , les principes dont les ouvrages de Senac , Marcus , Sylva , Cassin , etc. , offrent les éléments.

= M. Vigné a présenté des *Principes généraux sur les fièvres inflammatoire , putride , maligne , etc.*

C'est , dit notre confrère , en étudiant dans le grand livre de la nature , en recueillant avec soin les observations , en les comparant entr'elles , eu égard aux saisons , aux tempéraments , aux habitudes , aux affections de l'ame qui modifient si étrangement celles du corps qu'on parvient à se diriger soi-même dans la carrière médicale , à ne prendre conseil que des situations diverses où se trouve le malade , qui lui sont particulières , et que peut-être on ne rencontrera dans aucun autre.

M. Vigné applique surtout ces principes généraux aux maladies connues sous les noms de fièvres inflammatoire , putride et maligne dont l'issue peut être promptement funeste. C'est dans ces sortes de maladies que le médecin doit d'abord en appeler à son cœur pour consoler et rassurer son malade ; puis à la raison et à la réflexion pour éviter de fâcheuses méprises et remédier tantôt à l'excès de chaleur et de ton , tantôt à la prostration des forces.

et à la disposition que le sang éprouve à se décomposer selon les expressions de l'immortel Bichat , tantôt enfin à des symptômes irréguliers tels que la force du pouls au milieu d'un abattement extraordinaire , la sécheresse de la langue sans soif , une soif ardente avec une langue humide ; en un mot aux effets singuliers d'une maladie dont le caractère est pour ainsi dire de n'en avoir aucun , et qui tire son nom de sa propre inconstance et du désordre qu'elle excite dans toute l'économie animale.

La thérapeutique offre différents moyens pour ramener les forces vitales à leur type naturel.

M. Vigné expose ici en détail les secours particuliers qu'il convient d'administrer dans chacune des espèces de fièvres qui sont l'objet de son travail , et il fait remarquer que rien n'est plus ordinaire que de voir la première de ces fièvres , c'est-à-dire la fièvre angioténique ou inflammatoire , dégénérer , par un traitement absurde , en fièvre adynamique ou ataxique ; mais ce tort , ajoute-t-il , est celui de la multitude toujours disposée à recourir , dès l'invasion de la maladie , aux élixirs et autres substances incendiaires.

Notre confrère s'étonne avec M. Blanche que dans le mémoire dont ce dernier vous a rendu compte on ait pu confondre la fièvre maligne avec la peste.

La peste se caractérise essentiellement par des bubons , des pustules , des anthrax. Elle étend son action contagieuse et meurtrière sur toutes les classes , sans distinction d'âge , de sexe ni de rang.

M. Vigné rapporte à cette occasion les moyens qui ont été proposés pour combattre le fléau redoutable de la peste , et parmi lesquels il distingue 1^o le conseil d'un médecin envoyé par le Gouvernement à Marseille en 1720 : *sobrii estote , casti et quieti* ; 2^o l'eau que Frédéric Hoffmann a signalée comme un remède universel ; 3^o les frictions huileuses recommandées par le docteur Pinel ; 4^o l'applica-

tion de la glace pilée sur le corps des pestiférés vantée par un médecin russe.

Mais tous ces moyens , remarque M. Vigné , réussissent très-rarement parce que la contagion affecte avec tant de violence le système nerveux que les malades en sont frappés comme de la foudre.

Aussi , Messieurs , dit M. Vigné en terminant , aurais-je gardé le silence sur cette affreuse maladie si je n'avais désiré , en m'étendant un peu sur ce sujet , vous donner un nouveau gage de ma bonne volonté et acquitter une faible portion de ma dette envers vous , envers ma profession , envers l'humanité souffrante , objet continuel de notre juste sollicitude.

= M. Moreau de Jonnés a envoyé à l'Académie une brochure contenant des *Observations pour servir à l'histoire de la fièvre jaune des Antilles* , et dont M. Godefroy , docteur-médecin , vous a rendu compte d'une manière aussi méthodique qu'intéressante.

Si , comme tout porte à le croire , dit l'auteur , la fièvre jaune est par fois contagieuse et pestilentielle dans les contrées où elle est endémique , les dangers auxquels est exposé l'habitant de nos climats qui parcourt les cités des Etats-Unis ou des Indes occidentales pendant une éruption de cette fièvre , la simple possibilité même d'une calamité dont l'Europe méridionale a déjà offert le terrible spectacle , devait éveiller l'attention de la haute autorité qui veille sur la santé publique ; et ces dangers , cette possibilité sont en ce moment l'objet des savantes recherches des médecins qui honorent tout à la fois la France et l'art de guérir.

Ces réflexions préliminaires conduisent M. Moreau de Jonnés à l'examen d'une série de questions que M. le rapporteur présente successivement.

PREMIÈRE QUESTION. *La fièvre jaune est-elle contagieuse ?*

L'auteur répond affirmativement à cette question par des faits sur l'authenticité desquels on ne peut élever aucun doute.

DEUXIÈME QUESTION. *Une haute température est-elle une condition nécessaire de l'éruption de la fièvre jaune ?*

M. Moreau de Jonnés résout encore cette question par l'affirmative, et s'appuie de même sur des faits qu'il a été lui-même à portée d'observer.

TROISIÈME QUESTION. *Une année de séjour aux Antilles suffit-elle pour être acclimaté et pour cesser d'être exposé à l'invasion de la fièvre jaune ?*

Quoiqu'il soit rigoureusement vrai de dire, remarque l'auteur, que plus est longue la période d'acclimatement et moins est grand le danger d'être atteint de la fièvre jaune, il paraît que ce danger se prolonge en raison des circonstances locales et atmosphériques, surtout selon la constitution et les habitudes des individus. M. Moreau appuie cette assertion sur de nouveaux faits détaillés, comme les précédents, par M. le rapporteur.

QUATRIÈME QUESTION. *La fièvre jaune peut-elle être exportée au-delà du littoral des Indes occidentales, et jusques sous les latitudes de l'Europe ?*

L'auteur répond de nouveau à cette dernière question par l'affirmative, et cite en preuve une observation que M. Godefroy a cru devoir rapporter textuellement.

Pour donner une idée exacte, continue M. le rapporteur, de l'influence meurtrière des épidémies des Antilles, l'auteur a dressé sur les lieux, d'après des documents officiels, des tables qui indiquent la mortalité, pendant une période de six ans, parmi les troupes françaises de la Martinique et de la Guadeloupe. Il y a joint, pour mettre

le lecteur à même de faire une comparaison intéressante ; d'autres tables qui indiquent , d'après les rapports faits au parlement d'Angleterre , quelle a été la mortalité des troupes anglaises aux Antilles pendant une pareille période. M. Godefroy donne les résultats de ces tables , résultats intéressants , mais qui ne peuvent entrer dans le cadre resserré de l'analyse d'un rapport.

M. Godefroy termine ainsi son rapport : Le mémoire de M. Moreau de Jonnés basé sur des observations recueillies avec discernement , écrites dans un style souvent aphoristique , est rédigé avec une méthode , une précision bien propre à servir de modèle. Etranger aux différents systèmes qui se sont successivement renversés , à ces fausses doctrines qui s'élèvent vainement encore contre la médecine hypocratique , M. Moreau , doué d'un tact fin , n'invoque que les faits et les présente avec une candeur et une exactitude qui font honneur à son caractère et à son esprit.

= L'Académie doit encore à M. Moreau de Jonnés une *exploration géologique des montagnes du Vauclin , à la Martinique.*

= M. Glinel , D.-M. P. a fait hommage à l'Académie de sa *Dissertation inaugurale sur l'âge critique des femmes.* Voici le jugement que M. Le Prevost , docteur-médecin , en a porté dans son rapport :

Quoique nous ayons cru , dit M. le rapporteur , devoir faire quelques observations sur les principes physiologiques , étiologiques et curatifs que l'auteur a exposés dans sa dissertation , nous n'en devons pas moins rendre justice à son travail. M. Glinel s'était imposé une tâche difficile à remplir ; les livres ne suffisent pas toujours pour bien approfondir tous les points de la doctrine médicale ; cette vérité lui sera prouvée par la pratique.

Du reste , la thèse de M. Glinel est écrite avec ordre et méthode ; le style en est pur , les idées y sont clairement énoncées , et l'Académie doit savoir bon gré à l'auteur d'avoir bien voulu lui faire part de ce premier produit de ses connaissances médicales.

= M. Vigné a rendu compte des *Recherches et observations sur l'emploi de plusieurs plantes de France qui , dans la pratique de la médecine , peuvent remplacer un certain nombre de substances exotiques , pour servir à la matière médicale indigène* ; par M. Loiseleur Deslongschamps , D.-M. P.

Ce nouveau travail de M. Loiseleur Deslongschamps se compose de cinq mémoires :

Le premier comprend les plantes que l'on pourrait substituer à l'ipécacuanha.

Le deuxième celles dont l'effet répond à celui du séné.

Le troisième , les succédanées du jalap.

Le quatrième , celles de l'opium.

Le cinquième et dernier mémoire traite amplement des propriétés du narcisse des prés.

Dans chacun de ces mémoires , dit M. Vigné , l'auteur se montre tout à la fois botaniste distingué , médecin habile ; méthodique et précis dans la description des plantes dont il a reconnu l'efficacité ; abondant en observations , et vrai comme la nature dont il étend le domaine et publie les merveilles en révélant ses secrets.

M. le Rapporteur donne la preuve de ce qu'il vient d'avancer dans de riches développements qui ne font pas moins d'honneur à ses connaissances qu'à celles de l'Auteur dont il analyse si habilement l'ouvrage.

Des cinq mémoires que l'Auteur a présentés à l'Académie , il résulte , continue M. Vigné , que l'ipécacuanha peut être remplacé par quelques-unes de nos plantes indigènes , et surtout par l'azaret ; le séné par la globulaire

turbith ; le jalap par la soldanelle et le liseton à feuilles de guimauve ; le pavot exotique par lui-même transplanté et naturalisé en France ; et que le narcisse des prés possède à certain degré les propriétés du quinquina.

Il n'est point de médecin (c'est toujours M. Vigné qui parle) qui ne voulût pour ainsi dire trouver sous ses pas le remède aux maux qui nous assiègent , et qui n'ait manifesté ses vœux à cet égard. Moi-même , il y a dix-huit ans , j'écrivais à un ami : ne pourrait-on utilement substituer à la manne , à la casse , aux tamarins , au séné , les fleurs de pêcher , les roses pâles , les roses muscates , les feuilles du séné sauvage , celles du frêne ordinaire , etc.

A l'ipécacuanha , au tartre stibié , au diagrède , l'azaret , la gratiolo , etc.

Au jalap , le nerprun , le grand et le petit lizeron , etc.

Mais , sur ce point , il ne suffit pas de désirer , d'indiquer même , il faut encore agir , et c'est en quoi M. Loiseleur rend ses travaux et sa pratique plus précieux à la science médicale et à l'humanité.

= M. Marquis vous a communiqué , Messieurs , un article qu'il a rédigé pour le *Dictionnaire des Sciences médicales* , sous le titre de *Recherches historiques et médicales sur les menthes*.

Les menthes , dit M. Marquis , forment dans la famille aromatique des labiées un genre qui comprend des herbes à fleurs blanches ou purpurines qui se plaisent surtout dans les lieux humides , et dont la plupart sont d'Europe et même de France.

Le genre *mentha* est un de ceux où les espèces varient le plus et sont par conséquent les plus difficiles à caractériser. Comme dans beaucoup d'autres , ce n'est qu'en réduisant leur nombre qu'on pourra les rendre plus distinctes.

Ici , l'auteur donne le tableau de celles dont on a principalement

ciipalement fait usage en médecine ; ainsi réduit de manière à en faciliter la détermination.

Les menthes furent des plantes estimées et chéries dès les temps les plus anciens. L'auteur en fournit la preuve en rapportant divers passages d'Hippocrate , de Théophraste , de Dioscoride , de Pline , etc.

Soit comme remèdes , soit comme condiments , soit comme plantes d'agrément , les menthes étaient d'un usage fréquent dans l'antiquité. On s'en couronnait , on en parfumait les tables dans les repas champêtres. Mais sur les vertus de la menthe , comme sur celles de tant d'autres plantes , on trouve dans les anciens , à côté de notions exactes , des superstitions ridicules dont M. Marquis rapporte de nombreux exemples.

A cette revue historique d'opinions plus ou moins erronées sur les menthes , succède l'exposé des propriétés qu'une expérience raisonnée confirme dans ces plantes.

De l'odeur fragrante , agréable , plus ou moins exaltée des menthes , de leur saveur un peu camphrée , chaude d'abord , et bientôt suivie d'un sentiment de fraîcheur qui persiste quelque temps , M. Marquis conclut que , parmi les labiées , les menthes peuvent être considérées comme celles qui jouissent dans le degré le plus éminent des propriétés tonique , excitante , cordiale , communes au plus grand nombre de ces plantes , ce sont surtout celles dont l'action est la plus prompte et la plus diffusive. L'impression fortifiante qu'elles portent sur l'estomac est bientôt transmise à tout l'organisme par le système nerveux sur lequel l'arôme des menthes agit de la manière la plus marquée. C'est de cette excitation générale diversement modifiée par l'état des organes et autres circonstances que résultent quelquefois l'augmentation de certaines sécrétions , telles que les urines et la transpiration.

Les applications thérapeutiques de végétaux doués d'un semblable mode d'action ne sauraient manquer d'être nom-

breuses. M. Marquis se contente d'indiquer les principaux cas où l'on peut en faire un usage utile. L'hypochondrie nerveuse, l'hystérie, les maladies et diverses affections spasmodiques, les faiblesses d'estomac, les toux convulsives, les fièvres accompagnées de symptômes nerveux, les affections soporeuses, la paralysie, l'athisme des vieillards, la chlorose, l'aménorrhée sont du nombre des maladies contre lesquelles il convient le plus d'employer les préparations de menthes. En général, les individus affaiblis, pituiteux, cacochymes ne peuvent que se trouver bien de son usage.

Quoique les propriétés que l'on vient d'exposer appartiennent aux menthes en général, la menthe *crépue* et la menthe *poivrée* sont celles que désignent spécialement la plupart des matières médicales et des pharmacopées.

Quelle que rapide que soit l'analyse que je viens de présenter du travail de M. Marquis, elle suffit pour en faire sentir le mérite. Peu d'articles du *Dictionnaires des Sciences médicales* pour lequel le travail de M. Marquis a été composé offriront, suivant nous, plus de sagesse dans le choix de l'érudition, plus d'étendue dans les recherches, plus de précision dans les idées, plus d'élégance dans le style.

= M. Marquis a aussi donné lecture d'un mémoire concernant la *classification des médicaments d'après leurs propriétés*. Ce travail est divisé en deux parties.

Dans la première, M. Marquis traite des classifications en général, et s'attache à prouver que la classification des êtres pour l'usage commun, est toujours plus ou moins vague, et que plus de précision n'y est pas nécessaire. Chaque science, dit l'auteur, doit offrir la classification plus exacte des matériaux sur lesquels elle s'exerce; mais là même, il faut se contenter d'un moyen degré d'exactitude au-delà duquel par de vains raffinements, au lieu d'avancer vers l'ordre parfait on rétrograde vers la

confusion..... L'appareil méthodique , la nomenclature et la terminologie qui en dérivent occupent aujourd'hui dans les sciences une place immense et qui en offusquent singulièrement la partie vraiment utile , celle qui s'applique à l'usage..... A force de vouloir être méthodique on devient long , obscur , fastidieux , et la confusion naît de l'amour outré de l'ordre..... Rien n'est si différent de la méthode que le méthodisme. Le méthodiste rigoureux cherche partout l'absolu tandis qu'il n'y a rien de tel dans la nature. La vraie méthode n'est point inflexible , elle admet les exceptions , les anomalies ; elle n'a pour but que de faciliter l'étude , elle s'arrête dès que ce but est rempli ; elle s'attache surtout aux choses. Le méthodiste ne s'occupe pour ainsi dire que des formes et des mots , il ne voit que les détails , il ne se plaît qu'à diviser. En un mot , le méthodisme dans les sciences , de même que l'ordre minutieux dans la vie ordinaire , n'est propre qu'à rétrécir l'esprit. Enfin ; suivant M. Marquis , la meilleure classification ne peut être que la plus facile , la plus commode , celle qui nous conduit le plus directement au but pratique que nous nous proposons.

Dans la deuxième partie de son mémoire , M. Marquis se livre à l'examen de cette question :

Suivant quels principes et jusqu'à quel point , dans l'état actuel de nos connaissances , les médicaments peuvent-ils être régulièrement classés d'après leurs propriétés ?

L'auteur fait d'abord remarquer que les mêmes objets contemplés sous des rapports différents peuvent être classés d'autant de manières différentes. Le botaniste , le cultivateur , le pharmacien , le médecin ne classent point les plantes dans le même ordre. Chacun d'eux peut même choisir entre diverses classifications plus ou moins appropriées à la fin qu'il se propose.

La méthode dite *naturelle* , employée par M. Murray dans son vaste et savant *Traité de Pharmacologie* , et suivie

par M. Decandolle dans son excellent *Essai sur les propriétés des Plantes*, est non-seulement féconde en aperçus lumineux et d'une heureuse application, mais elle est en même temps celle qui fait le mieux connaître les succédanées de chacun des médicaments..... Mais cet ordre, le plus convenable pour tracer à grands traits l'histoire des substances médicales, ne se rattache pas assez directement à la pratique, terme auquel tout doit tendre en médecine..... Il en est de même, suivant l'auteur, de la classification des substances médicales d'après leur composition chimique, ou d'après leur mode d'action sur un organe ou sur un système d'organes.

C'est donc essentiellement, dit M. Marquis, dans la manière d'agir des médicaments sur l'économie animale, dans leur faculté active qu'on doit chercher les bases de leur classification médicale.

Le phénomène le plus important ou le plus sensible de leur action servira pour établir la division primitive en classes. La même action considérée sous quelque rapport moins général, dans quelques circonstances particulières, fournira le moyen de subdiviser les classes en ordres. (Voyez ce Tableau à la suite du Rapport.)

M. Marquis entre ensuite dans tous les détails nécessaires pour déterminer les caractères distinctifs des classes et des ordres qu'il a adoptés, et offre le résultat de sa méthode de classification des médicaments, d'après leurs propriétés médicales, dans un tableau partagé en cinq classes qui sont elles-mêmes subdivisées en dix-neuf ordres dont quelques-uns présentent d'autres subdivisions.

Ce travail de M. Marquis nous paraît digne d'éloges sous tous les rapports ; et nous pensons que la Société de médecine, qui a fait dernièrement de la question traitée dans le mémoire de notre confrère le sujet d'un prix qui n'a point encore été décerné, le verrait avec plaisir figurer parmi ceux qui seront envoyés au concours.

CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS ,

D'APRÈS LEURS PROPRIÉTÉS.

(Sous le signe * sont indiqués à la fin des classes auxquelles ils se rapportent , divers moyens ou procédés qu'on ne peut appeler Médicaments , mais qui doivent trouver place dans le Tableau général de nos ressources Thérapeutiques.)

(Classes.)	(Ordres.)	(Exemples.)	
I. ROBORANS.....	1. Toniques.	{ Végét. Kina , gentiane. Min.. Martiaux.	
	2. Astringens.	{ Végét. Noix de galle , cachou. Min.. Sulf. de fer , acét. de plomb.	
	* Immers. froides , bains d'eaux min. ferrug.		
II. STIMULANS.....	1. Excitans.	{ Végét. Labiées , lauroïdes , crucifères. Anim. Musc , castoreum. Min.. Ammoniacaux , mercuriaux.	
	2. — diffusifs.	Alcooliques , éthers.	
	3. Inflammans.	{ Végét. Sinapismes , garou , euphorbiées , renonculacées. Anim. Cantharides. Min.. Ammoniaque.	
	4. Caustiques.	Potasse , acides minér.	
	* Frictions , bains très-chauds , électricité , galvanisme.		
III. TEMPÉRANS.	1. Emolliens.	Malvacées , gommes.	
	2. Réfrigérans.	Fruits aqueux , acidules.	
	* Bains tièdes , saignée , sangsues.		
IV. STUPÉFIANS.....	1. Narcotiques.	{ Opium , jusquiame. Acide prussique.	
	2. Narcotico-âcres.	Tabac , cigue , belladone.	
V. ÉVACUANS...	Des voies digestives. (Evac. prop ^t dits.)	1. Purgatifs stimulans.	{ Végét. Jalap , séné. Min.. Sulfates de soude , de potasse.
		2. — laxatifs.	Casse , manne , huiles.
		3. Emétiques.	{ Végét. Ipécacuanha , asaret. Min.. Tartrate antim. de potasse.
	Des autres systèmes. (Excit. spéciaux.)	4. Diurétiques.	{ Végét. Scille , digitale. Min.. Nitrate de potasse.
		5. Sudorifiques.	{ Végét. Gayac , salsepareille. Min.. Sulfureux , ammoniacaux.
		6. Emménagogues.	Rue , sabine.
		7. Expectorans.	{ Végét. Scille , ipécacuanha. Min.. Oxyde d'antim. hydrosulf.
		8. Sialagogues.	{ Végét. Pyrèthre , gérofle. Min.. Muriate merc. doux.
		9. Errhins.	Tabac , hellébore blanc , asaret.

= M. Mérat, D.-M. P., vous a offert un exemplaire de ses *Recherches sur les ipécacuanhas*. Cet ouvrage, au jugement de M. Le Turquier, qui en a présenté l'analyse, se distingue autant par l'importance du sujet que par le talent avec lequel l'auteur a su le traiter.

Nous ne pouvons donner une idée plus exacte de l'intéressant opusculé de M. Mérat qu'en suivant fidèlement la marche du rapport de M. Le Turquier.

« L'auteur, dit notre confrère, donne, dans un premier paragraphe, l'histoire naturelle de cette racine célebre; fait connaître par qui et comment elle fut introduite en Europe et particulièrement en France; décrit les plantes qui la produisent, et en signale les congénères.

» Dans le deuxième paragraphe, M. Mérat passe en revue les différentes espèces d'ipécacuanha qu'on rencontre dans le commerce et qu'on emploie dans les officines de pharmacie, et parvient, malgré la confusion qui avait régné jusqu'à présent sur cette partie de la matière médicale, à donner, sous forme de tableau et par des phrases simples et claires, les caractères des espèces, de manière à en rendre la connaissance facile.

» Dans le troisième paragraphe, l'auteur traite de l'analyse chimique de l'ipécacuanha d'après les expériences de M. Pelletier, dont toute fois il se contente d'offrir le résultat.

» Parmi les substances que l'analyse retire des ipécacuanhas, deux surtout méritent l'attention des médecins. Ces deux substances sont la matière grasse et la matière vomitive; les autres sont identiques avec des principes immédiats déjà connus. La matière grasse ne produit aucun effet sur l'économie animale. Quant à la matière vomitive que M. Pelletier a désigné sous le nom d'émetine, et qu'il conviendrait mieux, suivant M. Mérat, d'appeler vomitine, elle ne réside que dans la partie corticale et non dans l'axe ligneux de la racine.

» L'émetine a communément la propriété vomitive,

même à petites doses ; c'est elle qui la donne à l'ipécacuanha. Mais, demande M. Méral, l'émétine isolée jouit-elle de toutes les propriétés de la racine entière de manière à pouvoir la remplacer avantageusement ? L'auteur ne pense pas que ce fait soit suffisamment établi.

» Des différentes espèces d'ipécacuanha, le *gris* est celui qui fournit le plus d'émétine ; viennent ensuite le *gris-rouge*, puis le *strié*.

» Le quatrième paragraphe est destiné à faire connaître les diverses préparations pharmaceutiques de l'ipécacuanha, d'après l'intention du médecin, et à indiquer les doses convenables de ce purgatif suivant l'âge, le sexe et la vigueur des sujets. Ce paragraphe se refuse entièrement à l'analyse.

Dans le cinquième paragraphe, M. Méral indique les propriétés médicales de l'ipécacuanha. Il passe en revue plusieurs affections de nature différente, montre la propriété de son emploi dans chacune des maladies ; et, pour mieux fixer les idées, il présente deux tableaux comparatifs, le premier des effets de la racine de l'ipécacuanha gris ; le deuxième des effets produits par l'ipécacuanha strié.

Dans le sixième et dernier paragraphe, qui a pour objet les succédanées de l'ipécacuanha, l'auteur rend compte des résultats des recherches de MM. Coste et Willemet : ces résultats sont consignés dans leur matière médicale indigène, et apprennent que nous possédons plusieurs plantes indigènes qui jouissent plus ou moins de la propriété vomitive reconnue dans l'ipécacuanha. Cependant, ces succédanées ne contiennent que peu ou point d'émétine, d'où M. Méral conclut que la puissance vomitive peut exister dans nos plantes indigènes sans qu'on puisse l'attribuer à l'émétine.

= M. Gosseume a rendu compte de six numéros du *Bulletin des Sciences médicales du département de l'Eure*

Les mémoires de MM. les Sociétaires, dit M. le rapporteur, sont au nombre de onze ; le surplus se compose des comptes rendus, d'observations météorologiques, d'extraits de journaux scientifiques, d'observations relatives à l'agriculture.

Après avoir présenté des onze mémoires une analyse sommaire accompagnée, pour quelques-uns, de réflexions courtes, mais extrêmement judicieuses, M. Gosseume ajoute : Je répéterai toujours avec plaisir que la composition de ce bulletin est un témoignage honorable de l'esprit méthodique et du style facile du rédacteur.

= M. Bignon a rappelé à l'Académie un *fait chirurgical* qu'il a trouvé par hasard dans les *Mémoires de Trévoux* (mois de novembre 1749), et qui peut ajouter à la gloire de M. Lecat. M. Bignon a proposé, par cette raison, à la Compagnie de consigner ce fait dans le précis analytique de ses travaux pour cette année.

« En 1749, M. de Poinsabre, gouverneur de la Martinique, débarqué au Havre avec un fragment de soude de plomb resté dans la vessie, fit consulter, le 24 avril même année, M. Lecat qui, pour éviter la taille, fut d'avis de faire une injection de mercure dans l'espoir de former une amalgame assez molle pour qu'on pût l'extraire avec une sonde à pincette.

M. de Poinsabre se rendit, le 12 mai suivant, à Paris, avec la consultation de M. Lecat.)

Le 23 août, M. Le Dran, chirurgien, à Paris, écrit à M. Lecat qu'il a fondu le plomb, du poids de six gros resté dans la vessie de M. de Poinsabre, sans indiquer l'agent dont il s'était servi.

M. Lecat, dans sa réponse, indique le moyen qu'il avait imaginé pour cette opération.

Cependant, au mois de novembre, M. Le Dran publie sa cure dans le *Journal des Savants*.

M. Lecat réclame la priorité de l'invention ; et , le 24 novembre 1750 , l'Académie de Rouen délivre à M. Lecat un certificat constatant que la priorité lui appartient.

Quoique le cas du plomb introduit dans la vessie soit assez rare , continue M. Bignon , j'ai crû que cette manière de l'extraire méritait d'être connue et pour elle-même et pour les résultats d'une pratique plus ordinaire qu'elle peut produire.

Quant à ce qui regarde M. Lecat , c'est ici une véritable propriété de l'Académie , et je ne pense pas qu'elle dépare son précis de cette année. »

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

M. *Hurtrel-d'Arboval* , votre correspondant , vous a adressé , Messieurs , *la notice qu'il a publiée relativement aux maladies que les chaleurs et la sécheresse de l'année dernière ont pu développer dans les bestiaux* , et dont M. Le Prevost , vétérinaire , vous a rendu compte.

Les maladies observées par l'auteur sont quelques coups de sang , une sorte de fièvre bilieuse accompagnée de catharres et de vertiges symptomatiques , et d'autres affections aiguës qui ont offert , au moment de leur invasion , un appareil menaçant.

Selon M. le rapporteur , M. d'Arboval a décrit avec beaucoup de méthode et en bon observateur les symptômes propres à ces diverses affections malades , leur marche , leur terminaison et le traitement qu'il y a employé.

L'auteur attribue ces diverses maladies non-seulement à la sécheresse et à la chaleur qui ont d'abord déterminé , chez les animaux , un état d'excitation , puis une diminution de forces et des sueurs abondantes , mais il en trouve encore la cause dans l'usage des fourrages trop nouveaux

et qui n'avaient pas fermenté , ainsi que des eaux stagnantes et corrompues que les animaux prenaient dans des mares presque desséchées sans en être désaltérés.

M. d'Arboval prescrit contre les coups de sang et autres affections inflammatoires la saignée quelquefois répétée , les boissons émollientes acidulées , et , selon l'exigence des cas , les sétons aux fesses et de légers purgatifs. Il combat la fièvre bilieuse par les bains de vapeurs émollientes sous le nez et sous le ventre , les lavements émollients , les boissons acidulées et nitrées , les tisanes apéritives et les vésicatoires variés suivant les circonstances. Il recommande surtout l'émétique donné dans une infusion amère jusqu'à la dose d'une demi-once en commençant par vingt-cinq à trente grains ; on soutient ensuite le ton des organes par des amers comme la gentiane et l'aloès administrés sous forme d'opiat.

M. Le Prevost remarque que cette fièvre bilieuse qui a affecté les chevaux de notre département a été traitée avec succès par les mêmes moyens dont M. d'Arboval s'est servi , modifiés toutefois suivant les indications particulières et en y ajoutant l'emploi du quinquina.

L'auteur termine sa notice en indiquant aux cultivateurs les soins hygiéniques qu'il convient de prendre pour garantir leurs bestiaux de l'influence du froid humide de l'automne qui a succédé aux chaleurs sèches de l'été. Il conseille surtout l'usage du sel marin mêlé aux aliments pour soutenir le ton des organes et l'énergie vitale.

La notice dont je viens de rendre compte , dit M. Le Prevost , est écrite d'un style simple , à la portée des cultivateurs et de ceux qui s'occupent du traitement des animaux ; elle annonce un bon observateur , un homme très-instruit dans la pathologie et la thérapeutique vétérinaire. Et quoique , dans ses écrits , M. d'Arboval prenne le titre modeste de vétérinaire amateur , ses connaissances et les services qu'il rend dans son département avec autant de

zèle que de désintéressement lui assignent une place parmi nos vétérinaires les plus distingués.

= Le même M. *Le Prevost* a fait l'analyse de plusieurs articles relatifs à la médecine vétérinaire consignés dans les *Annales de l'Agriculture française*.

Le premier de ces articles est une notice relative à une *épizootie sur les chats* observée par M. le docteur Percy, dans un canton de la Brie où il a des propriétés, et du traitement de laquelle ce célèbre chirurgien n'a pas dédaigné de s'occuper. M. le baron Percy ne fit administrer aucun remède interne aux chats malades ; on se contenta de leur faire un séton à la nuque, et ce moyen eut un plein succès. M. Le Prevost supplée au silence du rédacteur de la notice sur les causes de l'épizootie, par les observations qu'il a faites en 1816 et 1817 sur les chats de plusieurs communes de l'arrondissement de Rouen. Il attribue la maladie à une température froide et humide, et annonce qu'il a employé avec succès les sétons et les bains de vapeurs émollientes légèrement acidulés vers la fin de la maladie.

Le deuxième article est un extrait de la séance publique de la Société d'Agriculture de Châlons-sur-Marne du mois d'août 1817, et dont M. Chamorin, président, a fait l'ouverture par un discours sur la vie champêtre considérée comme moyen de ramener au bonheur, d'intéresser au maintien de l'ordre des hommes long-temps agités par des troubles civils..... Dans le compte rendu des travaux, on voit que la Société s'est particulièrement occupée de la culture des pommes de terre, du blé de Pologne, de l'orge nue à deux rangs, et de plusieurs autres objets d'agriculture intéressants, mais déjà connus.

Le troisième et dernier article est relatif au zèle de l'administration des haras qui ne néglige rien pour amé-

liorer la race de nos chevaux , et qui a fait acheter vingt étalons en Angleterre au commencement de l'an dernier pour être répartis dans nos divers établissements. M. Le Prevost ne partage point l'opinion de M. Huzard qui rejette sans restriction la race des chevaux anglais comme n'étant pas susceptible d'être croisée avec les juments françaises. Ces croisements ont eu lieu sous le règne de l'infortuné Louis XVI et jusqu'à l'époque de la révolution. Notre confrère en a encore admiré de beaux restes , en 1789 et 1790 , au haras du Pin , département de l'Orne. Enfin , il a trouvé dernièrement deux superbes chevaux anglais de remonte au haras de Saint-Lo qu'il a visité , l'automne dernier , dans un voyage qu'il a fait avec MM. Dubuc et Vitalis , dans le département de la Manche.

= M. Le Prevost a aussi rendu compte d'un article de médecine vétérinaire inséré dans les *Annales de l'Agriculture française* , mois de juillet 1818 , et qui a pour objet une épizootie observée sur un troupeau de moutons , au mois de mai 1817 , par M. Guillaume , vétérinaire , à Issoudun , département de l'Indre.

Cette maladie est connue dans le pays sous le nom de *mouroi-rouge* , dénomination qui , dans le langage des campagnes , indique assez bien son effet le plus commun , c'est-à-dire la mort , en même temps qu'elle en indique quelque caractères , comme l'injection de la conjonctive , l'hématurie , etc.

M. Le Prevost ne pense pas que cette maladie soit aussi ignorée que le croit M. Guillaume. Suivant notre confrère , elle a beaucoup de rapports avec celle décrite par Chabert et connue en Sologne sous le nom de *maladie rouge* , *maladie de la Sologne*. La description des symptômes , les lésions observées dans plusieurs autopsies tant en Sologne que par M. Guillaume , dénotent que cette maladie est éminemment inflammatoire.

L'auteur donne d'abord quelques détails sur la topographie d'un des domaines de la terre de Diors, près Issoudun, habité par le troupeau malade ; puis il passe à la description des symptômes : leurs périodes se succèdent avec tant de rapidité que le vétérinaire le plus attentif a peine à les saisir. Tous les individus qui ont péri de cette maladie paraissaient jouir d'une santé parfaite quinze minutes avant leur mort ; tout annonçait la santé la plus robuste quand tout-à-coup les yeux devenaient étincelants, l'animal tombait dans de violentes convulsions, rendait, après de grands efforts, quelques gouttes d'urine d'un rouge très-intense, la conjonctive s'enflammait et était injectée, et l'animal périssait au milieu des plus affreuses convulsions.

M. Le Prevost ne partage pas l'opinion de l'auteur qui, embarrassé sur la véritable cause de la maladie, paraîtrait disposé à croire qu'elle est due soit à l'humidité des bergeries, soit à la mauvaise qualité des fourrages, et peut-être simultanément à ces deux causes ; car comment concevoir que ces causes éminemment débilitantes puissent produire une maladie d'un caractère diamétralement opposé ?

Il est au moins consolant de dire que la maladie n'avait aucun caractère de contagion, d'où il suit que l'auteur n'était pas fondé à la qualifier d'épizootie.

L'autopsie ayant fait reconnaître à M. Guillaume une inflammation considérable dans le quatrième estomac des moutons et dans tout le système urinaire, le traitement qu'il a indiqué consistait dans la diète, la saignée, les boissons mucilagineuses, acidulées, nitrées et camphrées, en modifiant toute fois le traitement selon l'âge et la constitution des individus.

A l'époque de l'invasion de la maladie, le troupeau était composé de quatre-vingt-sept moutons : dix-neuf étaient morts avant que le vétérinaire fût appelé ; six ont péri pendant le traitement, et soixante-deux ont été parfaitement guéris.

AGRICULTURE ET ÉCONOMIE RURALE.

L'Académie doit à la Société royale et centrale d'Agriculture l'envoi de ses mémoires et d'un grand nombre d'imprimés dont la lecture a occupé d'une manière tout à la fois agréable et utile quelques-unes de ses séances. Parmi ces différentes pièces, la Compagnie a distingué le *Rapport* très-intéressant sur les travaux de la Société pendant l'année 1818, par M. Silvestre, secrétaire perpétuel, membre de l'Institut royal, etc.

Dans ce rapport, écrit avec élégance, M. le secrétaire indique rapidement les objets dont la Société s'est occupée pendant le cours de l'année.

Les irrigations et les dessèchements ont surtout attiré son attention ; ses desseins ont été particulièrement secondés à cet égard par MM. le comte François de Neufchâteau, Jaubert de Passa, Chassiron, Yvart, Hericart de Thury, Enjalric et Riboud.

Ses recherches pour la propagation des amendements et des engrais ont obtenu des résultats satisfaisants.

La Société a continué ses travaux sur la connaissance et la propagation des pommes de terre.

M. Silvestre passe ensuite en revue une foule d'objets particuliers, résultat du travail des membres de la Société. Parmi ces travaux, on distingue les mémoires sur la taille des arbres à fruit et sur la sève, par M. Sageret ; le mémoire de M. Petit de Beauverger sur la culture des pêchers et autres arbres à fruit, à Montreuil et aux environs de Paris ; les mémoires de M. Vincent Saint-Laurent sur la culture des mûriers et sur l'éducation des vers à soie ; ceux de M. le comte d'Ourches sur la culture en grand du timothy (*phleum pratense*) ; ses expériences sur les boissons économiques ; son ouvrage sur l'agriculture de la

Sologne ; les renseignements précieux fournis par M. *Yvarl* sur celle de l'Auvergne , etc.

Des ouvrages plus généraux encore et qui ont pour objet l'économie rurale et publique ont aussi fixé hautement l'attention de la Société. Telles sont les lettres de M. *Frédéric Lullin de Châteauneuf* sur l'économie rurale et politique de la France , et le livre que M. le comte *Chaptal* a publié sur l'industrie française.

Plusieurs instruments utiles au perfectionnement des pratiques de l'économie rurale ont été présentés à la Société qui a eu cette année une occasion nouvelle de s'applaudir du concours qu'elle avait jadis ouvert sur le perfectionnement de la charrue. La charrue de M. Guillaume , dont le mérite a été particulièrement distingué , se propage de plus en plus.

La Société a reçu différents ouvrages sur l'économie et sur la médecine des animaux domestiques. M. *Lombard* a fait , cette année , un cours pratique de l'éducation des abeilles. M. *Tessier* a communiqué ses recherches sur la durée de la gestation et de l'incubation dans les femelles des divers quadrupèdes et oiseaux domestiques. Le même membre s'est assuré que le troupeau mérinos qui est entretenu dans la bergerie d'Arles a parfaitement soutenu la *transhumance* ; et cet essai heureux peut être regardé comme un progrès important dans l'acclimatation et la propagation des animaux à laine superfine.

M. le Secrétaire remarque que ce n'est point le laboureur qui améliore l'agriculture , mais que ce sont les propriétaires instruits par les observations des agronomes qui font les améliorations. Il termine son rapport en émettant le vœu de voir entrer l'agriculture dans l'instruction publique en France ; ce vœu , s'il était exaucé , aurait , suivant lui , la plus grande influence sur l'accroissement de notre prospérité et sur celui de notre puissance.

= M. *Auguste Le Prevost* a entretenu l'Académie d'une lettre de notre confrère non résidant, M. le comte François de Neufchâteau, à la Société d'Agriculture de Perpignan, sur *l'irrigation et autres objets d'économie rurale*.

Cet écrit, dit M. Le Prevost, offre, dans un cadre fort resserré, tant de vues utiles, de réflexions judicieuses et de questions importantes que je ne balancerais pas à vous proposer d'en entendre la lecture en entier si son objet principal n'était d'un intérêt presque entièrement local, et ne se refusait par conséquent à ces développements détaillés qu'une utilité directe doit seule autoriser. Mais s'il ne m'est pas permis d'enfreindre ces règles posées par la sagesse et les convenances, je vous demanderai la permission de vous citer textuellement tout ce dont elles n'exigeront pas le sacrifice, bien sûr que vous y trouverez de nouveaux et puissants motifs de vous féliciter de compter l'auteur au nombre de vos correspondants.

Dans la lettre qui fait le sujet de ce rapport, après avoir rappelé qu'on ne saurait rendre un plus grand service à l'agriculture qu'en indiquant des moyens d'irrigation pour des terres arides, et de dessèchement pour des terres noyées, M. le comte François de Neufchâteau demande à la Société d'agriculture de Perpignan des renseignements circonstanciés sur le système admirable d'arrosement qui est pratiqué dans le comté du Roussillon, sur l'époque où il fut établi, et la législation qui le régit. Cet objet, fort légèrement traité dans le *Voyageur Français* de l'abbé de la Porte, et antérieurement, l'état de la France, par le comte de Boulanvilliers, n'ont été décrits avec quelque étendue que par M. Birkbek, voyageur anglais qui a visité la France en 1814.

En partageant l'opinion des célèbres agronomes qu'il cite sur la haute importance des travaux hydrauliques pour l'agriculture, M. Le Prevost croit devoir ajouter que notre

pays est un de ceux qui les réclament et qui s'y prêtent le moins. Nos vastes plaines du pays de Caux, du Vexin et du Roumois..... Ici, il n'y a rien à faire pour l'irrigation des terres de labour à qui l'humidité de l'atmosphère permet de se passer, plus que partout ailleurs, de ce puissant secours ; mais il reste beaucoup à faire pour leur dessèchement. La plupart des terrains de nos plaines s'égouttent mal parce qu'on néglige ou parce qu'on ignore les moyens employés dans d'autres pays, et particulièrement en Savoie, en Angleterre et en Irlande pour l'écoulement des eaux superflues. On peut dire que dans presque toute la Normandie et notamment dans ce département, l'irrigation, uniquement réservée pour les prairies naturelles seules, s'y fait même assez mal par le concours de plusieurs circonstances ; savoir : 1^o le peu de lumières des propriétaires ou agriculteurs qui les empêche de tirer tout le parti possible des eaux et des moyens d'égout à leur disposition ; 2^o le défaut de ressources pécuniaires, de garanties de jouissance suffisante pour permettre d'entreprendre de grands travaux quand ils sont nécessaires ; 3^o la division des propriétés poussée jusqu'à l'infini qui met rarement à portée d'aller chercher les eaux assez loin ; 4^o le défaut d'une bonne législation sur la police des eaux ; 5^o la lutte continuelle entre l'agriculture et l'industrie manufacturière pour s'emparer des cours d'eau, lutte qui tourne toujours plus ou moins au détriment de la première.

M. Le Prevost pense que la plupart de ces circonstances fâcheuses pourraient disparaître de nos vallées si, comme en Lombardie, une administration protectrice et éclairée embrassant dans son action tout le cours d'une rivière et y appliquant toutes les ressources de la science et du pouvoir distribuait les eaux de manière à ce qu'il n'y eût aucune portion de perdue.....

Les autres objets d'intérêt local dont s'occupe ensuite

M.

comte François de Neufchâteau sont 1^o un ancien projet de construction de canal commencé à la fin du dix-septième siècle ; 2^o l'avantage qu'il y aurait à planter en *robinia* ou faux *acacia* de petites portions de terrain qu'il est affligeant de voir encore désertes et nues au milieu des campagnes si bien mises en valeur : c'est , dit-il , le bois qui vient le plus vite et dont les feuilles sont un des meilleurs fourrages ; 3^o la manière simple et exempte de tout danger usitée dans le Roussillon pour abattre les bœufs ; 4^o les *gitanos* du Roussillon , espèce de race nomade et dépravée connue chez nous sous le nom de Bohémiens ou d'Égyptiens et dont on assure que le midi de la France n'est pas entièrement purgé.

La deuxième partie de la brochure que M. Le Prevost analyse ici renferme les passages de la relation du voyage de M. Berlibeck , dont M. François de Neufchâteau a cru que la publication pouvait être agréable ou utile aux amis de la patrie et de l'agriculture. Parmi ces passages , les uns regardent la Normandie et sont relatifs à l'instruction primaire de nos cultivateurs , à la plantation de nos routes , à la bonne mine des gens de la campagne , à l'aisance de nos fermiers , aux volailles , au cours de la Seine , etc. ; les autres contiennent des observations sur les jardins de Montreuil , l'hôpital de Lyon , la descente du Rhône , les diligences , le beau pays de Nîmes à Montpellier , les meilleures charrues aux environs de Toulouse , les ormes fourrages , le Conservatoire des arts et métiers à Paris , et enfin des conjectures sinistres sur la décadence de l'agriculture française.

J'aurais pu sans doute , dit M. Le Prevost , vous offrir ici une analyse plus succincte , mais j'ai compté sur votre indulgence pour des développements tendant à l'amélioration du premier des arts , et dont il n'est peut-être pas un qui , fécondé par vos méditations , ne puisse devenir un germe de prospérité pour notre belle patrie.

E

= M. Dubuc a lu un mémoire sur la *fermentation des moûts ou sucs de pommes, récolte de 1818, contenant des moyens simples pour exciter leur fermentation et leur clarification, et les convertir en cidre potable.*

D'après des observations faites par des agronomes instruits, dit M. Dubuc, il paraît certain que le moût des pommes à cidre entre difficilement cette année en fermentation, et que le cidre qui en provient ne s'éclaircit point, devient épais, d'une saveur fade, et par conséquent peu commercable.

Les pommes ayant acquis, sur les arbres mêmes, un trop grand degré de maturité par l'effet de la longue sécheresse et des chaleurs qui ont régné pendant l'été dernier, ont perdu une grande partie de l'acide qu'elles contiennent ordinairement, et la quantité de cet acide ne se trouve plus en rapport convenable avec les principes muqueux et sucré pour que la fermentation s'opère complètement dans le suc de la plupart des pommes à cidre.

On a remarqué d'ailleurs que les moûts sont cette année beaucoup plus sucrés qu'à l'ordinaire, ce qui explique la difficulté qu'ils éprouvent pour arriver à une fermentation complète; car on sait que le mouvement fermentatif s'excite mal dans un liquide trop dense et trop chargé de sucre, et que pour le faire naître il devient indispensable d'ajouter à ce liquide un acide végétal, et quelquefois une certaine quantité d'eau.

Des expériences tentées avec le tartre rouge et le levain de bière ont appris à M. Dubuc qu'il était possible de corriger les sucs de pommes récoltées cette année, et de les amener, par l'art, au degré de fermentation requis pour donner de bon cidre.

Le travail de M. Dubuc est terminé par quelques observations générales sur les moyens employés dans les campagnes pour faire fermenter et clarifier les cidres trop lents à entrer en fermentation ou qui ne se clarifient pas d'eux-mêmes.

L'impression de ce mémoire dans le bulletin de la Société médicale du département de l'Eure a donné aux cultivateurs qui auraient eu besoin d'y recourir la facilité d'en tirer un parti utile.

= Un membre de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, a fait parvenir à l'Académie des *Observations sur les chemins vicinaux*.

Suivant l'auteur, si les lois relatives aux chemins vicinaux n'ont encore pu procurer tout le bien qu'on s'en était promis, c'est parce que les communes sur le territoire desquelles ces chemins sont situés, ont été *seules* chargées de leur réparation et de leur entretien.

Souvent les plus faibles de ces communes soit en revenu, soit en population, se trouvent avoir beaucoup plus de travaux à faire que les plus fortes; elles sont nécessairement en retard vis-à-vis de celles-ci, et il en résulte de nombreuses lacunes qui rendent presque infructueuses les premières dépenses.

L'auteur montre par des exemples sans réplique l'injustice qu'il y a d'obliger seules les communes pour le territoire qu'elles fournissent aux chemins vicinaux, et il regarde comme essentiel de faire des fonds *cantonnaux* et non *d'arrondissement*. Il signale ensuite quelques abus qui ont lieu relativement à la qualité des matériaux employés à la confection des chemins vicinaux, et à la réception des ouvrages. Il voudrait que l'on réparât *simultanément* tous les chemins vicinaux d'un canton, en commençant par les endroits les plus mauvais: de cette manière, aucun d'eux n'éprouverait une surcharge de transports, et aucune commune ne perdrait son commerce, ce qui a lieu lorsqu'un seul chemin se trouve mis en réparation de préférence à tous les autres.

Quant à l'entretien, on devra se déterminer pour des baux à longs termes dont l'expérience a si bien prouvé

autrefois l'utilité , et par conséquent la nécessité. Mais pour maintenir en bon état les chemins, il ne suffit pas du curage annuel des fossés ni du rechargement des chaussées , l'élagage doit être pris en grande considération.

Enfin l'auteur , dans les intérêts de l'agriculture et du commerce intérieur , attend de la sagesse du Gouvernement et des Chambres une loi claire et précise basée sur cet axiome incontestable : *Que tout fardcau , quelque pesant qu'il soit , peut devenir insensible à mesure qu'en se divisant il est supporté par un plus grand nombre d'individus.*

= M. Vitalis a rendu compte du *Rapport sur les fosses mobiles et inodores* de MM. Cazeneuve et Compagnie , fait à la Société royale et centrale d'Agriculture , dans sa séance du 19 août 1818 , par MM. Dubois , Huzard et Héricart de Thury , rapporteurs ; suivi d'un *supplément contenant des recherches sur l'utilité de l'urine par rapport à l'agriculture* , par M. le comte François de Neufchâteau.

Pour prévenir tous les abus , les inconvénients et les dangers inévitables de notre ancien système des fosses d'aisance , dit M. Vitalis , MM. Cazeneuve et Compagnie ont pensé qu'il fallait attaquer le mal dans son principe , en séparant immédiatement la matière liquide de la matière solide aussitôt leur précipitation , afin d'empêcher la fermentation continuelle qui s'engendre dans la vanne des anciennes fosses. D'après cette considération , ils ont disposé un appareil de telle manière que la séparation peut se faire d'elle-même au fur et à mesure de la chute et de l'amoncellement des matières. Cet appareil consiste en deux tonnes de bois de chêne cerclées en fer , placées l'une au-dessus de l'autre au pied des tuyaux de descente accoutumée. La tonne supérieure est placée debout , l'autre est couchée.

La première reçoit les matières à leur descente des tuyaux en poterie. Elle contient trois filtres placés verti-

calement d'un fond à l'autre et ouverts par en bas. Ces filtres sont des tuyaux de plomb percés dans toute leur hauteur d'un grand nombre de petits trous , qui permettent immédiatement la séparation et l'écoulement des eaux dans la tonne inférieure , tandis que les matières épaisses restent dans celle d'en haut.

Pour empêcher les gaz de se dégager de la tonne inférieure , on a prolongé la queue de l'entonnoir qui est placé entre les deux tonnes et sous le fond de la supérieure jusqu'au fond de la tonne inférieure. A cet entonnoir , M. Bourla fils , architecte de la compagnie Cazeneuve , en a depuis substitué un autre qu'il appelle *entonnoir à vanne*. Ce nouvel entonnoir est construit d'après les mêmes principes que les cuvettes à vanne de M. Deparcieux , pour les puisards , et dont on trouve une description détaillée , avec une planche , dans les mémoires de l'Académie royale des Sciences , année 1767.

L'appareil , monté sur un chantier , peut se placer dans l'endroit d'une cour , d'un hangar ou d'une cave qu'on veut lui sacrifier , sans qu'on puisse aucunement en être incommodé ; et le service des entrepreneurs s'y fait sans embarras et avec une telle facilité que l'on peut changer la tonne supérieure ou inférieure , selon le besoin , pour en placer une nouvelle , à l'insçu même des personnes qui habitent le rez de chaussée et qui ne voient que les manœuvres ordinaires des tonneliers montant et descendant des tonneaux.

Déjà un grand nombre d'appareils de fosses d'aisance mobiles et inodores sont établis dans Paris , soit pour de grands établissements publics , soit pour des maisons particulières , et l'expérience a prouvé que telle est la perfection à laquelle MM. Cazeneuve sont parvenus , qu'on ne peut rien désirer de plus.

Des essais semblables ont été tentés à Rouen par les soins de M. le baron Malouet , Préfet du département de

la Seine-Inférieure , à la caserne de la gendarmerie royale , à la prison de Saint-Lo et à Bicêtre. Ces essais ont obtenu des succès qui font vivement désirer que le système des anciennes fosses d'aisance soit bientôt remplacé , dans notre ville , par les appareils de MM. Cazeneuve. Les principaux avantages de ces appareils sont , 1^o d'être fondés sur les principes d'une théorie saine et raisonnée ; 2^o de faciliter les recherches des objets perdus dans les fosses et de prévenir certains crimes ou délits trop communs dont on a fréquemment cherché à faire disparaître les traces dans les fosses d'aisance ; 3^o de pouvoir être placés partout indistinctement et indifféremment sous un hangar , dans une cour , dans une cave ou dans une fosse , et de n'exiger qu'un espace de quelques mètres carrés ; 4^o de remédier à tous les accidents et à tous les inconvénients de l'ancien système , tels que les infiltrations et l'infection des puits ; de permettre aux ouvriers d'y travailler dans toutes les saisons ; de faire le service et toutes les réparations nécessaires sans être incommodés ; 5^o d'être peu dispendieux , et à la portée des propriétaires les moins fortunés ; 6^o de mettre les caves et les fondations des maisons à l'abri des infiltrations et des salpêtrisations inévitables dans les anciennes fosses ; 7^o de prévenir les terribles explosions des fosses d'aisance telles que celles du Gros-Caillou , du Petit-Bourbon , de la rue Saint-Antoine ; celle qui eut lieu dernièrement rue Quincampoix , et plus récemment encore le funeste et malheureux événement de la grande fosse d'aisance de la maison de détention de Clermont-Oise ; 8^o d'abrégier la fabrication de la poudrette en même temps qu'elle lui conserve plus de principes fertilisants ; 9^o de former abondamment un liquide précieux soit pour l'arrosage des terres à amender , soit dans de grandes manufactures pour servir immédiatement à préparer une foule de produits utiles.

Personne ne s'étant jusqu'ici suffisamment expliqué sur

l'usage que les cultivateurs sont à portée de faire des urines que le service des fosses mobiles et inodores permet d'obtenir séparément , M. le comte François de Neufchâteau , dont le zèle pour la prospérité de l'agriculture française mérite les plus grands éloges , a traité ce sujet avec cette supériorité de talents qui lui est familière , et il résulte de ses savantes recherches que l'urine des animaux en général et celle de l'homme en particulier doivent être considérées comme l'engrais le plus riche que l'on puisse offrir à l'agriculture.

D'après ces considérations , je propose à l'Académie d'accorder son suffrage aux appareils de MM. Cazenève.

L'Académie , après avoir entendu la lecture du présent rapport , en a adopté la conclusion.

ARTS INDUSTRIELS.

M. *Gabriel Gervais*, ancien fabricant à Rouen , a adressé à l'Académie un écrit dont l'objet est de fixer d'une manière précise l'époque de l'emploi du coton en tissus.

M. Gervais combat l'opinion émise par M. Morel , alors inspecteur des manufactures , dans un recueil de règlements imprimé en 1750 , et de laquelle il résulterait que l'emploi du coton en tissus ne date que de 1700 à 1701.

M. Gervais prouve que trois ans après l'érection de la communauté des passementiers par François I^{er}, le 20 mai 1531 , en faveur de quarante-cinq ouvriers établis à Rouen , et qui ne fabriquaient alors que des étoffes en or , en argent et en soie , cette communauté obtint du même monarque des lettres-patentes pour employer le coton filé en tissus.

Suivant M. Gervais , le sieur Morel se trompe encore lorsqu'il avance que le premier règlement qui paraît avoir été rendu pour les manufactures , est celui du 14 août 1676,

que le second est du 24 décembre 1701 , puisque dès l'an 1531 , il en fut donné un pour étoffes d'alors , et qu'il en parut d'autres en 1543 , 1577 , 1585 , 1660 , 1667 et 1670.

M. Gervais s'appuie en outre sur les ordonnances royales qui font foi que sous Louis XII , qui régna après Charles VIII depuis 1498 jusqu'en 1515 , l'emploi du coton était inconnu. Ceci se prouve par un *maximum* que ce monarque établit sur toutes les marchandises de fabrique. Or , ce *maximum* ne porte sur aucune marchandise ou le coton fût employé , mais seulement sur les draps fabriqués à Rouen.

La fabrication des draps à Rouen n'a cessé entièrement que vers le milieu du dernier siècle , et il est probable , dit M. Gervais , que le bas prix de la main-d'œuvre et l'augmentation des charges locales ont ruiné parmi nous cette branche d'industrie.

La fabrique des chapeaux a eu le même sort ; nous voyons aussi s'éteindre celle des tissus en soie pure et mélangée. Ce genre de fabrication , très-florissant il y a cinquante ou soixante ans , a presque entièrement disparu. M. Vattier est aujourd'hui le seul fabricant qui s'en occupe , mais ses produits sont loin de suffire pour attirer des acheteurs étrangers.

C'est à Louis XI , dont le règne commença en 1461 et finit en 1483 qu'on doit l'origine , en France , de la fabrication des tissus de soie , d'or et d'argent. C'est ce monarque qui fit venir d'Italie des ouvriers qu'il établit dans la ville de Tours.

Au travail qu'il a bien voulu communiquer à l'Académie , M. Gervais a joint , 1^o un exemplaire des *Statuts de la communauté des anciens passementiers* ; 2^o un exemplaire du *Recueil des réglemens sur les manufactures* , recueil composé par le sieur Morel.

L'Académie a accepté avec reconnaissance le don que

M. Gervais lui a fait de ces deux ouvrages dans lesquels il a puisé les matériaux de l'écrit dont on vient de rendre compte. Ce travail ne peut qu'ajouter à l'estime dont cet habile et respectable fabricant a constamment joui pendant le cours de la longue et honorable carrière qu'il vient de terminer à l'âge de 84 ans.

= M. le Secrétaire des sciences a rendu un compte verbal de la *Notice sur les travaux de la Société d'encouragement pour les progrès de l'industrie nationale*, par M. Guillard Senainville, agent général de ladite Société.

Cette notice, a dit M. Vitalis, écrite avec méthode, élégance et précision, a pour but de faire connaître l'étendue des travaux de la Société d'encouragement, et l'importance des services qu'elle a rendus à l'industrie française.

L'auteur offre d'abord l'histoire de la Société durant les deux premières années qui ont suivi son établissement. Quittant ensuite la forme historique, M. Guillard donne le précis analytique des succès qu'elle a obtenus, soit pour le perfectionnement des arts déjà cultivés parmi nous, soit pour l'introduction de nouvelles branches d'industrie.

Des prix honorables, des médailles d'encouragement ont éveillé partout l'émulation et excité d'un bout de la France à l'autre le génie des artistes dans tous les genres. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste nombreuse des arts mécaniques ou chimiques dont M. Guillard a su former un tableau si intéressant.

L'Académie de Rouen, placée au milieu d'une cité populeuse qui doit toute sa gloire et une bonne partie de ses richesses à l'activité et aux ressources de l'industrie, sera sans doute, de toutes les Sociétés savantes du royaume, la première à s'empresse de rendre hommage aux efforts constants et généreux de la Société d'encouragement, et à la féliciter des heureux succès qu'elle a

déjà obtenus et qui lui en assurent de non moins glorieux pour l'avenir.

Mais , Messieurs , quel heureux et brillant avenir ne promettent-elles pas aux arts industriels ces distinctions flatteuses , ces récompenses honorables que Sa Majesté est dans l'intention de décerner prochainement aux savants , aux artistes , aux manufacturiers qui , par leurs découvertes ou leurs inventions , auront contribué aux progrès de l'industrie nationale ? Notre auguste monarque pouvait-il employer des moyens plus puissants pour exciter l'émulation , encourager les talents et enflammer le génie ? C'était peu pour son cœur tout paternel d'avoir écarté loin de nous l'horrible fléau de la guerre , il a voulu encore ajouter aux douceurs , à l'incalculable bienfait de la paix , le charme et les avantages qui naissent de la culture des arts.

Bénédissons le jour fortuné qui a rendu un monarque chéri à ses sujets , un père aux vœux de ses enfants ! Toutes ses pensées , toutes ses sollicitudes sont dirigées vers le bonheur , la gloire et la prospérité de la France. Que tous les sentiments pour sa royale personne soient donc inspirés par la reconnaissance , l'amour et la fidélité !



~~~~~  
PRIX PROPOSÉ POUR 1820.

La classe des sciences avait mis au concours , pour cette année , la question suivante :

« *Quels sont les moyens , dépendants ou indépendants du  
» pyromètre de Wedgwood , les plus propres à mesurer , avec  
» autant de précision qu'il est possible , les hauts degrés de  
» chaleur que certains arts , tels que ceux du verrier , du  
» potier de terre , du faïencier , du porcelainier , du métal-  
» lurgiste , etc. , ont besoin de connaître ? »*

Un seul mémoire , portant pour épigraphe : *Experientia præstantior arte* , a été envoyé au concours et a obtenu une mention honorable ; mais l'Académie ne l'ayant pas jugé digne du prix , la question a été remise au concours pour 1820.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté , où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où la pièce ou mémoire aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés , francs de port , à M. VITALIS , Secrétaire perpétuel de l'Académie , pour la classe des Sciences , avant le 1<sup>er</sup> juillet 1820. Ce terme sera de rigueur.

---

**NOTICE NÉCROLOGIQUE****SUR M. LAMANDÉ.****PAR M. LAMANDÉ , son fils.**

**M. François-Laurent LAMANDÉ**, inspecteur-général du corps royal des ponts et chaussées , officier de la Légion d'honneur , chevalier de l'Ordre du Roi , membre de l'Académie royale des sciences , belles-lettres et arts de Rouen , naquit à Dinan , en Bretagne , le 15 avril 1735.

Il perdit de bonne heure son père , bourgeois de cette ville , qui y jouissait d'une fortune aisée , mais qui eut un si grand nombre d'enfants ( M. Lamandé fut le dix-huitième ) qu'il ne laissa presque rien à chacun-d'eux. Il avait senti qu'à défaut de biens , l'héritage le plus précieux qu'il pût leur transmettre était une bonne éducation. M. Lamandé fut envoyé très-jeune à Paris pour perfectionner , dans l'université de cette ville , les études qu'il avait commencées dans sa province. Son goût le portait principalement vers l'étude des sciences physiques et mathématiques. Il eut pour maître l'abbé de la Caille , et pour condisciples l'abbé Marie , Bernardin de Saint-Pierre et Bailli.

Il avait été recommandé par sa famille à Duclos , membre de l'Académie française , et né , comme lui , à Dinan. Il fut présenté par cet académicien dans les cercles savants et brillants de la capitale. Il y fit connaissance avec Buffon , d'Alembert , Soufflot et Perronnet , premier ingénieur du Roi , dont il devint l'élève et l'ami , et qui

l'attira à l'école qu'il venait de créer avec M. de Trudaine pour les élèves des ponts et chaussées.

M. Lamandé fut admis à cette école en 1755. Il avait alors vingt ans. Il y obtint des succès marquants qui le firent distinguer de ses émules et appeler au rang de professeur. Il fut, en 1758, placé dans le corps royal des ponts et chaussées, et, en qualité de sous-ingénieur, dans la généralité de Tours. L'on construisait alors le grand pont sur la Loire, aux travaux duquel il fut pendant quelque temps employé, ainsi qu'aux nouvelles routes que le Roi faisait ouvrir dans cette province.

Après avoir appliqué la science aux constructions des routes et à quelques tracés de canaux de navigation, M. Lamandé se dévoua plus particulièrement aux travaux maritimes. Le port des Sables-d'Olonne réclamait des améliorations importantes. Tout un quartier de la ville était menacé d'être envahi par la mer. M. Lamandé y fut envoyé en 1765. Il étudia les mouvements de la mer, la marche des alluvions, et parvint enfin, par un projet bien conçu et bien exécuté, à sauver pour toujours la ville d'un danger qui paraissait inévitable. Bernadin de Saint-Pierre dit, dans ses harmonies de la nature, que ce service fit à M. Lamandé une telle réputation, et laissa une telle impression dans l'esprit des habitants que, plusieurs années après qu'il eut quitté ce pays et par reconnaissance, un des propriétaires qui avait été le plus menacé, étant mort sans enfants, lui fit par son testament un legs assez considérable.

M. Lamandé, pendant son séjour aux Sables-d'Olonne, épousa une fille de M. Jacobsen, issu d'une ancienne famille flamande et riche propriétaire à Noirmoutier où il employait et augmentait sa fortune à d'immenses travaux de dessèchement qui faisaient la prospérité de ce pays, et pour lesquels son gendre l'aida beaucoup de ses conseils. Il eut de ce mariage deux enfants, un fils

qui ayant suivi la même carrière , a construit à Paris les ponts d'Austerlitz et d'Jéna , et fondé le pont de Rouen ; et une fille mariée à M. Vallée , capitaine dans l'arme du génie et chevalier de la Légion d'honneur.

En 1779 , M. Lamandé fut nommé ingénieur en chef et appelé dans la généralité de Paris , où , suivant l'excellent usage alors établi , on employait aux travaux marquants qui s'y exécutaient un certain nombre d'ingénieurs en chef parmi lesquels l'administrateur et le premier ingénieur qui dirigeaient le corps des ponts et chaussées , après avoir mieux connu et apprécié ces ingénieurs , faisaient un choix entr'eux à mesure que les places dans les généralités devenaient vacantes , et les plaçaient dans celles où leurs talents et leurs caractères paraissaient le mieux convenir.

La place d'ingénieur en chef de la généralité de Montauban vint à vaquer en 1780 , et M. Lamandé fut envoyé pour la remplir. Trois années après , en 1783 , il fut appelé à remplacer M. de Cessart comme ingénieur en chef de la généralité de Rouen , qui était alors la plus importante du royaume à cause du grand nombre de travaux maritimes qui s'exécutaient à-la-fois sur tous les points de la côte de la Haute-Normandie. M. Lamandé occupa depuis 1783 jusqu'en 1796 cette place importante d'ingénieur en chef , d'abord de la généralité de Rouen , et depuis du département de la Seine-Inférieure. Il eut à diriger pendant ces treize années les ouvrages les plus marquants , et toujours avec succès. Il sut se concilier , par ses principes et son caractère , l'estime générale des habitants de la Normandie , et il laissa dans ce département une réputation et des amis qui lui font plus d'honneur encore que ses grands travaux. Les ports de Rouen , de Dieppe , Fécamp , Saint-Valery et Honfleur lui ont dû successivement de nombreuses améliorations. Mais c'est surtout au Havre qu'il a déployé ses grands talents et ses vastes

connaissances dans l'art de l'ingénieur. Ce port était obstrué par des attérissements , ses bassins étaient insuffisants pour le commerce , les bâtiments restaient exposés aux dangers de l'échouage et aux dangers encore plus grands des tempêtes. Il a rédigé le projet général de ce port approuvé par le roi Louis XVI en 1787 , et dont il a commencé l'exécution telle qu'on la continue aujourd'hui. Ce même monarque lui accorda pour récompense de ses travaux et de ses services des lettres de noblesse avec la promesse du premier cordon qui viendrait vacant dans l'Ordre de Saint-Michel. Cette promesse , faite par le roi Louis XVI en 1787 , fut acquittée par Louis XVIII , son successeur , en 1816.

M. Lamandé , pendant sa résidence à Rouen , fit pour la ville et le port des projets utiles et d'embellissement qui , sans la révolution , auraient probablement reçu leur exécution. Un de ces projets était d'ouvrir un canal de navigation dans le faubourg Saint-Sever , de construire deux ponts de pierre , l'un dans le prolongement du boulevard de Crosne redressé , l'autre à l'extrémité occidentale de l'Ile-la-Croix , emplacement dont le conseil général des ponts et chaussées a fait choix en 1808 pour celui que l'on bâtit actuellement. L'espace compris entre ces deux ponts devait former un bassin pour les navires marchands qui , par une branche de communication , auraient passé de ce bassin dans le canal de navigation précité.

M. Lamandé était un des membres de l'Académie royale des sciences , belles-lettres et arts de Rouen ; il attachait le plus grand prix aux suffrages et à l'amitié des membres de cette Compagnie qu'il eut quelquefois l'honneur de présider.

Promu au grade d'inspecteur général des ponts et chaussées le 5 février 1796 , il quitta avec regret la résidence de Rouen pour venir exercer à Paris les fonctions de membre du conseil général des ponts et chaussées , qu'il

remplit pendant dix-neuf années consécutives avec la plus grande distinction. C'est dans cet intervalle qu'il reçut, comme récompense de ses services, la décoration d'officier de la Légion d'honneur. Il fut admis à la retraite le 5 septembre 1815, et se retira dans une propriété près de la Flèche, où il passa les dernières années de sa vie. Les bontés du Roi vinrent encore l'y trouver, et il y reçut le cordon de l'Ordre royal de Saint-Michel.

C'est dans cette ville qu'il acheva sa longue et honorable carrière le 15 mai dernier à l'âge de 84 ans, au sein d'une famille dont il faisait le charme et le bonheur. Il parvint à un âge avancé sans avoir éprouvé les infirmités de la vieillesse. Il conserva jusqu'à ses derniers momens toute la fraîcheur de son imagination et une présence d'esprit admirable. Il demanda et reçut les derniers secours de la religion avec un calme qui annonçait la sérénité de son âme. Il n'avait jamais fait que du bien, mourait sans ennemis et voyait finir sans douleur une vie heureuse et honorée.

Il a laissé dans les larmes une épouse et des enfants inconsolables de sa perte. Il a mérité d'être regretté de tous les gens de bien qui l'ont connu. Paisible au sein d'une famille chérie, il se livrait volontiers aux charmes de la méditation. Il portait dans les conférences sérieuses et dans les conseils d'administration un esprit conciliant qui réunissait les suffrages; on eût dit qu'il cherchait à s'instruire, lors même qu'il instruisait les autres.



~~~~~

MÉMOIRES

*Dont l'Académie a délibéré l'impression en
entier dans ses Actes.*

VOYAGE MINÉRALOGIQUE

A la mine de houille de Litry et à Cherbourg,

PAR M. VITALIS.

MESSIEURS,

DEPUIS long-temps je m'étais proposé de visiter la mine de houille qu'on exploite à Litry, entre Bayeux et Saint-Lo, et les travaux du port de Cherbourg.

Deux de mes honorables collègues, MM. Dubuc et Le Prevost, médecin vétérinaire, ayant bien voulu accepter la proposition que je leur fis de se joindre à moi, nous partîmes de Rouen, le 26 août dernier, en nous dirigeant sur la ville de Caen, où nous arrivâmes le lendemain à quatre heures du matin.

L'abbaye aux hommes, la place Royale, l'Hôtel-de-Ville, la bibliothèque, le collège royal, le nouvel hôtel de la préfecture et le cours la Reine qui l'avoisine furent les principaux objets qui attirèrent à Caen notre attention.

Le triste aspect du port envahi par un sable limoneux nous inspira le désir de voir mettre bientôt à exécution

F

les travaux proposés par M. Lange , membre de la Société d'agriculture et de commerce de Caen , dans un mémoire qu'il vous a adressé l'année dernière sur l'avantage qu'il y aurait à rendre l'Orne navigable depuis cette ville jusqu'à Argentan , en déplaçant l'embouchure de cette rivière , et sur la possibilité de la faire communiquer avec la Loire par la Mayenne ou la Sarthe sans aucunes dépenses pour l'Etat.

Le 28 , nous quittâmes la ville de Caen pour nous rendre à Litry en passant par la ville de Bayeux.

L'église cathédrale de cette ville mérite d'être vue. L'architecture en est belle , et les décorations intérieures nous ont paru de très-bon goût. La tour de cette église renferme une horloge à carillon qui annonce les divisions de l'heure par des airs variés. Le temps ne nous a pas permis de monter au sommet de la tour , du haut de laquelle on découvre , dit-on , un point de vue aussi agréable qu'il est étendu.

Quelques heures nous suffirent pour nous rendre de Bayeux à Litry.

Cette mine appartenait autrefois à M. le marquis de Balleroy , village peu éloigné de Litry.

Avant la découverte de la mine de charbon , M. de Balleroy exploitait une mine de fer , et avait obtenu du Gouvernement une concession de terrain de quatre lieues carrées de superficie , afin de pouvoir se procurer le minéral nécessaire à l'entretien de ses forges.

En 1744 , une fouille que l'on fit à Litry dans l'espoir d'y trouver du minéral mit au jour une veine de charbon de terre que l'on s'empessa d'exploiter.

Mais soit que la mécanique ne fût pas alors aussi perfectionnée qu'elle l'est de nos jours , soit que les travaux aient été mal dirigés , ou que la confiance du propriétaire ait été trompée par ses agents , M. de Balleroy , après avoir dépensé un capital de cinquante à soixante mille livres

de rente, se vit obligé d'abandonner une entreprise qui menaçait d'engloutir sa fortune toute entière, et il s'estima heureux de pouvoir concéder son exploitation à une compagnie d'actionnaires, moyennant des conditions assez avantageuses relativement à la position pénible dans laquelle il se trouvait alors.

La mine de Litry, dit M. Lefebvre d'Hellancourt, membre du conseil des mines, dans un écrit qu'il a publié en janvier 1803, la mine de Litry, entre Bayeux et Saint-Lo, mérite une attention particulière. Son produit annuel est au moins d'un million de quintaux. Elle est exploitée d'après les meilleurs principes, et c'est la première, en France, où l'on ait fait usage des machines à vapeur pour épuiser les eaux et amener au jour le charbon de terre.

La mine de Litry se dirige de l'est à l'ouest, et elle s'incline vers le nord. La disposition de la couche de houille découverte par M. de Balleroy présente la forme d'un fer à cheval. Le côté droit, après s'être enfoncé de près de 400 pieds en terre se relève un peu ensuite; le côté gauche s'enfonce aussi à la même profondeur, mais au lieu de se relever, comme le premier, il suit une direction presque horizontale, sur une étendue assez considérable. C'est cette couche de houille qui a été exploitée, en partie, par M. le marquis de Balleroy.

A peu de distance de cette première veine, il en a été trouvé une seconde, par la compagnie des actionnaires, dans une direction parallèle aux contours du côté gauche de la première; et ce sont ces deux couches que l'on exploite aujourd'hui.

Avant d'arriver au *toit* de la mine, on a rencontré un lit de galets en pouding de soixante à quatre-vingts pieds d'épaisseur.

Le *toit* est formé par un schiste feuilleté, noirâtre et micacé, dont on a su tirer un grand parti pour les muraillements de l'intérieur.

Au dessous du toit se trouve le *brouillage*, c'est-à-dire un mélange de charbon de mauvaise qualité et de l'espèce de schiste dont le toit est composé.

Cette première couche de charbon, peu épaisse, est séparée d'une seconde qui n'est ni plus épaisse, ni de meilleure qualité, par une couche mince de schiste marneux très-dur, et qu'on nomme *escaille supérieure*. Ce schiste sert à préparer le mortier nécessaire aux muraillements.

La seconde couche de charbon dont on vient de parler est séparée à son tour de la troisième couche qui fournit la houille de la meilleure qualité par une couche d'argile noire, bitumineuse et micacée qui forme l'*escaille inférieure*.

La troisième couche de charbon qui forme la couche principale a sept ou huit pieds d'épaisseur. La partie supérieure et la partie inférieure de cette couche, chacune d'une épaisseur égale à environ le quart de l'épaisseur totale, ne donnent qu'un charbon de moyenne qualité, et c'est entre ces deux veines que se trouve celle de la houille maréchale ou de la première qualité.

Le mur, c'est-à-dire la partie du sol sur lequel repose la mine est un schiste mêlé de stéatite.

Les terrains et les rochers interposés entre les veines sont des schistes de diverses solidités, de diverses couleurs, et quelquefois pyriteux.

Les roches environnantes sont du schiste primitif, d'un gris verdâtre, des ardoisières et des bancs de pierre calcaire.

La mine de Litry s'exploite au moyen de fosses ou puits et de galeries souterraines.

Les fosses sont au nombre de quatre. La profondeur de chacune d'elles est de quatre cents pieds, et elles sont distantes l'une de l'autre d'environ un demi quart de lieue.

La forme de ces puits est un quarré de six à huit pieds

de côté ; leurs parois sont boisées avec soin. Contre ces parois sont appliqués verticalement des échelles très-solides au moyen desquelles les ouvriers descendent dans la mine , et remontent ensuite après douze heures de travail. Ces ouvriers sont remplacés par d'autres qui font le service pendant le même espace de temps.

L'administration ne permet pas aux enfants de descendre dans la mine avant l'âge de douze ans ; au moyen de cette précaution , qui fait honneur à la prudence et à l'humanité de MM. les administrateurs , il est extrêmement rare qu'il arrive des accidents.

Pour en garantir le plus possible les ouvriers , on a établi , de quarante pieds en quarante pieds , dans la profondeur de chaque puits , des espèces de ponts qui s'abaissent et se relèvent ensuite contre les parois , en sorte que si un ouvrier vient à tomber , on peut espérer de le voir échapper à une mort qui , sans cette précaution , eût été inévitable.

Des seaux d'environ cinquante hectolitres de capacité montent et descendent alternativement en quatre minutes à l'aide d'une machine à molettes qui est mise en mouvement par une pompe à feu alimentée par l'espèce de houille de la moindre qualité.

Tandis que deux ouvriers reçoivent le tonneau chargé de houille , le tisonnier du fourneau de la pompe ouvre une soupape qui permet à la vapeur de s'échapper dans l'atmosphère ; le jeu de la pompe reste ainsi suspendu , mais aussitôt que le seau , débarrassé de la houille , est ramené au-dessus de la fosse , la soupape est fermée , la pompe reprend ses fonctions , continue ses alternatives de mouvement et de repos avec une régularité et une précision vraiment admirables.

Indépendamment des quatre pompes à feu attachées au service des quatre puits , il en existe une cinquième uniquement destinée à vider les eaux qui proviennent de

l'égout des terres dans toute l'étendue de la mine. On a ménagé à ces eaux, le long des galeries, des rigoles qui les conduisent à un seul et unique réservoir d'où la pompe les élève à la surface de la terre.

Les galeries, percées avec une rare intelligence, correspondent aux quatre fosses de manière à entretenir un courant d'air perpétuel dans tout l'intérieur de la mine, où jamais d'ailleurs le feu brisou, si redoutable dans certaines mines de houille, ne s'est montré.

Pour prévenir les accidents qui pourraient résulter de l'éboulement des terres, tantôt on a multiplié les étais, formés de fortes pièces de bois qu'on renouvelle aussi souvent que le besoin l'exige, c'est-à-dire très-fréquemment; tantôt on a pratiqué des muraillements dont les matériaux sont fournis par les schistes qui forment le toit de la mine et qui sont liés entre eux par un mortier dans la composition duquel on fait entrer le schiste marneux de l'escaille supérieure.

Le service de chaque puits n'exige pas moins de quarante ouvriers dont les uns sont occupés à extraire la houille et à la transporter dans les magasins intérieurs, les autres à charger le tonneau ou à le vider.

Quelques ouvriers sont en outre employés à trier le produit que le seau rapporte de l'intérieur de la mine. On est obligé en effet de séparer à la main les portions de schiste mêlées aux parties de houille de la veine du brouillage; de réunir à cette espèce de houille celle qui est contenue entre l'escaille supérieure et l'escaille inférieure, et qui toutes deux sont de la plus basse qualité. On fait aussi un lot particulier de la partie de houille contigue à l'escaille inférieure et de celle qui touche immédiatement le mur; ces deux parties donnent un charbon de moyenne qualité.

Quant au charbon de la première qualité, et qui se trouve entre les deux parties dont on vient de parler, on le tient en magasin dans l'intérieur de la mine en blocs

plus ou moins volumineux, pour l'empêcher de se déliter à l'air à raison des pyrites ou sulfures de fer qui se montrent à sa surface et répandus quelquefois à l'intérieur. Ce charbon ne sort de la mine que pour être livré sur-le-champ au consommateur.

Une grande partie du charbon de basse qualité est employé sur le lieu même à chauffer les fourneaux des machines à vapeur.

Celui de moyenne qualité sert à chauffer les fours répandus aux environs de la mine où l'on fabrique la chaux employée au service de l'agriculture, comme nous le dirons dans un mémoire qui fera suite à celui que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à l'Académie.

La houille de première qualité, ou *maréchale*, s'emploie dans les forges des maréchaux et pourrait servir au chauffage domestique.

Cette dernière espèce de houille est aujourd'hui peu abondante dans la mine de Litry, parce qu'à l'époque où la mine était exploitée pour le compte de M. le marquis de Balleroy on attaqua, de préférence à toutes les veines, le milieu de l'épaisseur de la troisième veine qui fournit en effet, ainsi qu'il a déjà été remarqué, une houille supérieure en qualité à toutes les autres.

L'administration se trouve donc aujourd'hui réduite à ne recueillir que les débris de cette veine précieuse dont le produit le plus abondant se compose des deux premières espèces de houille, c'est-à-dire de basse et de moyenne qualité.

Ce produit, quoiqu'encore assez bon, est cependant loin d'équivaloir à ce qu'il eût été sans le vice de la première exploitation. Mais, grâce à la sagesse des principes qui dirigent l'administration actuelle, les bénéfices vont toujours croissants, et deviendront plus considérables encore si la recherche d'une nouvelle veine *vierge* est couronnée du succès.

Pour terminer ce qui regarde la mine de Litry, je n'ai plus, Messieurs, qu'à vous entretenir de la houille pyriteuse qu'elle fournit et de l'emploi qu'on avait cru pouvoir en faire.

Personne n'ignore que le sulfure de fer qui fait quelquefois partie de la houille est susceptible de passer à l'état de sulfate de fer par son exposition plus ou moins prolongée à l'air atmosphérique. Depuis plus de douze ans, je conserve dans mon laboratoire un échantillon de houille pyriteuse dont la surface est encore aujourd'hui recouverte de cristaux de sulfate de fer (couperose verte du commerce) qui se sont formés presque sous mes yeux. Les mêmes phénomènes ont dû avoir lieu, dans les mêmes circonstances, à la mine de Litry, et ont conduit à l'idée de lessiver les échantillons de houille pyriteuse pour en séparer le sel ferrugineux.

Je fus consulté à ce sujet par MM. les actionnaires, et je m'empressai de leur communiquer tous les renseignements qui m'étaient demandés. Pendant quelques années on fabriqua une couperose de bonne qualité ; mais on s'aperçut bientôt que le lessivage de la houille sulfatisée en laissait les parties charbonneuses à l'état presque pulvérulent, et que la qualité en était d'ailleurs notablement altérée. On cessa donc de fabriquer la couperose, et avec d'autant plus de raison qu'il serait devenu impossible à la compagnie de soutenir la concurrence avec les fabriques de couperose où ce sel se fabrique de toutes pièces, c'est-à-dire en combinant directement l'acide sulfurique au fer, à l'aide de la chaleur, dans de vastes chaudières de plomb, d'après un procédé que j'ai fait connaître le premier. On peut voir à ce sujet le mémoire que j'ai eu l'honneur de présenter, en 1804, à l'Académie royale de Rouen, et que la Société d'encouragement pour les progrès de l'industrie nationale, séant à Paris, a fait imprimer en entier dans la cinquième année de son bulletin.

Au moment même où je visitais la mine de houille de Litry , tous les membres de l'administration y étaient réunis avec M. de Saint-Brice , ingénieur des mines , à la résidence de Rouen , à la complaisance duquel je dois non seulement bon nombre de renseignements , mais encore presque tous les échantillons que je possède et dont j'avais besoin pour rédiger certaines parties de ce mémoire. En arrivant quelques heures plutôt j'aurais pu espérer de pouvoir descendre dans la mine , d'en parcourir les galeries , d'en examiner en détail tous les travaux souterrains , et de prendre de l'ensemble sinon une idée plus exacte , du moins plus complète que celle que j'ai pu me former d'après ce que j'ai vu moi-même et ce que j'ai été à portée d'apprendre des ouvriers en chef de l'établissement.

Après avoir séjourné près de quatre heures à Litry , nous en repartîmes vers le soir pour aller coucher à Isigny , dont nous eûmes tout le temps de visiter le port.

Le 29 , dans la crainte d'être prévenus par la mer au passage du Petit-Vey , nous nous mîmes en route de grand matin , et nous arrivâmes assez à temps pour contempler à loisir les débris d'une espèce de pont ou trottoir en bois construit autrefois pour la commodité des gens de pied au-dessus du niveau des eaux , mais qui depuis peu a été renversé et emporté par une forte marée. Il ne reste plus maintenant qu'une chaussée en assez mauvais état et qui ne pourrait soutenir long-temps les coups de mer , dans cette espèce de gorge ou de vallée que la mer inonde dans le temps du flux. Aussi a-t-on pris le parti d'établir un pont avec une porte d'écluse. Une douzaine d'ouvriers étaient occupés à poser quelques pierres d'une assise. L'ouvrage est à peine sorti de terre et ne pourra de long-temps servir au public , à moins que le Gouvernement ne puisse accorder les fonds convenables pour terminer promptement une construction qui offrira

les plus grands avantages aux voyageurs et au commerce.

N'oublions pas que c'est à l'entrée de la vallée du Petit-Vey, du côté d'Isigny, qu'on ramasse la tanguie que les eaux de la mer y apportent en abondance. Ce sable, transporté d'abord au-dessus du niveau des eaux, y reste quelque temps déposé, et c'est là qu'on vient le chercher pour fertiliser les campagnes environnantes, ainsi que je l'expliquerai dans le second mémoire que j'ai déjà annoncé.

En poursuivant notre route le long des herbages qui la bordent, nous fûmes frappés des effets de la sécheresse sur ces plages qui, au lieu de présenter de riches tapis de verdure, n'offraient partout à l'œil que le triste aspect d'un sol dont la brillante parure serait devenu la proie des flammes. Les branches des pommiers courbées sous le poids des fruits nous dédommagèrent il est vrai de la sécheresse et de la monotonie du tableau.

Nous traversâmes la plaine marécageuse qui conduit à Carentan, située sur la rivière de la Douve qui reçoit celle de *Carantci* ou *Carentan*, à trois lieues de la mer.

Cette petite ville, précédée de grands faubourgs, était autrefois une ville bien fortifiée; elle avait un beau château, de bonnes murailles et des fossés remplis d'eau. Carentan eut part aux malheurs de la France durant les guerres civiles du XVI^e siècle. Le comte de Montgomery la prit en quinze jours, l'an 1574. Le comte de Matignon, lieutenant du Roi en Normandie et chef des troupes royales, la reprit peu de temps après, et de Lorges, fils de Montgomery, qui commandait dans la place, fut fait prisonnier.

Un grand incendie a ajouté depuis aux calamités qu'avait éprouvées la ville de Carentan, qui ne conserve plus aujourd'hui que quelques vestiges de son ancienne splendeur.

L'industrie, cette seconde nature, est venue au secours de ses habitants en y établissant des filatures de laine et de coton qui occupent les bras de la classe indigente.

A trois lieues de Carentan se trouve Sainte-Mère-Eglise, petit bourg assez agréable, où nous nous arrêtâmes un moment.

Nous continuâmes ensuite notre route par Montebourg et Valognes.

Valognes a eu aussi autrefois de bonnes murailles et des fortifications qui ont été rasées entièrement. Des filatures de laine et de coton, des fabriques de toiles et de draps, des papeteries et une manufacture de porcelaine sont aujourd'hui les principales branches d'industrie que l'on y cultive.

Il ne nous restait plus que cinq lieues à parcourir pour arriver au terme de notre voyage, et bien que nous eussions été prévenus de la difficulté de la route qui se compose d'une série de plans alternativement inclinés en sens contraire, le trajet nous parut extrêmement long et surtout très-fatigant. La campagne n'offrait d'ailleurs, à droite et à gauche, que des terrains arides et sauvages où les regards cherchaient en vain à se délasser par la vue d'un site agréable ou pittoresque. Il fallut bien se résigner : nous primes patience, et enfin, après avoir descendu une très-longue côte, nous arrivâmes à Cherbourg vers les six heures du soir.

Notre premier soin fut d'aller nous présenter chez M. de Longueville, commandant de la rade, pour lequel nous avions une lettre de recommandation, et qui nous reçut avec cette politesse franche qui caractérise le militaire français.

A peine le soleil avait-il éclairé la journée du 30, qui nous promettait tant d'agréables jouissances, que nous nous rendîmes à l'avant-port et au bassin du commerce.

L'entrée de l'avant-port est défendue par les feux croisés du fort Longlet et de la redoute de Tournaville.

Le bassin communique à l'avant-port par une porte d'écluse avec un pont tournant. Ce bassin qui n'a point encore été creusé dans toute son étendue, n'offre rien de remarquable. Il ne contient que quelques vieux bâtiments de commerce en radoub ou hors de service.

L'avant-port et le bassin sont en outre protégés, ainsi que la ville, par une batterie formidable établie sur la montagne du Roule.

La montagne du Roule est composée de bancs de grès dur de trois à quatre pieds d'épaisseur. Ces bancs sont disposés parallèlement à la côte, et font avec l'horizon un angle de trente à quarante degrés. Ils sont séparés les uns des autres par quelques lames de stéatite blanche mêlées de quartz. L'adhérence de cette matière étant moindre que celle que les grains de grès ont entre eux, c'est toujours dans les espaces qu'elle occupe que les pierres éclatent, quand on les exploite avec de la poudre.

Cette pierre a été employée pour les travaux de la digue à pierre perdue; elle pèse plus que le granit et s'use moins par le frottement.

La montagne du Roule change bien promptement de nature, car sur la route de Cherbourg à Valognes on voit à peu de distance l'une de l'autre une carrière de grès et une ancienne carrière d'ardoise. (*)

Il nous restait à voir le port maritime, et M. de Longueville voulut bien nous y conduire dans son canot.

La mer était extrêmement calme, le ciel superbe, et en en moins de trois quarts d'heure nous abordâmes à la digue qui ferme le milieu de l'ouverture de la rade.

Long-temps avant de monter sur le trône, Louis XVI

(*) Journal des Mines, tome II, page 29.

avait conçu le noble et utile projet de faire construire à Cherbourg un port militaire autant pour venger l'honneur de la France outragé par le comblement du port de Dunkerque que pour défendre aux anglais l'approche de nos côtes et ménager un refuge à nos bâtiments de guerre dans le cas où , à la suite d'un combat naval , quelques-uns d'entr'eux auraient été trop vivement poursuivis ou auraient eu besoin de réparer promptement des avaries.

Ce projet était digne de la grande ame de Louis XVI , mais son exécution entraînait des difficultés de tous genres dont cependant le monarque ne fut point ébranlé.

Il s'agissait de former une rade immense capable de contenir quinze cents vaisseaux de ligne et d'une profondeur de cinquante à soixante pieds. Il fallait non seulement combler cette profondeur dans une étendue de près de deux lieues , à partir à-peu-près du cap Levic jusqu'au fort de Querqueville , mais encore élever au milieu même de la mer des batteries pour défendre et protéger les deux passes qu'il était nécessaire d'établir.

En exécution de ce magnifique projet , on construisit successivement , à l'est , sur l'île Pelée , à un quart de lieue de la côte , un fort connu sous le nom de fort Royal , à l'ouest , le fort de Querqueville , et , au-dessous de ce dernier , un troisième fort nommé aujourd'hui le fort d'Artois.

Entre le fort Royal et le fort de Querqueville , et à une distance plus rapprochée du premier de ces forts que du second , on établit une digue sur laquelle était placée une batterie dont une partie des feux , venant à se croiser avec ceux du fort Royal , défendait l'entrée de la passe de l'est située à un quart de lieue de distance de ce dernier fort.

La passe de l'ouest se trouve défendue par les feux croisés des forts d'Artois et de Querqueville.

Les feux du fort d'Artois , en se croisant avec ceux de la digue , servent encore à défendre d'assez loin la passe de l'ouest.

L'espace occupé par la mer entre le fort Royal et la côte, quoique parsemé de rochers à fleur d'eau, près de la terre, offre cependant une troisième passe, mais qui ne peut être fréquentée que par les bâtimens de commerce.

Il restait à fermer les intervalles laissés entre les deux passes et la digue.

Pour y parvenir, on imagina de couler à fond, dans ces deux intervalles et de distance en distance, des cônes dont quelques-uns furent construits en bois de charpente liées entr'eux par des ligatures de fer et remplis de blocs énormes de pierre.

La hauteur de ces cônes était de quarante à cinquante pieds ; leur diamètre inférieur de soixante à soixante-dix, et leur diamètre supérieur de vingt à vingt-six.

Quelques-uns des cônes ont été construits à pierre perdue, et aucun d'eux n'a souffert jusqu'à présent la moindre altération. La vase de la mer, en liant les blocs de pierre et les coquillages en s'y attachant dans tous les sens, en ont formé des massifs capables de résister aux coups de mer les plus violens. C'est sur l'un de ces cônes, distingué des autres sur le plan par un pavillon, que l'on servit à dîner à Louis XVI, dans le voyage que cet infortuné monarque fit à Cherbourg en 1786, et qu'il observa les manœuvres employées pour couler à fond l'une de ces masses énormes.

L'espace qui sépare chacun de ces cônes a été comblé à pierre perdue.

C'est aussi à pierre perdue que l'on a jetté les fondemens de la digue. Les eaux de la mer en ont elles-mêmes formé les taluts sous la pente la plus naturelle, et la batterie construite sur cette base immense subsisterait encore aujourd'hui si l'on eût eu l'attention de donner aux fondemens la solidité nécessaire. Malheureusement on ne prit pas toutes les précautions convenables, et,

dans la nuit du 10 au 11 novembre 1810, un ouragan terrible, dont les effets désastreux se firent sentir jusqu'à Quillebeuf, renversa la batterie et précipita dans les flots la garnison toute entière composée de trois à quatre cents hommes dont, quelques heures après, la mer rejetta les cadavres sur ses rivages.

Les fureurs de la mer, dans cette fatale nuit, n'épargnèrent que deux petites chambres au rez de chaussée servant, nous a-t-on dit, de prison ou de chambre de discipline pour les troupes de la garnison, et qui ne durent sans doute leur conservation qu'à l'extrême solidité de leurs fondations.

Nous entrâmes, avec un certain plaisir, dans ces réduits qui seuls avaient échappé à la destruction générale, et, à l'aspect des débris dont nous étions environnés, nous ne pûmes nous empêcher de nous livrer aux tristes réflexions que ce théâtre de ruines devait naturellement nous inspirer.

Mais la preuve la plus certaine que la digue n'a nullement souffert de la violence de l'ouragan, c'est que sur la partie de la digue opposée à la pleine mer on a construit de nouvelles fondations sur lesquelles on se propose de réédifier la batterie. En attendant, on a pris la sage précaution de charger ces fondations d'un poids de plusieurs millions de kilogrammes pour les garantir des coups de mer dans les gros temps.

Les seules plantes auxquelles la nature permet de végéter sur les décombres de la digue et que M. Dubuc nous fit remarquer, sont une criste marine ou armarinte, *cachrys*, de la famille des ombellifères, et un fucus ou varec vésiculeux, genre de plantes cryptogames de la famille des algues.

La digue ne nous offrant plus rien à examiner, nous reprîmes notre canot et nous dirigeâmes vers l'avant-port militaire, situé à l'ouest, à une lieue de la digue, et dont

L'entrée est défendue par les feux croisés du fort Galet et du fort d'Artois.

En entrant dans ce magnifique avant-port, long de neuf cents pieds, large de sept cents vingt, profond de cinquante-cinq, je me rappelai l'immense batardeau qui en fermait l'entrée et qui avait quarante-quatre pieds d'épaisseur sur une étendue de cent quatre-vingt-seize pieds huit pouces. L'Académie doit à M. Lair, son correspondant, une description très-intéressante de l'ouverture de cet avant-port, qui eut lieu le 27 août 1813.

L'avant-port militaire de Cherbourg pourra contenir quinze vaisseaux de ligne. Il a été taillé dans un roc de schiste talqueux extrêmement dur, et il a été entièrement construit avec un granit qui a été tiré des carrières de Fermanville, au nord-est de Cherbourg.

Ce sont aussi les carrières de Fermanville qui ont fourni le bloc circulaire et l'aiguille granitique que nous avons vus sur la place d'armes. Le bloc circulaire a 3 mètres de diamètre sur 8 décimètres d'épaisseur ; l'aiguille a 8 mètres de haut sur 6 décimètres carrés.

Ces blocs de granit ont été depuis destinés à l'érection d'un monument voté par la ville de Cherbourg, et dont M. le préfet de la Manche a posé la première pierre le 28 août 1819, pour perpétuer le souvenir du débarquement de S. A. R. Mgr le duc de Berry dans ce port, au mois d'avril 1814. Ce monument sera une fontaine publique dont le bloc circulaire formera la cuvette. Cette cuvette sera surmontée de l'aiguille granitique quadrangulaire et polie sur toutes ses faces.

Nous quittâmes, quoiqu'à regret, un spectacle si attachant pour aller visiter le fort d'Artois, construit sur le même plan que le fort Royal, quoique dans de moindres dimensions.

On entre dans le fort d'Artois par un pont-levis qui conduit

conduit à une vaste esplanade sur laquelle s'élèvent la maison du gouverneur et les bâtimens nécessaires pour loger la garnison.

Les bâtimens sont environnés de fossés larges et profonds que l'on peut remplir d'eau à volonté. Ces fossés sont eux-mêmes défendus par une dernière enceinte hérissée de canons.

Du fort d'Artois, M. de Longueville nous conduisit au grand bassin militaire que l'on continue de creuser. Quatre pompes à feu, sans cesse en activité, ont été employées à l'épuisement des eaux qui inondaient le terrain qu'il occupe et qui est formé d'une roche schisteuse qui, considérée isolément et en petites masses, a tous les caractères des roches primitives. (*) Ce bassin pourra contenir cinquante vaisseaux de ligne.

(*) Elle est d'un vert sale, et possède, quoiqu'à un degré très-faible, l'onctueux et l'éclat du talc. Sa texture est schisteuse, et l'on distingue à la vue simple une multitude de petits grains de quartz cristallin disséminés entre les feuillet. Quelques-uns ont la cassure lamelleuse, et sont probablement du feld-spath. Cependant, par son gisement, on doit sans incertitude regarder cette roche comme de formation intermédiaire. En effet, M. Descostels a observé qu'elle renfermait des blocs de granit souvent très-considérables et arrondis, et qu'elle alternait avec des brèches anciennes bien caractérisées, des schistes talqueux, argileux, etc.

Il résulte de l'analyse que M. Berthier, ingénieur des mines, en a donnée, dans le cahier du Journal des Mines pour le mois d'avril 1807, que, sur cent parties, ce schiste contient :

Silice.....	71	0
Alumine.....	15	0
Fer oxidé.....	5	0
Magnésie.....	2	0
Chaux.....	0	5 au plus.
Potasse.....	2	5
Eau.....	3	0
Perte.....	1	0

100 0

G

Nous montâmes ensuite sur *l'Eylau*, vaisseau à deux ponts qui était en radoub dans l'avant-port, et nous ne fûmes pas médiocrement surpris de l'activité, et surtout de l'ordre et du silence qui régnaient au milieu de près de trois cents ouvriers distribués sur presque tous les points de ce vaste bâtiment.

En revenant par l'avant-port, on nous montra une cloche de plongeur sous laquelle était placé un homme chargé d'attacher des cordages à quelques pièces de bois qui étaient lestées au fond de l'entrée de l'avant-port, pour être ensuite arrachées et enlevées au moyen de certaines machines.

Nous vîmes aussi sur leurs cales plusieurs vaisseaux de ligne en construction, parmi lesquels se trouvait *l'Inflexible*, à trois ponts.

Entre les cales existe une très-belle forme construite en granit et qui pourra recevoir les vaisseaux de la première force.

Sous le sol de la forme, on nous fit remarquer une source d'eau douce dont les eaux habilement détournées viennent, peu de distance de la forme, se rendre dans un réservoir couvert. Cette eau, dégustée par l'un de mes compagnons de voyage, M. Dubuc, a été trouvée très-agréable au goût.

Les travaux dont nous venons de parler en supposent un grand nombre d'autres qui restent à faire et qu'on évalue à la somme de cent millions; mais tout le monde convient que ces ouvrages une fois terminés Cherbourg sera un des plus beaux ports militaires de l'Europe.

Le lendemain, nous allâmes visiter le bâtiment où se

M. Berthier remarque que la potasse trouvée dans ce schiste provient du feld-spath qu'on y soupçonne. Il ajoute qu'il serait intéressant de vérifier si cet alcali est inhérent à cette roche par l'analyse d'un morceau plus homogène.

tient le conseil de guerre. La salle du conseil, décorée du buste de Louis XVIII, nous parut imposante par son genre de décoration qui est parfaitement en harmonie avec la gravité et la sévérité des fonctions auxquelles elle est destinée.

Enfin, nous vîmes, avec un véritable chagrin, arriver le moment qui devait nous séparer de celui auquel nous devions l'avantage d'avoir pu remplir le but de notre voyage à Cherbourg sans qu'il nous en eût coûté la moindre démarche. Nous le priâmes d'agréer nos remerciements et de vouloir bien nous mettre à portée d'acquitter la dette que nous venions de contracter auprès de lui lorsque ses loisirs ou ses affaires pourraient l'appeler à Rouen.

Nous partîmes, vers midi, de Cherbourg et nous vinmes coucher à Carentan.

De Carentan, nous prîmes la route de Saint-Lo, située sur la Dive; et remarquable par son commerce et l'industrie de ses habitants. Cette ville possède un haras où, par l'entremise de M. Le Prevost, il nous fut permis de voir les superbes étalons que le Gouvernement y a placés pour améliorer les différentes races de chevaux.

Nous quittâmes Saint-Lô pour nous rendre à Bayeux où nous passâmes la nuit.

Le jour suivant, nous arrivâmes à Caen vers les dix heures du matin, et nous vinmes, par Pont-l'Évêque, coucher à Honfleur. Le lendemain, une voiture nous conduisit à Pont-Audemer, où nous prîmes la diligence qui nous ramena à Rouen.

Puissent les immenses travaux de Cherbourg se poursuivre avec activité ! Puissent un jour sortir de son port des flottes qui fassent respecter le pavillon français sur toutes les mers ! Puisse enfin notre marine, recrée sur des bases solides, reprendre son ancien lustre et rivaliser de zèle et de talent avec nos troupes de terre pour assurer la gloire et la prospérité de la France !

~~~~~

## MÉMOIRE

*Sur quelques composts (\*) employés dans la Basse-Normandie  
pour fertiliser les terres ;*

PAR M. VITALIS.

MESSIEURS,

EN vous communiquant l'historique de mon voyage à la mine de houille de Litry et à Cherbourg, j'ai eu occasion de vous parler de quelques mélanges dont on fait usage dans la Basse-Normandie pour fertiliser les terres ; mais j'avais eu l'honneur de vous annoncer que, pour ne point interrompre alors le fil de la narration, je m'occuperais, dans un second mémoire, de traiter, avec les développements convenables, un sujet qui ne peut manquer d'intéresser les cultivateurs de tous les pays.

Je viens aujourd'hui, Messieurs, remplir ma promesse, et vous faire connaître les moyens employés en Basse-Normandie, soit dans l'intérieur du pays, c'est-à-dire à une certaine distance de la mer, soit le long des côtes de la Manche, pour augmenter les produits de la culture.

Le compost adopté dans l'intérieur du pays est un mélange de terreau et de chaux.

---

(\*) Le mot *compost* est le nom générique dont se servent les Anglais pour désigner un mélange quelconque propre à fertiliser les terres. Le compost diffère de l'*engrais* en ce que ce dernier ne se compose que des débris des matières organisées, végétales ou animales exclusivement à toute autre substance telles que la terre, la chaux, la plâtre, etc.

Celui qui est en usage le long des côtes de la Manche se compose d'un mélange de terreau et de *tanque*. On donne le nom de *tanque* au dépôt calcaire et siliceux que forme la mer sur ses rivages ou à l'embouchure des rivières.

Je traiterai successivement de chacun de ces composts.

### § 1<sup>er</sup>.

#### *Compost formé de terreau et de chaux.*

On se procure le terreau en stratifiant des volumes à-peu-près égaux de fumier et de terre légère, en laissant les matières agir l'une sur l'autre jusqu'à ce que le fumier soit bien consommé, et en les mêlant bien ensuite pour rendre le tout aussi homogène qu'il est possible.

La chaux qu'on ajoute au terreau se tire d'une pierre calcaire que l'on chauffe dans des fours avec la houille de basse qualité que fournit la mine de Litry.

Cette pierre calcaire contenant beaucoup de silice, c'est-à-dire entre un dixième et un douzième en poids, ainsi que nous nous en sommes assurés par l'analyse de quelques échantillons, il s'ensuit qu'elle ne peut donner que l'espèce de chaux connue dans les arts sous le nom de chaux *maigre*.

On sait que la chaux maigre a reçu cette dénomination parce que dans son extinction elle absorbe environ un tiers moins d'eau que la chaux *grasse*, qui est celle que l'on obtient par la calcination d'une pierre calcaire qui contient peu de silice.

La chaux maigre fournit nécessairement moins de chaux à l'emploi que la chaux grasse, puisqu'elle absorbe moins d'eau; mais elle rachète bien cet inconvénient par la propriété dont elle jouit de prendre sous l'eau la dureté de la

Pierre, et d'être par conséquent éminemment propre aux constructions hydrauliques.

A cette importante propriété on doit ajouter celle de convenir davantage dans la préparation de l'espèce de compost dont il s'agit dans cet article; car les cultivateurs que nous avons interrogés sur les lieux à ce sujet nous ont assuré que la chaux grasse ne produisait pas d'aussi bons effets.

Voici maintenant la manière de procéder au mélange du terreau avec la chaux :

On recouvre une partie, en volume, de chaux vive avec deux parties de terreau, et on en forme, de distance en distance, un ou plusieurs tas le long de l'un des bords d'une pièce de terre. On laisse en repos pendant six ou huit jours ou assez de temps pour que la chaux soit bien délitée. On remue bien ensuite et on mêle avec soin; six ou huit jours après, on remue encore, on achève de bien mêler les matières et on en forme des *mulons* ou *tombes* qu'on laisse en repos pendant un mois environ.

Avant de répandre l'engrais sur la terre, on commence par donner à celle-ci un bon labour. L'engrais est ensuite distribué sur la superficie en petits tas convenablement espacés entr'eux pour qu'il puisse être répandu à-peu-près également partout. Cet engrais est employé dans la proportion de trois voitures par vergée ou de douze voitures par acre. On donne un second labour et on ensemeince.

L'assolement le plus généralement adopté est le suivant :

Première année, sarrazin.

Deuxième année, bled ou seigle.

Troisième année, orge ou avoine.

Quatrième année, fourrages.

La voiture de chaux pèse deux mille cinq cents livres, et coûte vingt et un francs prise sur l'emplacement du four.

L'effet de ce compost se soutient pendant quatre ans, de telle sorte cependant qu'il s'affaiblit les deux dernières

années. La récolte qu'il produit est d'un tiers plus considérable que celle que l'on obtient avec le fumier seul.

Dans quelques cantons , on fume d'abord à l'ordinaire et on laboure ; puis on distribue , de distance en distance , de petits tas de chaux vive que l'on recouvre de terre. Au bout de huit jours environ , la chaux étant bien délitée , on la mêle avec la terre qui la recouvrait ; on laisse le mélange en repos pendant un mois ou six semaines ; on répand ensuite et on donne un second labour.

D'après ce qu'on vient de dire , on conçoit aisément combien l'emploi de la chaux en agriculture doit contribuer à l'écoulement rapide de la houille de Litry , et par conséquent aux bénéfices des actionnaires.

Parmi le nombre presque infini de composts dont les ouvrages d'agriculture nous offrent les formules , il nous paraîtrait difficile d'en trouver un seul qui soit plus simple , plus économique et plus actif que celui dont on fait usage dans la Basse-Normandie. Il a le mérite de pouvoir être exécuté partout à peu de frais et de se prêter également à tous les genres de culture. Il réunit le double avantage d'*amender* les terres fortes ou argileuses , et de les *fertiliser*. De les amender , en corrigeant leurs défauts ; de les fertiliser , en leur rendant de quoi réparer les pertes qu'elles éprouvent nécessairement pour fournir aux récoltes.

## § II.

### *Compost formé de terreau et de tanque.*

On distingue deux sortes de tanques ; savoir : la tanque *vive* et la tanque *morte* ou *grasse*.

La première est d'une couleur grisâtre , elle a un aspect granuleux , elle est rude au toucher ; la seconde est d'un gris foncé presque brun , et ressemble à un limon ou sé-

dimment très-fin ; elle est grasse et presque onctueuse sous le doigt.

La tanque, soit vive, soit morte, ne s'emploie jamais seule, mais toujours associée au terreau qui se prépare avec une partie de terre en volume et une partie de fumier.

Pour former le compost, on recouvre le terreau d'une couche de tanque de même épaisseur ; on laisse huit jours en repos, et, après avoir bien mêlé ensemble les matières, on en forme des tas ou *tombes* qu'on laisse reposer pendant cinq ou six semaines.

Le compost se distribue ensuite sur le terrain, qui doit avoir reçu préalablement un labour, à raison de douze voitures par acre, et il ne se renouvelle que tous les quatre ans.

Il convient au système de culture ou à l'assolement dont j'ai parlé plus haut.

Quant aux prairies artificielles, on se contente d'y semer la tanque à la main de la même manière qu'on sème le blé.

Plus près des côtes de la mer, les transports devenant plus faciles, on donne la préférence à la tanque morte que l'on mêle avec une demi-partie de terreau ; on charge ensuite les terres de ce compost à raison de douze voitures par acre, mais il demande à être renouvelé tous les ans.

Quelques cultivateurs se contentent de porter tous les ans sur leurs terres deux voitures de tanque par acre et de fumer tous les quatre ans.

L'analyse chimique des deux espèces de tanques dont on vient de parler pouvait seule nous éclairer sur l'influence qu'elles exercent l'une et l'autre en agriculture, et c'est dans ce dessein que j'ai cru devoir l'entreprendre.

Pour éviter des répétitions inutiles, je commencerai par exposer ici le tableau général des moyens analytiques

dont je me suis servi ; puis je ferai connaître les résultats auxquels j'ai été conduit , et j'essaierai d'en déduire les conséquences qui m'ont paru en découler naturellement.

1<sup>o</sup> Comme il était à présumer que les tanques pouvaient être imprégnées de quelques-uns des sels que l'eau de la mer tient en dissolution , j'ai lavé ces tanques dans l'eau ; mais l'examen des eaux de lavage n'a fait découvrir que des traces de sel marin ( hydrochlorate de soude ) et d'hydrochlorate de magnésie. Je dois avertir que les tanques m'avaient été apportées dans des sacs de toile dont l'état humide prouvait assez qu'ils avaient absorbé presque en totalité les deux hydrochlorates, devenus l'un et l'autre déliquescents par leur mélange. Quoiqu'il en soit , la suite de l'analyse fera voir qu'il ne peut exister qu'une très-petite quantité de ces deux sels soit dans la tanque vive , soit dans la tanque morte ;

2<sup>o</sup> J'ai pesé très-exactement cent grammes de la tanque à analyser , et je l'ai fait chauffer pendant dix ou douze minutes à une température d'environ 130° centigrades ; en pesant de nouveau , la perte de poids m'a indiqué la quantité d'eau contenue dans la substance soumise à l'examen ;

3<sup>o</sup> La tanque ayant été ainsi privée d'eau , j'ai versé dessus deux fois son poids d'acide hydrochlorique préalablement étendu de deux parties d'eau. L'acide a produit une effervescence considérable dans les premiers moments ; le mélange a été agité plusieurs fois dans l'espace de douze heures , et , après l'avoir laissé suffisamment reposer , on a filtré la liqueur ; la matière rassemblée sur le filtre a été d'abord lavée à plusieurs reprises avec de l'eau pure , puis séchée au rouge dans un creuset de platine. Cette matière a été reconnue pour de la silice , et la balance en a fait connaître le poids ;

4<sup>o</sup> On a mêlé l'eau des lavages avec la solution du n<sup>o</sup> 2 ;

et , après avoir ajouté quelques gouttes d'acide nitrique , on y a versé du prussiate de potasse en dissolution jusqu'à ce qu'il ne se produisît plus de précipité bleu. Ce précipité a été séché et pesé avec soin , et la moitié de son poids a représenté , à très-peu près , la quantité d'oxide de fer que contenait l'espèce de tanque sur laquelle on opérait ; ( *Voyez les Annales de Chimie*, tome 45 , page 314. )

5° Dans la liqueur privée d'oxide de fer on a versé une solution de carbonate de potasse jusqu'à ce que l'effervescence eût disparu et que la saveur eût indiqué un grand excès de ce sel. Le précipité a été recueilli sur le filtre , et , après l'avoir fait sécher à une température au-dessous du rouge , on l'a pesé , et on a ainsi obtenu la quantité de carbonate de chaux qui faisait partie de la tanque ;

6° Pour séparer l'alumine qui pouvait être mêlée au carbonate de chaux , on a fait bouillir , pendant dix à douze minutes , le précipité de l'article précédent avec une quantité de potasse caustique à l'alcool suffisante pour recouvrir seulement toute la masse. La potasse a dissous l'alumine sans agir sur le carbonate. La liqueur ayant été filtrée , on a séché le résidu au-dessous du rouge ; on a pesé ensuite , et la perte de poids qu'a fait le carbonate de chaux a indiqué le poids de l'alumine , dont on a d'ailleurs constaté la nature par les moyens ordinaires ;

7° Pour découvrir la présence et la quantité de magnésie que la tanque aurait pu contenir , on a fait évaporer la liqueur provenant du n° 5 jusqu'à ce qu'elle eût été réduite à environ la moitié de son volume , on a ajouté alors une solution de carbonate d'ammoniaque , et immédiatement après on y a versé une forte solution d'acide phosphorique. Comme il ne s'est point manifesté de précipité insoluble de phosphate d'ammoniaque et de magnésie , on en a conclu que la tanque ne contenait point de magnésie.

En appliquant cette méthode d'analyse à la tanque vive, on a trouvé que cent parties de cette tanque contenaient :

|                                 | gram. | centigr. |
|---------------------------------|-------|----------|
| Eau . . . . .                   | 6     | 00       |
| Oxide de fer . . . . .          | 0     | 60       |
| Sable grossier micacé . . . . . | 20    | 30       |
| Carbonate de chaux . . . . .    | 66    | 00       |
| Alumine . . . . .               | 4     | 00       |
| Perte . . . . .                 | 3     | 10       |
|                                 | <hr/> |          |
|                                 | 100   | 00       |

La même méthode appliquée à la tanque morte, a fait connaître que, sur cent parties, elle contenait :

|                              | gram. | centigr. |
|------------------------------|-------|----------|
| Eau . . . . .                | 3     | 50       |
| Oxide de fer . . . . .       | 1     | 10       |
| Sable fin micacé . . . . .   | 40    | 00       |
| Carbonate de chaux . . . . . | 47    | 50       |
| Alumine . . . . .            | 3     | 50       |
| Perte . . . . .              | 4     | 40       |
|                              | <hr/> |          |
|                              | 100   | 00       |

En comparant entr'eux les résultats qui ont été obtenus, on voit que la tanque vive contient moins de sable et plus de carbonate de chaux que la tanque morte, et que les quantités respectives de ces deux substances diffèrent notablement entr'elles.

Le carbonate de chaux et le sable étant les éléments dominants dans l'une et l'autre tanque, il est naturel d'en conclure que c'est particulièrement à ces deux substances que l'on doit attribuer les effets qu'elles produisent en agriculture. Les petites quantités d'oxide de fer et d'alumine qui s'y rencontrent ne me paraissent devoir jouer ici qu'un rôle secondaire et très-subalterne.

Or, on sait qu'un sol purement *argileux*, *sableux* ou *calcaire* ne convient nullement à la plus grande partie des plantes.

L'argile, très-avide d'eau, la retenant opiniâtrément, ou en trop grande abondance, ou pendant trop longtemps, expose les racines des végétaux à la macération et à la pourriture. D'autres fois, cette même argile, en se desséchant par l'ardeur des rayons du soleil, se durcit et acquiert un tel degré de compacité que les fibrilles radicales se trouvent comprimées au point de ne pouvoir plus s'étendre pour aller chercher autour d'elles l'humidité et la nourriture dont elles ont besoin.

La craie (crayon des agriculteurs) s'imbibe aisément d'eau, mais elle la perd avec la même facilité par l'évaporation. Les plantes qui exigent un certain degré d'humidité pour s'accroître et se développer doivent donc dans un sol purement crayeux ou, en d'autres termes, entièrement composé de carbonate calcaire, se trouver souvent dans le cas de manquer d'eau, aliment, comme tout le monde en convient, le plus indispensable pour les végétaux en général.

Le sable admet l'eau entre ses molécules avec la plus grande facilité, mais cette eau ne peut s'y conserver longtemps soit parce qu'elle se vaporise promptement, soit parce qu'elle ne tarde pas à se porter à une profondeur que la racine des végétaux ne peut atteindre.

Un sol fécond ne peut donc être aucun de ceux dont on vient de parler, et, pour le rendre tel, il faut nécessairement en corriger les défauts ou *l'amender*. C'est ainsi qu'on amende un sol trop argileux par une marne calcaire, et un sol calcaire ou sableux par l'argile, avec l'attention de proportionner le remède à l'intensité du mal, ainsi que j'ai eu soin de le recommander dans les mémoires que j'ai publiés sur l'emploi de la marne et du plâtre en agriculture.

Il suit évidemment de ces principes que les tanques ne sont autre chose que des marnes calcaires analogues à celles que l'on tire ailleurs du sein de la terre ; mais les premières ont cet avantage sur les secondes qu'elles se trouvent naturellement dans un grand état de division, ce qui en rend les effets et plus prompts et plus avantageux. ( Voyez mon mémoire sur les différentes espèces de marnes et la manière d'en faire usage en agriculture. )

On conçoit maintenant comment le mélange de la tanque avec le terreau forme un compost qui produit deux effets très-importants : le premier, de rendre la terre plus meuble et, par cette raison, plus perméable aux racines, plus susceptible de recevoir les impressions de la lumière, de l'air et du calorique, plus propre à retenir seulement une certaine quantité d'eau de manière à pouvoir la fournir proportionnellement aux besoins des végétaux ; le second, de contribuer efficacement à la nourriture de la plante en lui présentant dans le terreau un aliment substantiel tellement divisé et si bien réparti que la moindre fibrille radicale puisse s'en approprier la portion qui lui convient.

Il ne tient qu'à nous de tirer les mêmes avantages de nos marnes ordinaires ; il ne s'agit que de les employer dans un état de division et dans des proportions convenables, et de les associer, comme on le fait dans la Basse-Normandie, aux engrais proprement dits ; car les amendements ne peuvent, dans aucun cas, dispenser des engrais. Ces derniers sont d'une nécessité absolue, puisqu'eux seuls peuvent fournir à la nourriture et à l'accroissement de la plante. Les amendements ne servent pour ainsi dire que d'excipient aux engrais et à tenir en réserve les aliments destinés au végétal, à le mettre à portée de pouvoir en user de la manière qui lui convient le mieux dans toutes les phases de sa vie.

Ce n'est donc que d'un mélange convenable des engrais avec les amendements, c'est-à-dire de composts

sagement combinés que le cultivateur peut attendre la récompense de ses travaux.

Quant à la manière d'agir des composts , quoique la théorie puisse répandre quelque lumière sur cet objet (a), nous pensons qu'il sera toujours prudent de lui adjoindre le secours de l'expérience , car c'est en agriculture surtout que les leçons de l'expérience l'emportent de beaucoup sur les efforts de l'art : *Experientia præstantior arte.*

---

(a) Voyez les *Éléments de Chimie agricole* , par sir Davy , tom. 2.



## BELLES-LETTRES ET ARTS.

---

### RAPPORT

*Fait par M. N. BIGNON, Secrétaire perpétuel.*

MESSIEURS,

Si le premier besoin des corps académiques est la protection de l'autorité, leur premier devoir doit être la reconnaissance ; où pourrai-je mieux placer les témoignages de la vôtre qu'à la tête du compte annuel que je vais avoir l'honneur de vous présenter ? Hommage soit donc rendu à MM. du conseil général de ce département dont la générosité éclairée vous a décerné un supplément de fonds pour l'acquittement de vos charges extraordinaires et pour des prix d'un intérêt local ! Hommage à M. le comte de Kergariou (\*), qui a signalé les derniers moments de son administration en laissant à l'Académie l'honorable souvenir d'une initiative qui le met lui-même au rang de nos bienfaiteurs ! Hommage aussi à M. le baron Malouet, qui, par des formes pleines de bienveillance et par son empressement à exécuter ce legs de son prédécesseur, a bien montré qu'il ne lui manquait que d'être arrivé plutôt dans cette préfecture, pour avoir à lui seul tout le mérite du bienfait !

---

(\*) Préfet sortant du département de la Seine-Inférieure.

---

TRAVAUX DE L'ANNÉE.

---

L'ouverture des travaux de l'année a été faite par un discours de M. Brière , président.

Après quelques idées générales sur les douceurs du commerce académique et sur les souvenirs qu'il réveille dans une première entrevue qui termine une longue séparation , M. le Président a passé en revue les productions de tous les genres qui l'ont plus particulièrement frappé depuis son aggrégation ; il s'est plu à distribuer aux auteurs , désignés seulement par la nature de leurs travaux , le tribut de cette louange délicate qui épargne l'embarras à celui qui la reçoit. De là , passant aux travaux de nos devanciers , M. Brière a tracé un portrait aimable et conséquemment vrai du respectable éditeur de nos anciens mémoires ; et M. le comte Beugnot , membre honoraire , présent à la séance , a aussi reçu des témoignages de respect et de gratitude noblement exprimés , et dont le sentiment vit dans tous les cœurs envers le premier restaurateur de notre Académie.

---

CORRESPONDANCE.

L'Académie a reçu de M. .... des *Observations* sur l'origine du nom *Malpalu* que porte une des rues de Rouen ; de M. le chevalier Pinard de Boishébert , un discours sur l'influence des sciences exactes : de M. le chevalier Le Pileur , des *Recherches* , en deux volumes , sur les anciennes constitutions

constitutions de la France ; de M. Cornelissen , secrétaire de la Société royale de Gand , une dissertation sur le tableau d'*Eucharis et Télémaque* , qui a mérité à M. David l'admiration des villes principales de la Belgique ; de M. le chevalier de la Serrie , plusieurs opuscules en littérature et en gravure ; de M. François , D.-M. , à Dieppe ; une notice nécrologique sur M. Cousin Despréaux , membre non résidant de la Compagnie ; du R. P. dom Emmanuel Ducreux , auteur de la vie de Saint-Bruno , une réponse au problème proposé par l'Académie de Lyon *sur les moyens de confondre tous les sentiments dans l'amour de la patrie et du Roi après une longue révolution* ; de M. Nicole , licencié en droit , quatre tomes de la nouvelle biographie universelle , dont il a rédigé un grand nombre d'articles.

Deux rapports de M. Lecarpentier vous ont mis à portée , Messieurs , d'apprécier les objets d'art précédemment indiqués. M. Lezurier de la Martel vous a rendu un compte satisfaisant de l'ouvrage de M. le chevalier Le Pileur ; et la nouvelle biographie a été reçue trop tard pour que les rapporteurs nommés eussent le temps de vous présenter leur opinion sur les articles rédigés par M. Nicole.

M. Lefilleul des Guerrots vous a donné une idée avantageuse du compte rendu pour le deuxième semestre de 1818 des travaux de l'Académie des belles-lettres de Lyon. Dans la séance publique , pour la même année , de la Société d'émulation de Cambrai , analysée par M. Duputel , vous avez applaudi surtout au louable projet d'un monument à élever à l'honneur de l'illustre prélat qui sut allier la profondeur du savoir et la délicatesse du goût à tout ce que les vertus apostoliques ont de plus persuasif et de plus aimable ; et notre confrère , dans son rapport sur la matière de l'enseignement mutuel , vous a cité des autorités qui prouveraient que cette méthode , introduite en Europe par M. Lancastre , serait , depuis des

milliers d'années , en vigueur chez les Hindous , même pour les sciences , et suivant une forme bien supérieure à la nôtre. L'Académie de Dijon et la Société d'émulation de Rouen , toujours à la hauteur de leur noble mission , soutiennent avec honneur la réputation qu'elles ont si justement acquise. Une remarque de M. Licquet , dans l'analyse des travaux de la dernière , a paru mériter une place dans vos annales. Il s'agit du jour de la naissance du grand Corneille , que l'on trouve fixé au 9 de juin sur l'inscription placée à la porte de ses premiers pénates dans notre ville , tandis que tous les écrivains reportent au 6 du même mois ce mémorable anniversaire. Notre confrère sait bien que les registres de la paroisse de Corneille portent *baptisé le 9 juin* ; mais les registres de cette paroisse ne tenaient , à cette époque , aucun compte de l'état civil ou du jour de la naissance. Sans doute on ne prétendra pas que tous les enfants d'alors aient été baptisés le même jour qu'ils étaient nés. Tout intéresse dans un homme d'une aussi grande proportion que le père de la tragédie ; et si l'époque du 6 , qu'on a dû adopter dans les notices qui ont paru aussitôt la mort du grand homme , n'eût pas été la véritable , comment Thomas Corneille , comment Fontenelle et tant d'autres n'auraient-ils pas réclamé ? C'est ici une objection qu'on aurait , ce semble , bien dû se faire et résoudre , avant de contredire l'uniformité de l'histoire , en prenant sans aucune garantie le jour du baptême pour le jour de la naissance.



---

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

---

ACADÉMICIENS NON RÉSIDANTS.

M. le vicomte de *Toussain-Richebourg* a fait offrir à la Compagnie plusieurs exemplaires d'une lettre sur des matières politiques, adressée à M. le chevalier *Drudes* de la Tour et Campagnoles.

= Un recueil de poésies diverses sous le titre de *Babioles d'un vieillard*, par M. *Lebouvier des Mortiers*, a été présenté par M. Duputel, qui en a rendu compte, comme un ouvrage marqué au coin d'une facile abondance et d'une légèreté gracieuse ; et sans doute on n'y chercherait pas en vain l'amabilité, la gaieté, le sel et la fraîcheur du coloris, puisque M. Duputel y a trouvé toutes ces précieuses qualités, qui font le vrai caractère du genre. La lecture de plusieurs pièces a mis d'ailleurs l'Académie à portée de reconnaître la touche de l'auteur dans la finesse des idées et les agréments du style.

= *Jeanne d'Arc*, poème épique nouveau, en douze chants, et la seconde épopée de M. *Pierre Dumesnil*, notre compatriote, a été l'objet d'un rapport, où M. *Licquet* vous a donné l'analyse complète de cet immense travail.

Quant au jugement, après avoir balancé des éloges motivés par une critique sage et décente, dont les chefs-d'œuvre les plus parfaits même ne sont pas exempts, M. le rapporteur a conclu en ces termes : « M. *Dumesnil*

» a droit aux félicitations de tous les français. Célébrer  
 » des faits domestiques ; élever à l'honneur de celle qui  
 » sauva la patrie un monument de gloire et d'expiation ;  
 » la venger des outrages qui lui ont été prodigués par le  
 » siècle qui nous a précédé ; acquitter les muses fran-  
 » çaises envers l'héroïne de la France ; lui concilier des  
 » admirateurs dans la ville même où elle rencontra des  
 » bourreaux, telle était la tâche que M. Dumesnil s'était  
 » proposée , tâche honorable dans son objet autant que  
 » difficile dans son exécution..... »

= Organe d'une commission dont il faisait partie , M.  
 Ricard a fait connaître à la Compagnie , dans les plus  
 petits détails , par une analyse méthodique et raisonnée ,  
 trois poèmes de M. Boucharlat , secrétaire de la Société  
 philotechnique , à Paris. Ces trois poèmes sont une tra-  
 duction de *la Mort d'Abel*, *le Sacrifice d'Abraham* , et *le*  
*Jugement dernier*. Pour le premier poème , M. Ricard  
 sait bon gré à l'auteur « de ne s'être pas servilement traîné  
 » sur les pas de Gessner ; mais en abrégeant avec goût ,  
 » dit-il , quelque descriptions où l'abondance produisait  
 » la langueur ; en redonnant du ton à des teintes trop  
 » doucereuses et plus faites pour l'idylle que pour l'épo-  
 » pée ; en réfléchissant sur des détails communs tout  
 » l'éclat de son vers heureux et facile , il nous semble  
 » à la fois avoir bien mérité de l'auteur allemand , de  
 » notre littérature et de ses devanciers , qu'on ne lisait  
 » plus et qu'on critiquait encore. »

Dans le *Sacrifice d'Abraham*, M. Ricard trouve que l'au-  
 teur , privé du balancier des traducteurs , se soutient noble-  
 ment de ses propres forces ; il y revoit les beautés de détail,  
 l'élégance poétique , la coupe heureuse qui placent hono-  
 rablement M. Boucharlat parmi nos bons versificateurs.

Quant au *Jugement dernier* , « c'est une imitation  
 » d'Young , dit M. Ricard , et la trempe de ce génie

» britannique est si forte , si sombre et si rude , que toute  
 » la verve française n'est pas toujours parvenue à en  
 » adoucir les aspérités. » Le sujet paraît ingrat à M. le  
 rapporteur , à raison de sa nature et de l'impossibilité d'y  
 faire entrer la fiction , aliment essentiel de l'épopée. Il  
*souffre même de ce qu'il en a dû coûter d'efforts* à M. Bou-  
 charlat , pour parvenir à nuancer des couleurs de la poésie  
 un fonds si stérile et si triste , dont Gilbert n'a pu tirer  
 que deux ou trois belles strophes , dans une ode qui est  
 bien loin d'être son meilleur ouvrage.

= L'Académie est encore redevable , cette année , à  
 la plume toujours active de M. le comte *François de*  
*Neufchâteau* d'un ouvrage important pour notre littéra-  
 ture , et intitulé : *Examen de la question de savoir si Lesage*  
*est l'auteur de Gil-Blas ou s'il l'a pris de l'espagnol.*

D'après le rapport de M. Brière , qui a discuté avec  
 sa méthode accoutumée toutes les pièces de ce grand pro-  
 cès , cet ouvrage renferme , en dernière analyse , 1<sup>o</sup> des  
 considérations sur les romans en général et sur celui de  
 Gil-Blas en particulier ; 2<sup>o</sup> un examen du sentiment de  
 Voltaire , qui , trompé par Bruzen de la Martinière , et  
 peut-être aussi par son amour propre , que Lesage avait  
 blessé , regarde le roman français comme une copie de la  
 vie de *l'écuyer Marc Obregon* ; 3<sup>o</sup> l'analyse comparée de  
 ce même roman avec celui de Gil-Blas ; 4<sup>o</sup> la réfutation  
 des prétentions d'un jésuite espagnol , sous le nom  
 d'Issalps , qui revendique Gil-Blas en faveur de sa nation.

M. Brière a trouvé des réflexions fort judicieuses dans  
 M. de Neufchâteau sur les romans en général. Passant  
 légèrement sur Gil-Blas , comme étant bien connu , il a  
 rempli ce vide par une digression fort à propos , où il a  
 expliqué la constance du goût général pour Gil-Blas par  
 l'invariabilité du caractère général de l'homme. Sur l'ana-  
 lyse comparée de *l'écuyer Marc Obregon* avec Gil-Blas ,

il a conclu avec M. de Neufchâteau contre Voltaire « qu'il » n'y a point , à proprement parler , de ressemblance , et » que Lesage aurait beaucoup perdu en traduisant Vincent » Espinel. »

Quant au jésuite espagnol , « il faut être doué d'un cou- » rage patient , a dit M. Brière , pour réfuter sérieuse- » ment de telles niaiseries et des impertinences fondées » sur des suppositions purement gratuites. » M. le rap- porteur a terminé par des réflexions honorables relatives à l'intérêt du sujet , à la solidité , aux agréments du style , au choix des matières qui distinguent toutes les utiles com- positions de M. François de Neufchâteau , « fruits heu- » reux des loisirs occupés d'un sage et vertueux citoyen. »

Mais ce n'est pas seulement à la considération de l'Aca- démie , Messieurs , que M. le comte François de Neuf- château a des titres incontestables ; il en a encore à sa reconnaissance et à celle de la ville même. Témoin le volume qu'il fait imprimer actuellement sous le titre d'*Esprit de Corneille* , et qui est un recueil précieux des passages les plus intéressants dans les pièces que l'on ne lit guères , destiné à compléter la nouvelle édition des chefs-d'œuvre qu'on doit toujours lire. L'heureuse idée que celle de recueillir sur un sol abandonné des fleurs éparses , qui , rangées en ordre chronologique , marquent les différentes hauteurs de ce puissant génie dans la noble carrière qu'il a ouverte et si glorieusement parcourue ! Heureuse aussi l'Académie , après avoir laissé moisson- ner sur son propre terrain , d'avoir du moins encore une bonne part à la gloire ! puisqu'elle s'enrichit de celle de tous ses membres , et que notre savant confrère est assez généreux pour associer le nom du corps à l'immortalité qu'il va partager avec notre poète. En effet , c'est à l'Aca- démie de Rouen que M. de Neufchâteau a bien voulu offrir l'honorable dédicace de cette utile et estimable com- position. Vous l'avez accueillie , Messieurs , avec le senti-

ment profond d'une éternelle gratitude. Et certes, en entrant dans nos rangs académiques, jamais on n'a payé sa bienvenue par un à-propos si délicat et si gracieux.

= M. le comte *Beugnot*, en favorisant de sa présence l'ouverture des travaux de l'Académie, lui a laissé en même temps quelques-unes de ses nobles et éloquents inspirations, dont la lecture va être répétée dans cette séance. ( Imprimé à la suite de ce rapport. )

---

### ACADÉMICIENS RÉSIDANTS.

---

#### LITTÉRATURE. — PROSE.

En entrant en exercice de la vice-présidence, M. *Vigné* a prononcé un discours que nous ferions connaître avec plaisir, si tout le monde ne savait pas avec quelle modestie un homme vraiment modeste a coutume de parler de lui-même.

= La lecture d'une nouvelle *Vie de Sophocles*, par M. *Botta*, a fourni une nouvelle preuve qu'on peut encore intéresser en écrivant après beaucoup d'autres.

La véritable époque de la naissance du poète, l'éclat du siècle qui l'a vu naître, ses qualités de l'esprit et du corps, son éducation, ses maîtres, ses succès, son influence sur la représentation théâtrale et sur le mode des concours publics, le caractère distinctif des sept pièces qui nous restent de cet ancien modèle, sa mort avec les circonstances qui la précédèrent et l'ascendant de réputation qui la suivit, toutes ces parties, traitées avec méthode et par-

semées de réflexions solides , justifient bien le *soli sopocleo* du poëte latin , par lequel la notice de M. Botta est terminée.

= Une dissertation sur Aix-la-Chapelle , communiquée par M. le baron *Lezurier de la Martel* , renferme l'histoire de tous les traités conclus dans cette ville depuis 1668 jusques au congrès de 1818 qu'y formèrent les grandes puissances de l'Europe.

= Un second mémoire de M. *Lezurier* a pour objet l'*Origine des Cosaques*. L'auteur partant de la réunion des débris du genre humain entre le Tigre et l'Euphrate , après le déluge , regarde les Cosaques comme une association guerrière composée de Scythes et de Tartares à la suite des ravages d'Attila et de ses féroces successeurs. Il suit l'histoire de leur administration intérieure, de leurs alliances et de leurs guerres , etc. , depuis le neuvième siècle , où ils commencèrent leurs premiers établissements de l'embouchure du Boug aux bords du Don , jusques en 1654 , époque à laquelle ils tombèrent avec les Zaporogues sous la protection de la Russie sans avoir jamais pu , dit notre confrère , saisir l'indépendance que ces hordes turbulentes ont constamment cherchée.

= Un troisième mémoire de M. *Lezurier* est un *parallèle* « entre la retraite des dix mille et Xénophon , et la » conquête de la Sibérie par Yermak , à la tête de six » mille Cosaques. » Le point de départ de cette histoire est vers l'année 1549. L'empereur Iwan IV ayant battu et dispersé les Cosaques pour avoir pillé ses caravanes à leur retour de Perse , six mille de ces brigands se trouvent coupés et refoulés vers le nord sous les enseignes de l'hettman Yermak. Yermak , brave à la fois et politique adroit , après avoir erré en faisant tantôt la paix , tantôt la guerre parmi les peuplades barbares qui

habitent les âpres et sauvages contrées du Septentrion ; entré en vainqueur avec cinq cents hommes qui lui restent dans la capitale de la Sibérie , remet , en 1581 , sa conquête au pouvoir de l'empereur russe , qui le traite lui-même comme une puissance ; et le conquérant termine sa carrière , en 1586 , dans les eaux de l'Irtisch , entraîné par le poids de la cuirasse qu'Iwan IV lui avait envoyée en échange de ses présents.

= L'histoire de la Hanse teutonique a été aussi traitée par M. *de la Martel*. Des idées générales sur le commerce depuis le voyage des Argonautes jusqu'à l'établissement anglais de la compagnie des Indes ; un parallèle de la Hanse teutonique avec la ligne Achéenne ; la naissance de la première sur les bords du Rhin en 1255 ; ses progrès , ses services , ses luttes armées , son monopole , sa réforme à la diète de Worms en 1495 , son démembrement et sa décadence jusqu'en 1713 , où il ne restait plus de cet immense colosse que les villes de Brême , de Hambourg et de Lubeck , tel est le sommaire de cet ouvrage auquel les réflexions et les vues de l'auteur donnent encore un nouvel intérêt.

= La plume de notre confrère s'est encore exercée dans le dialogue. Les *deux Artémise* , *Agnès Sorel et la Vallière* et les *deux Euclide* sont les organes qu'il a employés pour leur faire raconter dans l'autre monde une partie de ce qu'on a écrit sur leur compte dans celui-ci. Le dialogue des Euclide , qui sera lu dans cette séance , va faire voir à l'assemblée le parti que M. *de la Martel* sait tirer de cette forme dramatique qu'il aime à donner à l'histoire.

= M. *Marquis* a offert à la Compagnie la traduction imprimée d'un fragment du poème du docteur anglais *Armstrong* , sur l'art de conserver la santé.

= Le même a aussi communiqué dans une dissertation fort étendue , « des conjectures sur le temple ancien auquel on croit vulgairement qu'a succédé l'église de Saint-Lo , dans notre ville. »

D'abord M. Marquis admet à Rouen , du temps de Saint-Mellon , un temple dit de *Roth* ; mais il rejette le culte de trois divinités à la fois , *Roth* , *Diane* et *Vénus* , dans ce même temple. Il commence donc par éliminer Diane , en l'identifiant avec Vénus , sur l'autorité de Cicéron. ( *De nat. deor.* ) Ensuite , substituant le nom *rivière* à celui de *Roth* , qui a la même signification , il ne voit plus que Vénus toute seule adorée dans le temple de *Roth* ou de la rivière , explication d'autant plus séduisante que les Grecs , les Latins , ni les Gaulois n'ont jamais eu de divinité qui ait porté le nom de *Roth*. Ainsi disparaît la difficulté tirée de l'*extirpato Roth idolo* qui se lit dans l'hymne ancienne de Saint-Mellon , etc.

Quant à la place qu'occupait le temple en question , fondé ici , comme dans tout ce qui précède , sur une foule de faits ; de passages , de rapprochements et d'inductions adroitement employées , M. Marquis est porté à croire que ce temple devait être à une certaine distance des murs , et que c'est la fontaine de Saint-Lo , nommée jadis des Courtisanes , qui a fait soupçonner qu'il avait le même emplacement que l'église de nos jours.

= M. *Descamps* a exposé une partie des secrets de la bonne pratique de son art dans deux dissertations , l'une sur le costume et l'allégorie en peinture , et l'autre sur le goût dans les arts qui dépendent du dessin.

Dans la première , pour le costume , l'auteur se plaint des fautes commises par de grands artistes et de l'imperfection des règles ; il détermine les éléments de cette théorie ; désigne les peintres qui l'ont plus ou moins possédée , et trace une ligne de démarcation entre les

genres où l'observance des principes est plus ou moins nécessaire.

M. Descamps fait remonter l'allégorie aux temps de Polignote et de Zeuxis ; l'emploi de la fiction , la part de la fable et de l'écriture , tous ces point essentiels sont discutés et éclaircis par des applications d'un bon choix.

La seconde dissertation établit une distinction délicate entre les ouvrages de simple goût et les ouvrages de génie ; et les artistes se rangent dans l'une ou dans l'autre classe , suivant le caractère que M. Descamps remarque dans leurs compositions. Du reste , il tient essentiellement à l'étude des anciens dans la peinture comme dans l'architecture , pourvu que l'on sache se garder d'un asservissement exclusif à la manière des autres , inconvénient très-grave et que la jeunesse éprouve surtout à Rome *quant elle y arrive sans être en état de bien choisir.*

= M. Lecarpentier a fait l'offrande de deux nouvelles notices imprimées , l'une sur Paul Polter , et l'autre sur l'Albane ; une troisième du même auteur , sur Charles Le Brun , fait partie des lectures pour la présente séance.

= M. Auguste Le Prevost a lu des considérations sur la romance. La romance , suivant notre collègue , est le dépôt de presque toute la littérature des sociétés naissantes. La civilisation lui fait perdre une plus ou moins grande partie de ce privilège , suivant le système poétique des peuples. Ainsi l'imitation des classiques anciens n'a du laisser qu'une faible trace de la romance en France et en Italie , tandis que , par une raison contraire , elle a maintenu son empire en Espagne , en Angleterre et chez les Scandinaves.

Mais c'est en Allemagne surtout , pour bien des causes spécifiées par M. Le Prevost , que la romance s'est portée , encore de nos jours , à un degré de perfection

étonnante en embrassant non seulement tous les faits du monde réel , mais encore en enchantant les créations les plus bizarres dont une imagination en délire puisse peupler un monde intelligible.

M. Le Prevost finit par inviter nos poètes à enrichir notre littérature des trésors épurés de cette mine féconde ; il ne doute pas que des communications , de jour en jour plus intimes , n'amènent bientôt cet heureux résultat. C'est pour en hâter l'époque qu'il a donné lecture d'une imitation en vers d'une romance de Goëthe intitulée *le Roi et le Barde* , conquête charmante et précieuse pour le naturel et la beauté des sentiments.

= M. Bignon a lu une dissertation ayant pour titre : *Erreurs notables de M. Delaharpe ( Lycée , t. 1<sup>er</sup> , p. 70 et suivantes ) sur le sens de la définition de la tragédie par Aristote , en ce qui concerne la pitié et la terreur.*

L'auteur de la dissertation a soutenu contre l'auteur du Lycée 1<sup>o</sup> que , selon Aristote , la tragédie a pour but de *corriger les passions par la pitié et la terreur* ; 2<sup>o</sup> que la tragédie doit en effet avoir un but moral ; et il s'est appuyé du sentiment universel de tous les littérateurs des dix-septième et dix-huitième siècles ; de la nature de la représentation théâtrale dans tous les temps , chez tous les peuples , dans l'école d'Aristote comme dans la romantique , dans toutes les formes et tous les périodes de l'art ; enfin , d'une foule de passages de l'auteur du Lycée lui-même. Ensuite , il s'est attaché à démontrer que M. Delaharpe n'a point entendu Aristote , même grammaticalement , et que son système ( de *corriger la pitié et la terreur* , en les excitant ) est insoutenable de sa nature , tout-à-fait immoral et réfuté par les nombreuses contradictions qu'il implique , et par l'absurdité des conséquences qui en résultent. Enfin , comme M. Delaharpe prétend autoriser cet étrange paradoxe d'une note sur le

huitième livre de la politique d'Aristote , par M. l'abbé Batteux , dont il a emprunté les idées et même les phrases , l'auteur de la dissertation a soutenu que M. Batteux n'a pas mieux entendu le philosophe de Stagire dans le huitième livre de la politique que dans la définition de la tragédie , et que ses notes sur les espèces de la musique ne sont , relativement à la question sur la tragédie , que de véritables *chansons*. M. Bignon a motivé l'intérêt qu'il met à la réfutation d'un système récemment embrassé par M. Delaharpe avec tant de chaleur et d'enthousiasme , sur ce que le Lycée et les quatre poétiques sont très-répandus dans l'instruction publique ; les erreurs sont plus dangereuses sous la garantie de grands noms. Il a professé d'ailleurs tout le respect dû au mérite des écrivains dont il ose combattre l'autorité qui n'est jamais , en pareille matière , qu'une raison d'examiner les choses de plus près , ce qu'il a dû faire et qu'il a fait.

= M. *Periaux* a fait hommage d'un *Dictionnaire indicateur des rues et places de Rouen* enrichi de notes historiques et étymologiques.. C'est le fruit de longues et laborieuses recherches que notre confrère a réunies pour l'utilité des étrangers ; mais son ouvrage ne sera pas moins utile aux habitants jaloux de s'instruire , par le bon choix des documents curieux de toute espèce dont il est rempli.

= Trois membres récemment agrégés à la Compagnie ont prononcé chacun un discours de réception.

M. le baron *Malouet* , préfet entrant du département de la Seine-Inférieure , a commencé par parler de lui-même avec cette modestie pleine de candeur qui relève l'éclat du mérite ; il a esquissé rapidement le tableau de toutes les parties qui composent les trois classes des travaux de l'Académie , et montré dans cette énumération qu'il avait une connaissance très-étendue des hommes et des choses ; ensuite , l'orateur a fait en particulier l'éloge des lettres « cultivées au milieu des horreurs de la guerre ,

» honorées dans Homère par le conquérant de l'Asie ;  
 » et destinées à obtenir un nouveau degré de considéra-  
 » tion sous un monarque qui les cultive et les protège..... »

M. Malouet a aussi rendu un hommage flatteur au caractère et au bon esprit qui distingue les habitants de ce pays , ainsi qu'aux lumières de l'Académie et aux talents de son président.....

Pour lui , a-t-il ajouté en finissant , « une vie toute  
 » consacrée à des fonctions publiques ne lui permet pas  
 » de promettre à l'Académie beaucoup de productions  
 » littéraires..... Mais ardent à concourir au bien qu'elle  
 » fait , avide de répandre tout ce qui est bon et utile aux  
 » hommes , il croira mériter son titre en s'adjoignant  
 » aux nobles efforts de la Compagnie pour les seconder ,  
 » et à ses succès pour leur rendre un juste témoignage. »

M. le président , dans sa réponse , a mis sous les yeux de l'honorable récipiendaire l'histoire abrégée de l'Académie depuis son institution , due à la munificence de nos Rois , jusqu'à sa restauration , opérée par le zèle du premier préfet de ce département ; et , en rapportant ce que la Compagnie doit à la protection des successeurs de M. le comte Beugnot , il a mis M. le baron Malouet à portée de juger du prix que l'Académie met aux services que lui rendent ses premiers magistrats.

Ce discours a été terminé par un éloge de M. Malouet père , « dont la voix éloquente fit souvent retentir la tri-  
 » bune de l'assemblée constituante des principes d'une  
 » morale pure qui servait de guide à la plus saine poli-  
 » tique , au milieu des factions dont la France était agi-  
 » tée , » et par des considérations aussi profondément  
 senties que noblement exprimées , sur les espérances que  
 doit faire concevoir au département l'administration *du*  
*fiis aussi digne d'un tel père.*

= M. Boullenger , avocat-général , a fait à l'Académie l'honneur de rapprocher ses travaux de ceux de la ma-  
 jorité.

trature, dans l'exercice de laquelle il regarde *les inspirations des muses comme indispensables* ; et , pour preuve de cette affinité dans la nature des choses , il établit une sorte d'identité de but entre l'étude de la jurisprudence et les travaux de l'Académie « en ce que la justice n'est que » la vérité , et que la vérité est ce que l'on cherche de » part et d'autre , quoiqu'en suivant des routes diffé- » rentes..... Mais la vérité est immense , reprend » M. Boullenger ; la vérité est ce qui fut , ce qui sera , ce » qui existe. Dans l'avenir , elle est impénétrable ; dans » le passé , elle se couvre des voiles du temps ; pour ce » qui est , elle nous fuit également ; vierge timide , elle » semble craindre la lumière , elle se dérobe à nos re- » gards et se réfugie au milieu des secrets de ce vaste » Univers..... »

Malgré toutes ces difficultés , l'orateur pense que l'on peut obtenir , dans le commerce des hommes instruits , par la communication des lumières , des résultats que l'on n'obtiendrait jamais dans la solitude.....

Après un préliminaire fort étendu sur les qualités personnelles de M. Boullenger , sur les vertus qui ont signalé la magistrature de son respectable père et sur le caractère du véritable académicien , M. le président , puisant ses notions à la même source , a adopté avec son collègue la définition de la jurisprudence et l'identité entre la justice et la vérité , *considérées dans le sens abstrait*. Mais dans l'application du droit , M. Brière distingue la justice , qu'il définit avec Justinien , de l'amour de la vérité , qui , alors , ne suffit plus au magistrat. Ensuite expliquant les trois préceptes du droit , dont les deux premiers *sont à la portée quelque fois des hommes les plus ignorants* , il met l'exercice du troisième dans les attributions spéciales et exclusives du magistrat comme appartenant à la justice distributive. « La jurisprudence éclaire l'entendement , » dit M. le président , tandis que la justice règle la vo- » lonté..... » C'est ainsi seulement que M. le président

conçoit des rapports entre les études du jurisconsulte et celles des savants et des hommes de lettres.

= *L'amour de la patrie* est le sujet qu'a traité M. Thil, avocat à la cour, en entrant au sein de l'Académie.

L'orateur commence par détailler les effets de ce noble sentiment ; puis remontant à son origine, il la trouve dans l'attachement naturel au pays natal ; dans le charme attaché au souvenir des premières sensations ; dans l'habitude des communications de toute espèce ; dans cette fusion des intérêts privés « qui constitue l'esprit public » dont l'exaltation même est une vertu. »

M. Thil est loin de mettre l'amour de la patrie au nombre des passions qui s'affaiblissent et s'usent par leur durée. Mais considérant ensuite combien l'esprit public était différent dans les petites républiques de l'antiquité, dans celle de Rome et dans l'empire « dont les lambeaux » devinrent la proie des barbares qu'il méprisait, » notre confrère incline à penser que l'amour de la patrie perd de son intensité à mesure que le corps social acquiert de l'étendue ; et il fournit en même temps des applications nombreuses de son principe.

Cependant, pour ne pas laisser aux anti-français « l'occasion de calomnier, à cause de l'étendue de son territoire, le patriotisme d'une nation généreuse et éminemment susceptible des plus nobles affections, » il invoque un second principe qui se combine avec le premier et le modifie : c'est l'amour de cette liberté sage et modérée qui attache plus étroitement au pays natal et balance l'inconvénient de l'étendue du territoire..... « Les despotes ont encore des soldats ; mais les esclaves n'ont plus de patrie. »

D'un autre côté, « si les lois protègent le trône et la liberté des peuples,..... si le prince est un véritable père au milieu d'une grande famille,..... alors l'amour » de

» de la patrie , quelle que soit l'étendue des limites ;  
 » est une conséquence nécessaire de l'amour du chef qui  
 » veille à son bonheur. »

Telle est l'heureuse position où M. Thil trouve la France,  
 » gouvernée par son monarque bien-aimé , sous l'empire  
 » de cette charte constitutionnelle , grande transaction po-  
 » litique , œuvre d'une admirable sagesse et d'une haute  
 » philosophie..... »

M. Thil finit par une éloquente et pressante invitation à la concorde.

M. le président , dans sa réponse , a commencé par l'énumération des qualités du jurisconsulte , qui ne pouvait manquer d'être bien peint par un magistrat qui les possède. Il a montré comment ces nobles qualités ont élevé M. Thil en très-peu de temps au premier rang dans l'ordre des avocats. Le sujet choisi par le récipiendaire lui a paru traité avec autant d'éloquence que de dignité ; et , comme M. Thil , il a terminé en faisant des vœux pour que « l'amour de la patrie soit toujours inséparable » de l'amour du Roi et de l'auguste dynastie des Bourbons ,..... notre consolation , notre espérance et notre gloire. »

---

#### OUVRAGES EN VERS.

Notre Parnasse, Messieurs, a été cruellement affligé cette année; le crêpe funèbre ombrage encore la tête de deux de nos Muses; nous n'avons donc de M. Guttinguer que la fable du *Lionceau* et des *Stances sur les ruines du château d'Arques*, ce monument fécond en grands souvenirs si chers à la France, et si bien imité par M. Lecarpentier dans un dessin lithographié. *Le Hêtre*, *le Phalène* et *le petit Rieur* sont les seuls apolo-

gues qu'ait pu nous donner M. Lefilleul des Guerrots. *la Mère mourante*, par M. Vigné; *la petite Centaurée*, par M. Marquis, font aujourd'hui partie de nos lectures, ainsi que *l'Épître à Amélie*, par M. Dornay, dont la Muse nonagénnaire continue de semer des fleurs sur son passage, en jouant, pour ainsi dire, et toujours innocemment, avec le dernier acte de la vie. Le Dialogue de M. Licquet pour l'enseignement mutuel aurait figuré avec honneur parmi ces aimables lectures, si les instances de l'Académie avaient pu triompher de la modestie de l'auteur.

Mais quel beau, quel digne supplément de poésie vous auriez eu, Messieurs, si le prix de cette année eût été remporté; et vous étiez en droit de vous y attendre, après avoir donné le meilleur des hommes et la fleur des Rois, Henri IV, à chanter à des Français. Votre espoir n'a pas été rempli. Trois concurrents se sont présentés; « tous offrent des vers heureux et bien tournés; mais » un plus grand nombre de prosaïques, forcés et sans » élégance. Les nos 1 et 2, dont le 1<sup>er</sup> a pour épigraphe : » *Il convoqua l'Assemblée des Notables.....*, et le second : » *Heureux lorsque le peuple.....* Ces deux numéros se » sont mieux renfermés dans la question. Le n<sup>o</sup> 3, qui a » pour épigraphe : *Le plus beau présent.....*, avec plus de » verve, d'imagination et de poésie, s'est donné une la- » titude démesurée; et par ces motifs aucun n'a mérité » le prix ». Tel est le précis du rapport de la commission nommée pour cet objet. L'Académie a adopté la conclusion; mais elle a pensé, d'après la lecture des pièces, que les poètes sont en état de prendre leur revanche, et qu'avec un si beau sujet on ne doit pas, au premier coup, rompre la partie. Comment, en effet, ne pas trouver enfin la source des bons vers, quand la verve est inspirée par l'amour, et que l'admiration vient au secours du génie?

## ARTS ET ANTIQUITÉS.

M. le Maire de Rouen a fait présent à l'Académie d'un nouveau plan de la ville.

= Un second plan a été offert par M. *Periaux*, qui l'a exécuté avec ses caractères mobiles pour être annexé à l'édition actuelle de son *Dictionnaire des rues et places de Rouen*.

= M. *Marquis* a communiqué une Notice sur un monument d'antiquité encore inédit, existant à Cocherolles, aux environs d'Evreux. Ce sont quatre pierres brutes, dont deux offrent à-peu-près un carré sur une ligne d'environ sept pieds, et les autres, ayant quatorze pieds de long sur neuf de large, forment ensemble une écurie et une espèce de hangar. M. Marquis a fourni une description détaillée et un dessin de ce monument, qu'il croit d'origine druidique et anciennement destiné au culte des Celtes.

Le pays n'offrant point de carrières d'où l'on ait pu tirer ces énormes masses, reste à savoir comment on a pu les transporter à Cocherolles, et quels moyens on a dû employer pour la disposition du bâtiment. Ici M. Marquis, considérant qu'on appelle communément les pierres de Changé les *palets* de Gargantua, recourrait volontiers au bras de ce géant, nommé par Eloi Iohanneau l'Hercule pantophage..... Mais il ne paraît pas ajouter beaucoup de foi à cette manière de résoudre le problème, quoique ce fût là, dit-il, « assurément un travail bien » digne de Gargantua. »

= Les deux Quevilly et l'ancien prieuré de Saint-Julien ont exercé les recherches de M. *Auguste Le Prévost*.

Notre confrère adopte l'étymologie des anciens écri-

vains, qui font venir le nom *Qucoilly* des enceintes de pieux ou chevilles dont les chasseurs des dixième et onzième siècles formèrent, sur la rive gauche de la Seine, deux parcs, l'un dit *de Rouvray* et l'autre *de Rouen*. C'est dans ce dernier, plus rapproché de la rivière, que, prêt à partir pour la chasse, le duc Guillaume apprit la mort d'Edouard-le-Confesseur et le couronnement d'Harold.

Pour le prieuré de Saint-Julien, c'était originairement une léproserie fondée en 1183, en faveur des filles nobles ; ce qui fait dire à M. Le Prévost que « c'est la première fois qu'il a vu obliger les gens à faire preuve de noblesse pour entrer dans un hôpital. »

M. Le Prévost, suivant l'histoire de ce prieuré dans les anciennes sources, le fait passer successivement aux mains du prieuré de la Madeleine, par réunion, en 1366 ; en celles des Religieux de Sainte-Catherine, après la destruction de leur monastère, par échange, en 1600 ; enfin, en celles des Chartreux, qui en furent les derniers occupants pour l'église, en 1667. Tous ces faits principaux sont appuyés de citations multipliées et de nombreuses anecdotes qu'il nous serait impossible d'abrégier.

L'investigation de M. Gosseume s'est portée sur la topographie de la ville de Rouen et sur ses accroissements successifs. (Imprimé à la suite.)

Le secret de la lithographie, ce nouvel auxiliaire de la gravure, n'est plus renfermé dans les murs de la capitale ; toujours attentif au progrès de son art, M. *Le Carpentier* a fait hommage à l'Académie de six dessins lithographiés, sortis d'une presse où l'active industrie de M. *Periaux* a rempli toutes les conditions difficiles d'une exécution parfaite. Deux autres artistes de la ville, MM. Brévière et Langlois, ont aussi donné des preuves d'un talent précieux dans ce nouveau genre, mais les productions de M. Le Carpentier ont le mérite particulier d'une invention secondaire, étant, pour la plupart, dans

l'espèce de la marine , à laquelle il ne paraît pas que l'on ait encore appliqué le procédé lithographique.

On doit encore particulièrement distinguer, dans les dessins de M. Le Carpentier, celui qui représente le château d'Arques, monument si fécond en souvenirs chers à la France, et qui l'emporte aussi sur tous les autres par la beauté de l'exécution.

= La mort a fait encore cette année, Messieurs, plusieurs victimes dans l'Académie.

La Notice de M. le docteur François sur M. Cousin Despréaux, de Dieppe, vous a fait voir ce que vous avez à regretter dans l'estimable auteur de l'Histoire de la Grèce et des Leçons de la nature.

M. Le Carpentier, dans une autre Notice sur M. Godfroy, graveur à Paris, né au Boisguillaume, près Rouen, a payé un juste tribut au talent créateur et aux qualités sociales de cet aimable artiste, qui savait manier la plume quelquefois avec autant de grace que son burin.

Mais une perte plus sensible encore, parce qu'elle se rattache à des intérêts d'un ordre plus élevé, c'est celle de M. le cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen, pasteur véritablement bon par lui-même, et dont les vertus, ignorées en partie, ou méconnues de son vivant, offrent encore une nouvelle application de ce passage du poète latin : *Sublatam ex oculis querimus invidi*. M. Licquet, à ma prière, a bien voulu se charger de rendre au prélat un hommage digne de sa mémoire, en exposant à l'Assemblée tout ce que la ville et le département ont perdu. (Imprimé à la suite.)

---

PRIX PROPOSÉ POUR 1820.

L'Académie avait proposé un prix de 300 fr. pour être décerné en 1819 à la meilleure pièce d'environ 300 vers sur le sujet ci-après :

« *Henri IV à Rouen en 1596.* »

Le prix n'ayant pas été remporté , le même sujet est proposé pour l'année 1820.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où la pièce ou mémoire aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés , francs de port , à M. BIGNON , Secrétaire perpétuel de l'Académie , pour la classe des Belles-Lettres , avant le 1<sup>er</sup> juillet 1820. Ce terme sera de rigueur.

---

PRIX EXTRAORDINAIRE POUR 1821.

Le Conseil général du département de la Seine-Inférieure ayant mis à la disposition de l'Académie royale des sciences , belles-lettres et arts de Rouen des fonds pour un prix extraordinaire , l'Académie propose le sujet suivant :

« *Quelle fut, sous les Ducs de Normandie, depuis Rollon  
jusques et y compris Jean-sans-Terre, l'administration ci-  
vile, judiciaire et militaire de la Province?* »

Le prix, de la valeur de 1000 fr., sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1821.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aura remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. BIGNON, Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Belles-Lettres, avant le 1<sup>er</sup> mai 1821. Ce terme sera de rigueur.



---

**NOTICE NÉCROLOGIQUE**

**SUR SON EMINENCE MONSEIGNEUR LE CARDINAL CAMBACÉRÈS,  
ARCHEVÊQUE DE ROUEN.**

**PAR M. THÉODORE LICQUET.**

**SOUMETTRE** annuellement au public le précis de vos travaux n'est pas la seule obligation volontaire que vous ayez contractée. Une tâche non moins honorable vous est encore imposée par vous-même. Elle consiste à payer à ceux de vos confrères que la mort vous a enlevés pendant l'année la part d'éloge qui leur est due, le tribut de regrets qu'ils inspirent. Par le premier de ces devoirs, vous ajoutez tous les ans un nouveau lustre à votre réputation scientifique et littéraire ; par le second, vous donnez aussi une preuve nouvelle de l'esprit de justice qui vous distingue, des sentiments de générosité qui vous animent, de l'heureuse intelligence qui vous unit ; et, dans cet instant même, Messieurs, vous mettez au grand jour cette vérité déjà connue, que si vous protégez ceux qui chérissent les sciences, vous savez honorer ceux qui pratiquaient la vertu.

Dix mois se sont écoulés depuis que Son Eminence le cardinal Etienne-Hubert Cambacérès a cessé d'être. Vous vous rappelez ce jour de deuil universel où les restes du vénérable pasteur furent déposés auprès de ceux des prélats ses prédécesseurs ; vous voyez encore la marche funèbre du convoi ; vous entendez l'airain des temples qui porte jusqu'aux voûtes célestes les accents de la douleur et la ferveur de tous les vœux ; vous vous retracez l'empressement

religieux que le peuple mettait à saluer d'un dernier adieu la dépouille mortelle de Son Eminence ; vous sanctionnez dans vos cœurs les hommages décernés à notre confrère , et vous ne doutez point de son bonheur près de l'Eternel , au souvenir de ses bienfaits envers les hommes.

Né à Montpellier , le 11 septembre 1756 , M. de Cambacérès embrassa l'état ecclésiastique et obtint par la suite un canonicat dans la même ville. Il cultivait la religion avec zèle et les lettres avec succès au moment où une grande crise politique vint frapper la religion et les lettres. Mais comme il avait soustrait son esprit aux séductions du monde , il avait fermé son cœur aux passions qui l'agitent , et il traversa sans malheurs ces temps déplorables si funestes à tant d'autres. Elle avait été prédite , cette époque désastreuse , par un célèbre ecclésiastique du nom et de la famille de celui que nous regrettons. Je veux parler de cet autre abbé de Cambacérès qui marcha sur les traces de Bourdaloue qu'il avait pris pour modèle , et qui obtint une place distinguée parmi les orateurs sacrés sous le règne de Louis XV. Choisi en 1757 pour prêcher devant le monarque , il eut le courage de représenter avec force les désordres de ce temps et de signaler ainsi la décadence de l'Etat. Cet amour de l'oncle pour la religion avait passé tout entier dans le neveu notre confrère.

Plusieurs années de calamités et d'erreurs avaient fait à cette religion auguste des blessures difficiles à guérir. L'oubli de la pratique avait presque anéanti le sentiment qu'elle inspire. Il fallait repeupler les temples déserts , relever l'autel abattu , rétablir le culte anéanti ; il fallait rallumer pour tous les esprits le flambeau qui avait trop long-temps cessé de les éclairer ; il fallait pour ainsi dire ramener Dieu parmi les hommes ; cette tâche pénible à la fois et sublime , notre confrère la remplit avec ce zèle qui triomphe de tous les obstacles , avec cette ardeur constante qui conduit toujours au succès.

Appelé dans ces temps difficiles à gouverner un diocèse d'une étendue considérable , il s'y montra le digne successeur du pasteur vénérable qui l'y avait précédé , et ce ne sont pas , pour le cardinal Cambacérès , de faibles titres à la reconnaissance des hommes que des traits de ressemblance avec le cardinal de la Rochefoucault.

Frappée des qualités éminentes qui brillaient dans le nouveau prélat , connaissant d'ailleurs son goût pour la science et ses succès dans les lettres , l'Académie de Rouen se hâta de l'appeler dans son sein. Les soins qu'il devait à son vaste diocèse ne permirent pas à notre confrère de partager nos travaux ni de fréquenter nos séances ; mais l'empressement qu'il mit à accepter le titre qui lui était offert , l'urbanité de ses communications ultérieures avec le corps dont il faisait partie ( nous sont de sûrs garants de sa reconnaissance envers l'Académie ) et du prix qu'il attachait à l'honneur de pouvoir siéger parmi ses membres.

Il est , Messieurs , une vérité qu'il faut reconnaître , et la remarque en a été faite avant nous. Ce n'est pas toujours dans la gratitude actuelle de ses semblables que l'homme vertueux trouve sa récompense. En vain ses libéralités iront au-devant des besoins ; en vain il soulagera des misères , préviendra des ruines , rétablira des fortunes , une injustice aveugle pourra , malgré tout , s'attacher à ses pas ; un silence coupable s'étendra sur des actions généreuses ; et le bienfait lui-même , connu seulement de celui qui l'éprouve , n'aura point tout-à-coup enfanté la reconnaissance générale.

Tel a paru être trop long-temps le sort de Son Eminence ; trop long-temps la voix publique a semblé se taire sur les qualités de son cœur ; et cependant , Messieurs , les services par lui rendus furent-ils jamais sollicités deux fois ? Détournait-il ses regards de celui qui venait l'implorer ? Sa réponse à l'homme souffrant ne fut-elle pas toujours une action charitable ?

Mais , Messieurs , cette vérité malheureuse dont nous parlons aurait-elle trouvé ici son application ? L'oubli apparent dont nous avons pu nous plaindre n'aurait-il pas une cause plus consolante et plus vraie ? Ah ! n'en doutons plus , ce voile étendu sur les bonnes œuvres de notre confrère , ce silence qui couvrait ses aumônes , tout cela était encore son ouvrage. Il craignait la louange autant qu'il s'étudiait à s'en rendre digne. Il savait , ce prélat vénérable , que le prix d'un bienfait n'est pas dans les démonstrations de celui qui le reçoit. Soulager l'infortune était à ses yeux un devoir dont l'accomplissement ne méritait point d'éloges , et il croyait toujours acquitter une dette alors même qu'il se livrait à l'exercice d'une vertu.

Le respect , tant qu'il vécut , fit taire la reconnaissance ; mais ce sentiment , quand Son Eminence eut cessé d'être , pouvait-il retenir près de son cercueil des accents qui d'ailleurs ne blessaient plus sa modestie ?

Aussi , Messieurs , quel changement subit à sa mort ! La reconnaissance publique s'éveille , elle éclate avec l'expression de la douleur générale ; elle retentit dans un concert de bénédictions unanimes. Le pauvre dont il adoucissait la misère ; le commerçant qu'il protégea contre les caprices de la fortune ; les administrateurs dont il imita le dévouement , seconda le zèle , partagea les efforts ; ce séminaire qui lui doit son existence et son lustre ; ce clergé tout entier dont il était à la fois le chef et le modèle ; ce clergé qui mit toujours un empressement si généreux à s'associer à ses bienfaits ; tout se réunit à la fois pour chanter les louanges de celui qui n'est plus , comme pour reconnaître en partie après sa mort les obligations contractées envers lui pendant sa vie.

N'accusons donc ici personne d'insouciance ou d'injustice , et ne voyons dans le silence qui enveloppa longtemps les actions de Son Eminence qu'une qualité de

plus dans sa personne , qu'un motif plus puissant de nos regrets , qu'un nouveau titre à nos hommages.

Parlerai-je , Messieurs , du recueillement qu'il apportait à la célébration des saints mystères , de la pieuse gravité dont il s'entourait dans le temple ? Après avoir rappelé sa charité envers les pauvres , rappellerai-je sa munificence envers son église ; son attention scrupuleuse à faire entrer dans le service divin toute la décence qui lui est nécessaire , toute la pompe dont il est susceptible ? Dirai-je ses efforts constants à faire fleurir la religion ; ses sacrifices pour arriver à ce but désirable ? Dirai-je qu'une partie de ses revenus était consacrée à la prospérité de ce séminaire dont je vous ai déjà entretenu , de ce séminaire qui éprouve de son bienfaiteur après sa mort toute la sollicitude qu'il en éprouvait pendant sa vie ? Exposerai-je à vos regards le tableau des vertus privées de Son Eminence , et le montrerai-je au milieu des personnes de sa maison comme un père au sein de sa famille , n'adressant à ceux qui l'entouraient que des paroles de bonté , de douceur et de bienveillance ? Feraï-je ressortir l'esprit de justice et d'impartialité qui présidait à toutes ses actions ; ses sentiments de tolérance religieuse dont il était animé ; son habileté à concilier toutes les opinions ; la fermeté de caractère dont il savait s'armer au besoin ; son empressement à rendre ses bonnes grâces à ceux qui avaient paru un moment les avoir perdues ? Révélerai-je enfin tous ses titres à la reconnaissance et à l'admiration de ceux qui l'ont connu ? Non , Messieurs , une voix plus éloquente s'est acquittée de ce dernier devoir , et je ne ferais d'ailleurs que placer devant vos yeux une image qui se trouve gravée dans tous vos esprits.

Vous avez pu remarquer , Messieurs , que je ne vous ai point entretenu des titres d'honneur dont Son Eminence avait été revêtue ; je me suis également abstenu de suivre notre confrère dans les hautes fonctions politiques

qu'il avait été appelé à remplir. J'ai pensé qu'une vie consacrée surtout aux exercices de la religion et aux pratiques de la bienfaisance voulait être examinée sous les rapports qui l'avaient principalement caractérisée. Heureux moi-même si le faible hommage que je viens de rendre à sa mémoire n'est pas trop indigne de celui qui en est l'objet, ni de ceux qui l'ont entendu.



## OUVRAGES

*Dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.*

---

## RÉFLEXIONS

*Par M. le Comte BEUGNOT, ancien Préfet du département de la Seine-Inférieure, Ministre d'Etat, lues à la séance de rentrée.*

LES réparations que l'on a faites à l'église de Saint-Ouen m'ont inspiré quelques réflexions que je demande à l'Académie la permission de lui soumettre.

On ne peut s'arrêter devant ces monuments de la piété de nos pères, sans être étonné de la puissance qui les a élevés et frappé de la grande pensée qui domina leur construction. Si on pénètre dans l'intérieur, on est saisi de je ne sais quel trouble religieux ; on se sent comme arraché aux affections de la terre et transporté dans un ordre plus élevé. On adore sans s'être prosterné.

Les temples anciens ou ceux du paganisme produisaient-ils le même effet ? Il est permis d'en douter. Le système religieux des anciens avait, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, disséminé la divinité. Chaque dieu avait son département séparé dans le ciel ou sur la terre. Les héros ou les demi-dieux vinrent bientôt grossir le nombre ; et lorsque l'adulation en démence y ajouta des empereurs et

des rois , quand enfin la porte de l'olympé fut ouverte au premier venu , il fut plus facile d'adopter tous ces dieux que d'en dresser la liste.

Cependant la plupart avaient leurs temples , et les derniers venus n'étaient pas les plus mal pourvus. Mais chaque temple n'étant destiné qu'à un culte isolé et comme domestique , l'édifice était borné dans ses dimensions comme le dieu dans ses attributions. Aussi les temples anciens étaient-ils peu étendus et remarquables seulement par le style élégant dont les Grecs avaient partout distribué les modèles. L'extérieur en était agréable à l'œil mais n'avait rien d'imposant , et l'intérieur ne pouvait guères rappeler que l'idée d'une divinité comme une autre. On ne trouvait là rien de grand , rien de puissant , rien de ce qui remue profondément l'ame. L'homme ne s'élevait pas jusqu'à la divinité , c'était le dieu qui semblait rabaissé vers la terre.

C'est tellement par les principes d'une religion qu'il faut expliquer les dimensions des temples que dans le système dont je parle l'édifice s'aggrandit quelquefois avec l'importance du dieu qui le doit habiter. Lorsqu'Agrippa voua un temple à la divinité sous toutes les formes , ce qui est la même chose que de consacrer un temple à tous les dieux , l'édifice prit la mesure de la pensée , et le Panthéon parut. A Olympie , le temple de Jupiter , à Palmyre , le temple du Soleil se proportionnèrent l'un au rang du maître des dieux ; l'autre à la grandeur de l'astre qui reproduirait le mieux la vivante image de la divinité , si elle pouvait être reproduite.

Les temples de Tyntira et d'Héliopolis semblent , il est vrai , avoir été construits en Egypte dans des proportions gigantesques. Mais les dieux , les rois , des collèges de prêtres plus ou moins nombreux habitaient confusément les temples. Ils servaient encore à des usages profanes. D'ailleurs on ne peut comparer qu'à lui-même

ce peuple qui était si facile sur le choix de ses dieux et si inquiet sur celui de ses tombeaux.

Un seul peuple , le peuple juif , reçut en partage l'auguste mission de transmettre à la terre l'idée de l'unité de Dieu. Aussi n'eut-il qu'un temple dont l'étendue et la magnificence sont attestées par d'irrécusables témoins ; et ce temple ne devait recevoir qu'un objet sacré , l'arche sainte. Quelques riches , quelques nombreux que soient les attributs de ce culte , tout y est subordonné à l'enceinte mystérieuse où le législateur avait déposé la pensée simple et sublime de l'unité ; l'alliance de la terre à *un seul dieu très-grand et très-bon*.

Cette mission du peuple juif , fidèlement remplie à travers tant de prodiges , devait avoir un terme. Le législateur qu'attendait la terre parut. Cette pensée de *l'unité de Dieu* , qui n'était chez les autres peuples qu'un secret enfermé dans le cœur de quelques sages , devint la vérité de tous les hommes. Le monde semblait confus de l'avoir méconnue si long-temps. Elle pressa de toute son énergie sur les erreurs anciennes ; et la vieille théogonie ne parut bientôt que ce qu'elle était , un tissu de fables plus ou moins ingénieuses.

Cette grande idée devait dominer et domina toutes les autres. Il fallut la reproduire , et les arts s'en chargèrent. C'est ici , Messieurs , que je demande quelque indulgence , et volontiers je dirais quelque justice , pour le génie de nos pères. Si nous reculons de deux ou trois siècles en arrière , nous ne voulons plus appercevoir que de la barbarie dans nos institutions , ou de la grossièreté dans nos monuments. Nous affectons de dédaigner ce que le temps lui-même a respecté ; aussi nous avons abattu sans y regarder les plus vieux témoins de notre gloire. Nous sommes à cet égard fort au-dessous de nos voisins et des peuples anciens. Lorsque Tacite déplore l'incendie de Rome sous Néron , il énumère la perte de ces amas de richesses acquises par tant de périls , des chefs d'œuvre de la Grèce et

et d'une foule de manuscrits authentiques , respectables monuments du génie ; mais il réserve ses regrets les plus touchants pour les anciens édifices religieux , le temple consacré par le vieil Evandre à Hercule alors en Italie , celui voué à Jupiter Stator par Romulus , le palais de Numa ; et il s'écrie dans sa douleur que toute la magnificence de la nouvelle ville ne sera jamais capable de faire oublier une telle perte. Ce sentiment, si éminemment patriotique, nous serait-il étranger ? On peut remarquer que parmi les écrivains qui se sont chargés de faire le procès de la révolution , et dont quelques-uns s'en acquittent assez bien , aucun cependant ne lui a reproché la destruction dans la capitale des plus anciens monuments de la religion , et par exemple de cette vieille église de Sainte-Geneviève , contemporaine de l'établissement du christianisme dans les Gaules , et qui avait recueilli tant de soupirs et de larmes , entendu tant de vœux des peuples et des rois , tous adressés à l'humble fille des champs , à cette vierge de Nanterre , dont la vie simple et touchante reproduit ces mœurs des premiers jours que les Romains aimaient à retrouver dans les temps fabuleux d'Evandre.

Serait-il vrai même que , sous le rapport de l'art , tout fût à dédaigner dans ces vieux monuments ? Il se peut que la peinture , que la sculpture , dans leur enfance , n'aient donné que de faibles secours à l'architecture ; que celle-ci même , qui n'était assujettie à aucun principe bien déterminé , se soit quelquefois égarée dans sa marche hardie. Mais les idées fortes et grandes , mais le moral de ce bel art ne manquaient pas.

Ainsi, nul édifice peut-être mieux que l'église de Saint-Ouen , ne frappe les yeux et n'étonne la pensée , de la grandeur du seul Dieu de l'univers. Comme toutes les proportions dépassent ce qu'on est habitué à rencontrer , et que cet édifice , dans son ensemble comme dans ses

détails, n'a rien, absolument rien qui se rapproche des usages de la vie humaine; tout y reporte la pensée au-delà de la terre, bien au-dessus de la terre. L'harmonie parfaite des proportions entretient cette haute pensée, dont on est d'abord saisi. L'esprit s'y nourrit des impressions profondes, de la grandeur, de l'immensité, de l'éternité; et le jour mystérieux qui plonge mollement à travers les vitraux diversement colorés, prolonge cette sorte de ravissement. Il serait entier si, comme je l'ai vu pratiquer à Cologne, un seul son de l'orgue, très-doux, venait comme une voix céleste se perdre par intervalles entre ces voûtes.

Il faut que l'architecte qui a bâti cette église ait été un habile homme et qui connaissait à fond l'effet moral de son art. Il avait devant lui ce problème difficile : *Hic verè est domus Dei*, et il l'a rempli. Mais aussi, Messieurs, admirons les moyens qui furent mis à sa disposition. Il n'existe peut-être plus de tête assez forte pour inventer et combiner avec sûreté le plan d'un tel édifice; mais, à coup sûr, il n'y a plus de puissance capable de l'élever.

Je me souviens toujours de l'impression qu'il fit sur moi la première fois que je l'ai visité. Il avait quelque temps servi de halle pour des forges, et l'intérieur en conserve toujours la teinte : depuis il avait reçu une meilleure destination. C'est là que se célébraient les fêtes décadaires, que les lois étaient promulguées, les mariages prononcés. Un autel à la patrie occupait le fond du sanctuaire; et cet autel était surmonté d'un tableau où l'on avait essayé de représenter le combat du peuple contre le despotisme. Le peintre, pour se mettre en harmonie avec le local, avait voulu donner à ses figures un caractère colossal, et n'avait obtenu qu'une caricature gigantesque et véritablement effrayante. Je fis observer que le tableau s'associait fort mal aux touchantes cérémonies qui se passaient en sa présence; que de jeunes épouses de-

vaient reculer d'horreur, et j'en obtins à l'instant le sacrifice au nom des convenances et du goût.

Je n'osais calculer alors ce qu'il en coûterait pour rendre l'église de Saint-Ouen à sa véritable destination ; car, je le répète, loin d'oser entreprendre aujourd'hui ces grands monuments, nous ne sommes même plus en état de soutenir ceux qui existent.

Graces soient donc rendues aux amis de la religion, des arts et de la cité qui font réparer cette église et auront la gloire d'avoir conservé ce magnifique monument ! J'avouerai que, lorsque j'ai entendu parler à Paris de ces réparations, je n'ai pas été fort rassuré. Je craignais le mélange de l'ancien et du nouveau, du sacré et du profane. On était d'ailleurs fort excusable de s'occuper à soutenir, sans trop songer à l'ornement et au style. Mais ceux qui président à ces réparations font preuve à-la-fois de sollicitude patriotique et de bon goût. Le plan original est respecté dans toutes ses parties, et jusque dans les détails de l'ornement. Ce scrupule est fort rare : c'est le premier exemple qu'on en pourrait citer ; et dans Paris même et à l'entrée de la cathédrale, nous voyons des colonnes et des ornements d'un style tout moderne associés d'une manière bizarre à ceux du douzième siècle. J'insiste d'autant plus sur cet article, qu'on croyait généralement qu'il serait difficile d'obtenir aujourd'hui de nos ouvriers les coupures menues, sveltes et contournées des ornements gothiques ; et cependant tout est rendu dans les réparations de l'église Saint-Ouen avec une singulière fidélité.

On aurait à bon droit regretté que quelque détail eût été changé ou altéré ; car je doute qu'il existe en France un monument plus remarquable à l'intérieur ou à l'extérieur. Les deux parties ont été traitées avec la même magnificence, et l'extérieur même avec luxe. Je n'essaierai pas de les décrire ; elles l'ont été plus d'une fois, et

par des architectes nécessairement plus éclairés et plus exercés que moi. Je peux parler des sensations que m'a fait éprouver un beau monument ; car l'effet est à-peu-près le même sur les hommes instruits et sur ceux qui ne le sont pas ; mais il n'appartient qu'aux maîtres de l'art de nous révéler les moyens par lesquels il agit si puissamment sur les âmes.

Toutes les villes n'ont pas été heureuses comme la ville de Rouen. Vainement, en passant dernièrement à Rheims, j'allai chercher l'église de Saint-Remy, que semblaient défendre tant de souvenirs et le phénomène de l'un de ses piliers, que le son d'une cloche suffisait pour agiter. Le miracle du pilier avait disparu avec le reste de l'église. Je n'ai plus trouvé qu'une place et le nom horriblement fameux du démolisseur que la vindicte publique y a attaché.

La cathédrale de la même ville appelle de promptes réparations, et celles qui y ont déjà été faites ne l'ont pas été avec le scrupule dont je viens de parler. Espérons que la haute destination de ce beau monument contribuera à nous le conserver, et que nos enfants iront aussi interroger ces voûtes qui répètent depuis douze siècles le mot si fameux : *Fier Sicambre, fléchis le genou.*

Lorsque de telles traditions sont répétées par de vieux monuments, ces monuments forment la vivante histoire d'un peuple, et malheur à celui qui ne les respecte pas ! Je rends hommage assurément aux efforts que l'on fait de toutes parts pour aligner, embellir, assainir nos villes ; mais je n'aime pas qu'on y sacrifie avec légèreté tout ce qui rappelle le passé. J'ai eu occasion, depuis que j'ai quitté Rouen, de visiter des villes nouvelles ; le premier coup-d'œil est à leur avantage. On est agréablement frappé de la largeur des rues, de la symétrie des bâtiments, de l'étendue des places, mais on se familiarise avec ce genre de beauté, et comme c'est l'uni-

formité qui en fait la base, l'ennui succède assez promptement. On a beau interroger ces villes, elles n'ont rien à répondre; elles ressemblent à ces riches parvenus qui étalent aux yeux leur magnificence de la veille, mais qui seraient fort embarrassés si on leur demandait ce que faisaient leurs pères.

Une vieille cité offre bien plus d'intérêt; j'y reconnais le génie de chaque âge; je peux y suivre de rue en rue les progrès de la civilisation, ou si l'on veut le mouvement des idées. Ces rues étroites, ces toits élevés m'indiquent le temps où chaque ville était resserrée dans l'enceinte de ses fortifications, et peut-être aussi un système admis par nos pères pour se défendre à-la-fois de l'ardeur du soleil et de la rigueur du froid. Ces habitations si chétives me rappellent l'époque de simplicité où *les penates étaient d'argile et où Jupiter même était de simple bois*. Et comparant de la sorte la forme des maisons et les styles des différents âges, je fais un cours de chronologie sans sortir de la ville. Je m'arrête devant ces grandes basiliques qu'éleva le christianisme, et je m'incline devant cette institution qui a semé sur l'univers les monuments et les prodiges, sur ce levier si puissant que la terre n'avait pas assez d'espace pour lui servir de point d'appui.

Peu de villes sont aussi fécondes que la nôtre en nobles souvenirs. Le palais de justice est l'œuvre de Louis XII; je vois la place où siégeait ce bon roi, et d'où la Vertu sur le trône rendait ses oracles. Je retrouve au palais de l'archevêque cette salle où notre Grand-Henri développait sa belle âme devant les Français ou devant ses enfants assemblés. La cathédrale contient des monuments honorablement conservés à l'histoire. L'édifice est lui-même l'un des plus remarquables de France, et lorsque j'ai admiré dans sa construction les formes sveltes et hardies du onzième siècle, j'y compare celles du dix-hui-

tième que reproduit avec assez de bonheur l'église de l'Hospice. Il n'y a pas jusqu'au nom de nos rues et de nos places qui ne se lie à quelque événement mémorable des temps passés. Voilà les titres de noblesse d'une vieille cité ; ne les laissons pas s'effacer et se perdre. Chez vous, Messieurs, tous ces souvenirs intéressent ; quelques-uns plaisent au sentiment ; un seul est déchirant.

Et quel Français, quel homme, en passant sur cette place du *Vieux-Marché*, ne se sent pas le cœur oppressé au souvenir de cette vierge héroïque, éternel honneur de son sexe, à qui l'antiquité eût élevé des temples, à qui la France doit des statues, dont le nom ne sera dorénavant prononcé par une Française qu'avec orgueil, par un Français qu'avec respect ! C'est là que l'ange de la vaillance, du patriotisme et des saintes mœurs, expia par un horrible supplice le crime d'avoir délivré la patrie. Pardonne, vierge héroïque ! si le dernier siècle osa, dans un délire impie, prodiguer la moquerie à tant de vertus, de courage et de malheur ; pardonne ! les Français en ont été trop punis, ils ont une seconde fois subi le joug dont ton bras les avait délivrés. Mais désormais, retrempés par le malheur et par la liberté, l'horreur de l'étranger est pour toujours unie dans nos cœurs au culte de ta mémoire.

Tels sont, Messieurs, les sentiments que me fait éprouver mon séjour dans cette ville ; ils vous garantissent l'attrait que je trouve à y revenir, et je dois remercier en particulier l'Académie de m'en avoir en quelque sorte imposé le devoir par un genre d'adoption dont j'apprécie tout le prix. S'il était vrai que j'eusse fait quelque chose pour elle, c'est-à-dire pour l'honneur des lettres et de la patrie, j'en serais trop payé.



## RECHERCHES

*Sur la Topographie de la Ville de Rouen , et sur ses  
accroissements successifs.*

PAR M. GOSSEAUME.

L'ORIGINE de cette antique cité se perd dans la nuit des temps : sa position sur le bord d'un fleuve majestueux, à peu de distance de la mer, dut lui assurer dès les premiers temps une place distinguée parmi les Villes de commerce.

Défendue du côté du nord par une montagne couverte de forêts, à l'est et à l'ouest par des marais impraticables, elle était encore protégée du côté du midi par une langue de terre qui, entamée graduellement par l'action des vents et des marées donna lieu à la formation des îles de la Roquette, de Saint-Clément et de Saint-Eloy.

L'église de Saint-Martin-du-Pont, long-temps après, fut bâtie sur la première de ces îles ; le monastère des Cordeliers sur la seconde, et la troisième est encore occupée par l'église de Saint-Eloy.

Il résultait de cette disposition un port où les barques, dans tous les temps, étaient à l'abri de la tourmente, et des passes faciles pour sortir et rentrer à volonté.

Ces mêmes îles formaient des éperons contre lesquels les eaux du fleuve, par leur cours naturel de l'est à l'ouest, par leur cours rétrograde pendant la durée des marées, par l'action des vents de sud-ouest qui soufflent fréquemment, venaient se briser avec effort et un murmure plus ou moins prononcé ; et c'est de ce *strepitus aquarum magnarum* que je dériverai l'étymologie du nom.

*Rothomagus*, étymologie que l'on a vainement cherchée dans le nom d'une idole, *Roth*, espèce d'être de raison dont rien jamais n'a prouvé l'existence ; que l'on a cherchée avec aussi peu de succès dans un prétendu gué que la profondeur du fleuve ne permettra jamais de supposer. A-t-on été plus heureux en s'efforçant de tirer cette étymologie du nom d'un ruisseau voisin qui, très-vraisemblablement, ne fut connu que long-temps après la fondation de la ville de Rouen, et qui ne conservait pas même son nom jusqu'à la Seine ? D'ailleurs la première partie des noms *Rothomagus* et *Rothobecum* a visiblement une origine commune ; et comme la langue gauloise est, ainsi que la langue grecque et la langue latine, fille de la langue celtique ; que le commerce, d'ailleurs, les guerres, les conquêtes ont rendu communs à ces langues secondaires un grand nombre de mots, il est bien permis, dans un pays soumis à leur influence, d'emprunter de l'une de ces langues, dérivées d'une source commune, l'étymologie d'un nom que l'autre nous refuse. Or, la langue grecque nous fournit, dans les mots *ποθος*, *strepitus aquarum decurrentium*, une étymologie bien applicable au lieu où Rouen prit naissance, et au cours précipité et bruyant de Robéc ; mais ce n'est pas assez, la seconde partie de chacun de ces deux noms va nous offrir un caractère différentiel qui ne permettra plus de

Schrevelius  
lexicon.

les confondre : c'est, d'un côté, *μαγος* pour *μεγας*, *strepitus aquarum magnarum decurrentium*, et de l'autre, *πρυγν*, *fons rivulus strepens*. Ainsi, Rouen, comme Aigues-vives, Aigues-mortes, Aigues-caudes, a pris son nom du caractère de ses eaux ; toute la différence se trouve dans le radical latin d'un côté et grec de l'autre ; mais l'un et l'autre portent un cachet indélébile, puisqu'il est imprimé par la nature. Je recourrai aux mêmes moyens pour offrir l'étymologie de divers noms de lieux voisins de Rouen dont les radicaux sont ignorés, et je montrerai

qu'ils dérivent, ou de la nature des lieux, ou de quelque circonstance qui leur est propre; mais ce sera le sujet d'un autre Mémoire, et je reviens à l'origine de Rouen.

Ce fut sur les bords de la Seine que cette cité prit naissance, et la rivière alors couvrait la place de la Calende, qui porta long-temps le nom de port Morant. Que l'on juge de l'exhaussement que ce terrain a reçu depuis. Le niveau seul de la rivière pourrait en fournir la preuve: mais en voici une nouvelle et d'un autre genre. En creusant la terre, il y a une quarantaine d'années, pour établir les fondements de la maison de M. Lebrun, fourreur (c'est la seconde à droite en descendant de la rue du Petit-Salut à la rivière), on trouva, à plus de vingt pieds de profondeur, un mur de parapet couronné de sa tablette aux bords arrondis et portant de gros anneaux de fer pour y amarrer les barques. Quelle est la date de cet ouvrage d'art déjà postérieur à la fondation de la ville? Il serait impossible de l'assigner; mais elle doit être fort ancienne, et il suppose que la navigation y était dès-lors en honneur.

V. le plan  
A B.

Cette première ligne de maisons bâties sur le bord de la rivière, le long de la Calende et de la rue du Petit-Salut, dut bientôt devenir insuffisante, et ne pouvant s'étendre du côté de la rivière, il fallut se porter du côté de la montagne. La rue de la Grosse-Horloge et celle de Saint-Romain furent alors ajoutées à la ligne de maisons qui bordaient la rivière.

Le premier besoin des hommes réunis en société est de pourvoir à la sûreté commune. La plus simple défense est un fossé; et César, dans des temps sans doute bien postérieurs à celui de la fondation de Rouen, nous apprend que les Gaulois y ajoutaient une muraille composée de poutres fichées en terre et dont les intervalles étaient remplis par de grosses pierres, du gazon, etc.

*De Bello  
Gall., l. vii.*

La première fortification de Rouen fut peut-être plus médiocre encore , et ne consistât-elle qu'en un fossé et une simple palissade , c'en était assez pour se garantir d'un coup de main.

Présentement, quel lieu occupa cette première clôture ?

**Plan C D.** Je ne crois pas que l'on puisse en assigner un autre que la rue aux Juifs , et voici à ce sujet quelles sont mes raisons et mes preuves : 1<sup>o</sup> les Juifs, dans ces temps reculés , ne jouissaient pas du droit de cité , et leurs habitations étaient reléguées hors de l'enceinte des villes ; 2<sup>o</sup> le terrain compris entre la rue aux Juifs , la rue de l'Aumône , la rue des Carmes et celle de la Poterne , porta autrefois le nom de clos aux Juifs. Le palais , l'abbaye de Saint-Lo , l'hôtel de Jumièges , etc. , en ont depuis occupé la place ; 3<sup>o</sup> une vieille tradition fait mention d'un temple de Vénus , érigé dans la forêt hors de l'enceinte de la ville , temple qui aurait été détruit par l'un de nos premiers apôtres , et sur les ruines duquel l'église de Saint-Lo aurait été bâtie. L'élévation de ce temple de Vénus était sans doute postérieure à la conquête des Gaules par César ; car , avant cette conquête , le sacerdoce , chez les Gaulois , était entre les mains des Druïdes : or , les Druïdes n'avaient pas de temples , et c'était dans l'épaisseur des forêts qu'ils offraient leurs sacrifices.

Ne donnons pas d'ailleurs à ce prétendu temple de Vénus plus d'importance que de raison. Un autel de pierre ou de gazon , quelques gradins de même matière pouvaient en faire tout l'appareil ; les forêts qui ombrageaient ce sanctuaire y répandaient une obscurité mystérieuse bien analogue aux fêtes qui pouvaient s'y célébrer.

Je fortifierai mon opinion sur l'existence d'un fossé à la rue aux Juifs par quelques vers extraits du poème de

Guillaume le Breton , intitulé *la Philippide*. Cet auteur , dans l'intention sans doute de relever le prix de la conquête de Rouen par Philippe-Auguste , dit que la ville était défendue par une double muraille et un triple fossé.

« *Nam duplices muri, fossataque tripla, profundo*  
» *Dilatata sinu.....* »

Or, les murailles, à cette époque, étaient celles de la rue Pincédos et de la rue de l'Aumône ; chacune de ces murailles avait son fossé, ce qui reporte le troisième fossé à la rue aux Juifs. E F.

Mais pourquoi est-il ici question des murailles de la Rougemare ou de la rue Pincédos, et de celles de la rue de l'Aumône que Philippe-Auguste fit abattre, tandis qu'il n'est fait aucune mention des murailles de la rue aux Juifs. J'en ai déjà insinué le motif en faisant observer que cette fortification n'était vraisemblablement qu'une simple palissade défendue par un fossé ; j'ajoute ici que la palissade avait probablement été détruite, ou avait péri de vétusté, et que le fossé seul subsistait en 1200.

On peut donc regarder le fossé de la rue aux Juifs, et par suite de la rue Saint-Nicolas, comme la limite du premier agrandissement de Rouen du côté du nord. Je suis d'accord sur l'espèce de fortifications dont il est ici question avec l'auteur de l'Histoire de Rouen, qui dit que, cinquante ans avant l'incarnation, la ville n'était fermée que de pieux et de grosses pièces de bois à la manière de la plupart des autres villes de la Gaule belgique. La date de ce premier agrandissement n'est pas plus connue que celle de la fondation de la ville, mais elle a dû suivre de près cette première fondation. La situation de Rouen une fois connue, il n'était pas possible qu'elle tardât à réunir un grand nombre d'habitants. T. I, p. 15.

Et en effet, la rivière la rendait essentiellement propre au commerce. Les forêts qui couvraient ses côtes fournissaient tous les bois nécessaires aux constructions et au chauffage. Ses prairies pouvaient nourrir de nombreux troupeaux ; tout, enfin, se réunissait pour accroître ses développements, et donne la raison de la préférence marquée qu'elle obtint dans le quatrième siècle de notre ère sur un grand nombre d'autres cités.

Dans le partage nouveau que Constantin fit alors des provinces de l'empire, Rouen devint la métropole de la seconde lyonnaise : or, on n'élève pas à une pareille dignité une ville ignorée, et j'infère de cette seule distinction, que Rouen, à cette époque, avait une importance dont aucune des cités voisines ne pouvait approcher. Mais, dira-t-on, si Rouen avait déjà un si grand éclat, comment est-il possible que César, dans ses Commentaires, n'en cite pas même le nom, tandis qu'il parle d'une infinité de villes beaucoup moins considérables ? La raison en est simple et la réponse facile ; c'est que Rouen se trouvait hors de la ligne de ses opérations militaires, et qu'il ne parle que des lieux où il a porté ses armes par ses généraux et surtout par lui-même.

Après cette légère digression, qu'on ne trouvera peut-être pas déplacée, je reviens aux accroissements nouveaux de notre capitale.

Tout agrandissement du côté de la rivière étant alors impossible, et présentant les plus grandes difficultés à l'est et à l'ouest, où le terrain marécageux était souvent submergé, c'est du côté du nord que l'on dut naturellement se porter ; et, dans ce second accroissement, la rue de l'Aumône devint la limite de la ville.

A quel siècle appartient ce nouvel agrandissement ? Ici l'histoire nous abandonne encore. Mais il doit être d'une date fort ancienne ; et si ce que raconte Grégoire de Tours du mariage de Brunchaut avec Mérovée, fils de

En 575.

Chilperic doit se rapporter aux murs de la rue de l'Aumône, ce qui est assez probable, ils seraient antérieurs à l'an 575. Voici le texte :

« *Hæc audiens Chilpericus, quod scilicet contra fas legemque canonicam uxorem patruï accepisset. Valde amarus, dicto citius ad suprâ memoratum oppidum, Rothomagum dirigit. At illi cum hæc cognovissent, quod eos separare decerneret, ad basilicam S. Martini quæ suprâ muros civitatis ligneis tabulis fabricata est, confugium faciunt.* »

Je ne me permettrai aucunes réflexions sur l'importance d'une basilique bâtie avec des planches. S. Martin était mort en 400. La translation de ses reliques de Cande à Tours est de 462, et cette chapelle était vraisemblablement le premier hommage public rendu à la mémoire de ce grand pontife dans la Neustrie. Qu'était alors même le fameux monastère de Marmontiers ? un assemblage de huttes.

Mais je demanderai si, par le mot *suprà*, on doit entendre que la basilique avait pour fondement la muraille même de la ville, à-peu-près comme de nos jours la chapelle de S. Philbert y était située ; ou bien si, par cette expression, on doit entendre simplement qu'elle était édiflée à peu de distance de cette muraille ? On trouve, à la vérité, dans le voisinage, l'église paroissiale de Saint-Martin-sur-Renelle, dont on prétend que le premier nom était Sainte-Catherine-des-Prés. Mais j'aurais de la peine à croire que ce fût la basilique où Mérovée chercha un asyle. Le christianisme, à peine établi à Rouen en 260 par S. Melon, aurait-il fait, en 575, des progrès assez rapides pour que, dans cet intervalle de temps, la chapelle de Sainte-Catherine eût pu être édiflée, quitter son nom pour prendre celui de Saint-Martin, nom sous lequel elle était connue en 575. Cela n'est nullement probable pour moi ; ainsi, je pren-

Histoire de  
Rouen, t. 4,  
p. 260.

drais l'expression *suprà* dans une acception rigoureuse ; et j'admettrais que cette basilique, de construction si légère, aurait péri de vétusté, et que, pour l'honneur que l'on portait dans toute la France à la mémoire de S. Martin, elle aurait en quelque manière ressuscité dans l'église paroissiale de Saint-Martin, bâtie dans des temps postérieurs sur l'emplacement de la chapelle de Sainte-Catherine.

Mais ce point historique bien éclairci, ne serait encore d'aucun secours pour fixer l'époque de la fondation des murailles de la rue de l'Aumône et autres correspondantes. La nature même de ces murailles va nous fournir des éclaircissements plus positifs. Ce ne sont plus ces constructions de murailles gauloises dont le bois, les pierres, le gazon, formaient les éléments ; ce sont des constructions romaines, des maçonneries solides, présentant un double parement à l'extérieur, et un centre garni de blocage et de mortier coulé. Ces murs, en général, ont des fondations peu profondes, mais leur épaisseur leur donne une base étendue et ferme, et la lenteur avec laquelle l'exsiccation s'en faisait composait du tout une masse compacte de la plus grande solidité. Voici donc un premier point fixe qui reporte la fondation de ces murailles à des temps postérieurs à la conquête des Gaules par César ; d'un autre côté, c'étaient les seules qui pussent exister lors du mariage de Mérovée et de Brunehaut ; c'est donc dans le temps intermédiaire, et je le rapprocherais volontiers de l'époque de la conquête des Romains, que je fixerais l'élevation de ces remparts.

Cette idée, d'ailleurs, se lie parfaitement bien avec l'honneur que Constantin fit à notre cité en l'élevant à la dignité de métropole ; il est naturel de croire qu'il ne lui accorda cette préférence que parce qu'à cette époque elle était, soit par sa grandeur, soit par sa population, soit par

son commerce, la ville la plus considérable de la Belgique.

A cette époque se rapporte la dérivation des eaux de Robec et d'une partie de celles d'Aubette par un canal artificiel qui de Darnétal se porte à l'angle nord-est des fortifications qui nous occupent. Le génie qui conçut ce beau projet pouvait avoir la double intention d'alimenter les nombreux moulins de la ville, placés, non sans raison, sous la protection de ses remparts, et de remplir au besoin le fossé de la rue de l'Aumône. I K.

On a fait honneur de cette utile entreprise au cardinal d'Amboise, et elle était bien digne de lui : peut-être a-t-il contribué à l'encaissement de ce canal dans la ville, mais le canal lui-même est de beaucoup antérieur au ministère de ce prélat, et il a assez de droits à la reconnaissance publique par les nombreux ouvrages dont il a embelli notre cité, sans lui en chercher de nouveaux dans des titres usurpés.

Tandis que la capitale de la Neustrie, défendue par des murailles épaisses, semblait avoir renoncé à une extension de fortifications ultérieures, ses faubourgs se peuplaient de nombreux habitants qui, pour leur protection, invoquaient de nouveaux remparts. Ceux-ci formèrent une enceinte beaucoup plus étendue, et placèrent Rouen au nombre des grandes cités.

Mais avant que de nous occuper de ce nouvel accroissement, examinons les changements qui s'opérèrent du côté de la rivière.

En 910, Raoult bâtit un château entre l'ancien quai et l'île Saint-Clément. L'église de Saint-Pierre-du-Châtel, devenue paroisse, en était la chapelle.

En 941, Richard bâtit le palais de la Vieille-Tour. Saint-Cande-le-Vieux en était la chapelle. Ces ouvrages immenses reculèrent les limites de la rivière. Le terrain conquis sur les eaux forma un nouveau quartier qui porta le nom de Terres-Neuves.

Le pont de pierre bâti par Mathilde, fille de Henri I<sup>er</sup>, et qui ne fut achevé qu'en 1167; la bâtisse de l'église métropolitaine, celle de l'archevêché, fournirent des décombres immenses qui reculèrent successivement le port jusqu'à l'endroit qu'il occupe. Mais ne nous y trompons pas, Messieurs; du temps de nos premiers ducs, la rivière inondait la rue de la Savonnerie; long-temps même après elle baigna la muraille qui sert de fortification à la ville du côté du midi.

Le quai s'élargissait ainsi peu-à-peu aux dépens de la rivière, mais il n'acquit les immenses développements que nous admirons aujourd'hui qu'à la confection de la chaussée du Mont-Riboudet. Ce fut le sujet d'un remblai très-considérable, et le quai, alors très-resserré du côté du Vieux-Palais, fut considérablement changé pour le mettre en harmonie avec la route nouvelle.

M. le chevalier de la Courtade, mort il y a une trentaine d'années, m'a conté que M. son oncle, major du Vieux-Palais, avait le premier procuré aux habitants de Rouen un sentier pour communiquer du port au pré de la Bataille. La rivière, alors, baignait les murs du Vieux-Palais.

La plantation du cours Dauphin, et les travaux qui y préludèrent, contribuèrent de leur côté à l'élargissement du quai; la double route de Paris fut dirigée sur le port, et cette entrée magnifique fit oublier facilement la rue Martainville qui jusque-là avait été, de ce côté, l'entrée de la ville.

Ce parallélogramme, limité au sud par la rivière, au nord par la rue de l'Aumône, à l'est par la rivière de Robec, à l'ouest par la rue Massacre, était partagé du sud au nord, et en deux parties à-peu-près égales par l'Aube-Voye, représentée de nos jours par la rue Grand-Pont et la rue des Carmes; et il est à remarquer que la partie ouest fut toujours la plus populeuse; le côté opposé,

posé, occupé par la cathédrale et divers collèges qui en dépendaient, par l'archevêché, par l'abbaye de Saint-Amand, par les Carmes et le palais du duc de Betfort, par les nombreuses maisons capitulaires, laissait peu de terrain disponible pour le commerce.

Si toutes les convenances portent à fixer la seconde enceinte de la ville entre la conquête des Gaules par les Romains et celle de la Neustrie par les Normands, la troisième, qui s'étend de la rivière à la porte Cauchoise, et, après avoir enfermé le quartier Saint-Patrice, GGGGGG de la porte Bouvreuil se dirige vers la rue de l'Epée pour aller joindre la rue de la Chèvre et se terminer à la rivière vers la porte Jean-le-Cœur, est certainement l'ouvrage de nos ducs. L'histoire nous peint ces princes conquérants comme également terribles dans la guerre et magnifiques dans la paix; sans cesse occupés du soin d'embellir leur capitale, de l'enrichir par le commerce et d'en faire un boulevard inexpugnable.

Mais quelle est l'époque fixe de la fondation de ces murailles? Voici, je crois, ce que l'on peut dire de plus probable.

Vers l'an 996, le duc Richard II donna à l'abbaye de Fécamp l'église de Saint-Pierre-le-Portier, connue alors sous le nom de Saint-Paterne, avec un domaine assez considérable y annexé. Jusqu'ici la situation de cette chapelle n'est pas désignée, mais une chartre de Robert, roi de France, sous la date de 1006, et confirmative de la précédente, va fixer les incertitudes en désignant: « *Ecclesiam sancti Paterni cum manso ubi sita* » est; *quæ clauditur uno latere muro civitatis* ». Voici un témoignage bien positif de l'existence de cette muraille en 1006, et vraisemblablement elle existait sous Richard, mais elle pouvait alors ne pas être fort ancienne.

D'un autre côté, aucun monument historique que je connaisse ne montrant que cette nouvelle muraille existât

avant la conquête des Normands, c'est de la conquête de la province de Normandie à l'an 1000 que j'en placerais l'élévation, encore ne faudrait-il peut-être pas en faire honneur à Robert I<sup>er</sup> ou à quelqu'autre de nos premiers ducs. Ils eurent assez d'affaires sur les bras dans les premiers temps de l'invasion. Pour se soutenir, ils durent avoir toujours les armes à la main; et une entreprise telle qu'une vaste fortification demande et des dépenses et des loisirs qui ne sont guère que les fruits de la paix.

T. 1, p. 24. On doit présumer encore que le faubourg de l'est fut, à la même époque, enfermé dans la même ceinture de murailles. Qu'eût-il servi en effet de fortifier la ville d'un côté, si elle fût demeurée ouverte de l'autre? et je ne suis pas arrêté par ce que dit l'auteur de l'Histoire de Rouen, que la porte de Sainte-Apolline ne fut reculée jusqu'au devant de l'hôtellerie de l'échiquier qu'en 1200. Ce fut le 1<sup>er</sup> juin 1204 que la capitulation de Rouen avec Philippe-Auguste fut signée; la porte alors n'eût pas eu le temps d'être construite ni ses mortiers de sécher, et ce n'eût pas été la peine de faire sonner si haut l'importance de cette double muraille.

T. 1, p. 21. Je donne encore moins d'importance à ce que dit le même auteur, qu'en 1228 l'église de Saint-Maclou était encore hors de la ville; il suffit, pour le réfuter, de citer le titre sur lequel ils s'appuie: « Geoffroy de Capre-ville donne en 1228, en pure aumône, à Thibaut, archevêque, et au Chapitre de Rouen, le fonds qui lui appartient en la paroisse de Saint-Maclou, qui est hors de la ville et proche la rivière de Seine, pour, etc. » Il est visible que c'est le fonds aumôné qui est hors la ville, et non la paroisse; mais qui n'admirera en passant l'intelligence du rédacteur?

Ces grands travaux me conduisent naturellement à dire un mot des blés, charbonnés, des côtes de cheval

trouvées à une grande profondeur lors de la bâtisse de la maison de M. Bachelier et de l'hôtel de France, des débris de vases, des fragments de colonnes trouvés à vingt pieds au moins de profondeur dans les fouilles que M. le comte de Kergariou fit faire sur le territoire de St.-Lô; et enfin de la grande élévation de la place des Carmes, du jardin de Saint-Lô; et des jardins des maisons de la rue Bourg-l'Abbé qui confinent à la place Saint-Ouen. Ces énormes remblais résultent de l'excavation des fossés des rues Pincedos, Bourg-l'Abbé et de l'Aumône, et donnent la raison des fouilles profondes qu'il faut faire dans ces quartiers pour asseoir les fondements des édifices sur un terrain solide. M. Hubard, menuisier distingué, qui a bâti sa maison sur l'emplacement du fossé même de la rue de l'Aumône, m'a dit qu'il avait été obligé de fonder sur plate-forme et radicaux. Quant aux blés charbonnés et aux côtes de cheval, les divers sièges que Rouen a soutenus en donnent une raison malheureusement trop plausible.

Je consignerai encore ici une observation que je dois au hasard et qui n'est pas étrangère à l'objet qui nous occupe. Causant un jour avec un négociant, habitant de la rue Grand-Pont et peu éloigné de celle du Petit-Salut, il me dit qu'il existait dans sa cave, en regard et dans la direction du nord au sud, deux ceintres de portes dont les ouvertures étaient murées, et que, chez plusieurs de ses voisins, on trouvait dans leurs caves de pareils ceintres de portes également murées. Jusqu'où cette correspondance de portes s'étend-elle, et n'annoncerait-elle pas une espèce de galerie souterraine pour communiquer à la rivière et en tirer parti lors des sièges et autres hostilités? •

Reportons-nous, Messieurs, du côté des faubourgs, et divisons-les par les rues de Saint-Hilaire, Saint-Vivien à l'est, et à l'ouest par la Grand'Rue : au faubourg de

l'ouest, nous voyons la population se porter vers le nord; au faubourg de l'est, c'est tout le contraire, on la voit se porter du côté du midi. Quelle est la raison d'une disposition si différente? C'est dans la nature du sol qu'il faut en chercher le motif. Au faubourg de l'ouest, toute la partie littorale sujette à de fréquentes inondations dut reporter les habitations vers le nord, où l'on est à l'abri des ravages des eaux, où de nombreux ruisseaux qui se précipitaient de la montagne fournissaient, sous ce rapport, toutes les commodités de la vie. Les rues y sont étroites et nombreuses; la nécessité faisait économiser le terrain, et les églises paroissiales y sont les unes sur les autres (1).

Au faubourg de l'est, point de fontaines du côté du nord; mais, au sud de la rue Saint-Hilaire, où les chances de l'inondation sont déjà plus rares, deux ruisseaux assez considérables par le volume de leurs eaux, Robéc et Aubette, durent appeler tous les genres d'industrie et y réunir un grand nombre d'ouvriers, moins délicats en général sur la nature du sol qu'ils habitent, que des citadins opulents qui connaissent les douceurs et les commodités de la vie.

Trois paroisses seulement se partagent ce vaste faubourg; mais, en revanche, et surtout depuis le règne de Saint-Louis, nous voyons une foule de monastères envahir la partie nord, et ces monastères furent long-temps des limites immuables. On reconnaît déjà la nouveauté de ce quartier à ses rues plus larges et plus droites. Qu'on ne s'étonne pas de voir les rues les plus anciennes étroites et tortueuses; ce furent les ruisseaux formés par les eaux

---

(1) Dans la partie littorale, limitée alors par l'île de Saint-Eloy, la Vicomté et l'église de Saint-Vincent, la place du Vieux-Marché qui comprenait celles de Saint-Eloy et de la Pucelle occupait seule plus de la moitié d'un terrain souvent envahi par les eaux, et ce ne fut qu'à force de remblais que l'on parvint à la rendre habitable.

pluviales qui déterminèrent la situation des premières maisons, et ces ruisseaux ont rarement une direction droite, un seul caillou suffit pour la faire changer. D'un autre côté, et dans des temps où le nombre des voitures était peu considérable et les mœurs beaucoup plus simples, des rues étroites suffisaient à des besoins peu nombreux. Mais enfin, aujourd'hui que l'on reconnaît le prix d'une habitation salubre et commode, et que les arts perfectionnés facilitent les moyens d'exécution, ne serait-il pas temps enfin de former un plan plus régulier de la ville que nous habitons, et surtout de ses faubourgs. L'île de la Croix, qui va se rattacher à la ville au moyen du pont de pierre que l'on construit, et le faubourg Saint-Sever, réclament, sous ce rapport, une attention toute particulière. Nous touchons enfin au moment d'y voir couler de nombreuses fontaines, et son quai est destiné à rivaliser de grandeur et d'utilité avec le port ancien, déjà l'un des plus magnifiques du royaume. C'est particulièrement dans les prairies de Sotteville, dans celles des Emmurées et de Bonne-Nouvelle, qu'il est important de tracer de grandes rues et de vastes places qu'on doit s'efforcer de recorder avec les rues actuellement existantes. Un pareil plan bien conçu, bien médité, pourrait être mis de suite à exécution, en traçant sur le sol, par des lignes de peupliers, la direction et la largeur des rues : on faciliterait ainsi les transactions, on donnerait le temps de relever les chaussées pour les mettre à l'abri des inondations, on triplerait la valeur des fonds en y multipliant les communications et les accès, et on associerait la génération présente aux jouissances de celles qui doivent lui succéder.

On a laissé échapper de belles occasions de faire plusieurs places dont la ville cependant avait le plus grand besoin. Dans le nouveau quartier de l'Hôtel-Dieu,

pas une seule place publique. Plus récent encore, le quartier qui remplace le Vieux-Palais n'a pas été mieux traité. Il eût été possible d'en faire une sur l'emplacement de l'abbaye de Saint-Amand. Enfin, lors de la suppression de la paroisse de Saint-Godard, la démolition de l'église fournissait à ce quartier une place fort jolie, sans que les arts eussent rien à regretter : la grande proximité de l'église de Saint-Ouen y assignait la place des paroissiens de Saint-Godard, et cette réunion eût procuré à la paroisse de Saint-Ouen une population proportionnée à l'étendue de sa superbe basilique.

Je demande grace pour cette digression qui ne m'a été inspirée que par le désir de procurer à la cité que j'habite toute la salubrité dépendante de la libre circulation de l'air. Comme médecin, c'est une dette que j'acquitte : quant aux embellissements dont elle est susceptible, c'est le devoir de tout citoyen d'indiquer ceux qu'il croit possible de lier au plan général....

Tout le monde sait que Philippe-Auguste, en se rendant maître de Rouen, avait détruit ses fortifications, qui consistaient alors en deux ordres de murailles et trois fossés. Ce prince bâtit le château de Bouvreuil, et pour le surplus laissa la ville démantelée.

C'est vers 1240 que Saint-Louis releva ses remparts : ce sont les mêmes qui existent encore de nos jours. Mais les portes ont disparu, et des promenades charmantes ont remplacé les fossés profonds dont elle était entourée. On doit à M. de Crosne ces belles plantations auxquelles M. Savoye-Rollin a mis en quelque manière la dernière main en faisant paver la chaussée du milieu. Honneur aux Administrateurs philanthropes auxquels on doit de pareils travaux : plus glorieux que les trophées de la victoire, les monuments de la bienfaisance sont encore mille fois plus précieux ; ils n'ont coûté aucunes larmes, et ne laissent dans les cœurs que d'agréables souvenirs.

~~~~~

OBSERVATIONS

*Sur CHARLES LE BRUN , premier peintre de Louis XIV , né
à Paris en 1619 , mort dans la même ville en 1690 ;*

PAR M. LECARPENTIER , Professeur de l'Académie des Arts
de Dessin et de Peinture.

LE peintre des batailles d'Alexandre, Le Brun, l'honneur de l'école française, qui le premier conçut l'idée de réunir en un faisceau de lumières les plus célèbres artistes de son siècle ; Le Brun, qui inspira au chancelier Seguier la noble pensée de former l'établissement de l'Académie royale (1) de peinture, sculpture et gravure, doit occuper une des premières places dans les fastes de la peinture.

Le Brun est un des plus beaux génies qui aient paru, et il n'y a peut-être pas d'exemple de talents aussi précoces dans les arts. Le Brun n'eut point d'enfance, et la nature, en le créant, voulu douer ce grand homme des plus brillantes qualités. Il fut habile dès qu'il eut la force de penser, et son génie élevé le conduisit toujours à une plus grande perfection.

Dès l'âge de douze ans il peignit le portrait de son aïeul, et à quatorze il produisit un grand tableau (2) représentant Hercule assommant les chevaux de Diomède.

Le Poussin prédit alors que l'auteur serait un des plus grands peintres du siècle, et la prophétie s'accomplit.

(1) Il en fut nommé le premier directeur.

(2) Ce tableau était dans la collection du Palais-Royal.

Le Brun avait à peine onze ans lorsqu'il fut confié aux savantes leçons du Vouet, et sous cet habile maître il devint un des meilleurs élèves de cette fameuse école où se formèrent les plus grands peintres du dix-septième siècle.

L'Italie acheva de le perfectionner, et ce fut aux leçons du Poussin, à Rome, qu'il dut la perfection de ses talents.

Son retour en France fut marqué par des prodiges, il semblait destiné pour éterniser les grands événements de la vie du monarque qui s'opéraient sous ses yeux et qui devaient faire l'étonnement de l'Europe entière.

Aussi grand peintre que bon historien, Le Brun sut faire un heureux emploi de ses connaissances littéraires. Ses observations sur le cœur humain, ses recherches sur le costume des divers peuples anciens, et son génie, qui embrassait tout à la fois, lui ont mérité le titre de l'Homère et du Quinte-Curce de la peinture.

En examinant avec attention les productions de ce grand peintre, on s'apperçoit aisément qu'un penchant naturel l'entraîna vers les ouvrages d'Annibal Carrache, malgré son admiration pour l'école italienne. On retrouve dans son style de dessin, dans le grandiose de ses compositions le genre distinctif d'Annibal Carrache ; peut-être pourrait-on reprocher à Le Brun d'avoir préféré l'étude des Carraches à un examen plus réfléchi de l'antique.

Pour se faire une idée générale de ses talents et de son génie, il faut observer que les compositions de Le Brun sont vastes, abondantes et remplies d'érudition ; que ses expressions sont fortes et sublimes ; ses attitudes imposantes ; son dessin d'un goût mâle, malgré ses proportions un peu courtes. Son coloris est vigoureux, mais tirant peut-être sur le rouge, habitude qu'il s'était fait dans l'école qui l'avait formé, et qu'une étude plus réfléchie de l'école

vénitienne aurait pu réparer. Quel exemple plus frappant de son étonnante ressemblance avec Annibal Carrache que dans son beau tableau (1) du martyre de Saint-Etienne, l'un des premiers chefs-d'œuvre du dix-septième siècle ; ouvrage plein de force , de verve , de grand style de dessin et d'expression qui seul eût suffi pour conduire son auteur à l'immortalité.

Louis XIV fut si pénétré de toute les connaissances de Le Brun , qu'il voulut lui faire exercer une sorte de magistrature dans les arts , qui s'étendit à tous les travaux qui se faisaient pour le Roi ; peinture , sculpture , architecture , gravure , ciselure , décorations de théâtres , ordonnances de fêtes , tout , jusqu'aux broderies des habits du Roi , porta l'empreinte de son génie.

Il faut le dire à la louange de Le Brun qu'on ne le vit jamais se servir de cette extrême faveur du monarque que pour faire briller le talent des autres et à découvrir l'artiste modeste qui craignait de paraître au grand jour. L'ouvrier habile , mais que le besoin de sa nombreuse famille forçait à des ouvrages au-dessous de son talent , était occupé avec avantage par Le Brun qui lui fournissait des occasions de se distinguer.

C'est ainsi qu'il parvint à fixer dans sa patrie le fameux peintre *Delafosse* (1), qui , sollicité par les offres du roi d'Angleterre , allait porter ses grands talents à Londres. Le Brun le désigne au Roi comme le seul peintre de la France dont la vaste exécution puisse décorer le dôme des Invalides , chef-d'œuvre d'architecture que venait de terminer Mansard.

Le même zèle à faire briller les grands talents le porte

(1) Ce tableau , placé à la cathédrale de Paris , a été supérieurement gravé par Gerard Audran.

(2) Ce peintre avait déjà peint en Angleterre plusieurs plafonds.

à présenter *Jouvenet* à Louis XIV qui lui ordonne de peindre à fresque les douze apôtres de forme colossale qui décorent le pourtour de ce fameux dôme unique en France. On sait de quelle manière et avec quelle supériorité notre illustre compatriote s'acquitta de ce travail immense qui mit le sceau à sa réputation.

Le Brun ne se contente pas de faire briller les peintres français, il va chercher à Bruxelles le peintre de batailles *Vandermeulen* pour l'engager de venir s'établir à Paris. Il est aussitôt présenté au Roi qui lui accorde une pension avec le titre de son peintre de batailles, et dès lors le pinceau de *Vandermeulen* ne fut employé qu'à immortaliser les victoires de Louis XIV avec la même rapidité qu'il mettait à les obtenir. Témoin oculaire de ces grands événements, les productions de *Vandermeulen* sont devenues l'histoire vivante du héros qui l'inspira.

Le Brun, favorisé de la plus haute protection du Roi, honoré de tous les grands du royaume, estimé de tous les savants et de tous les gens de goût, Le Brun pouvait-il échapper aux traits de la calomnie. La jalousie et l'envie, compagnes fidèles de la médiocrité qui ne pouvait l'atteindre, ne cessaient de déclamer contre son cœur et ses qualités personnelles. Ses ennemis lui supposèrent un crime envers l'un de ses confrères et l'un de ses compagnons d'étude. La pensée d'avoir voulu faire gâter quelques tableaux du cloître des Chartreux de *Lesueur* pouvait-elle entrer dans sa belle ame; elle est totalement dénuée de fondement pour l'observateur impartial. Eh! quel tort cela pouvait-il faire à *Lesueur* que la renommée avait déjà placé au premier rang de la peinture? C'est en vain que les ennemis de Le Brun se sont efforcés de le rendre coupable d'une aussi lâche jalousie, accréditée même de nos jours par l'ignorance toujours disposée à croire et à répéter les bruits les plus mensongers.

Sans vouloir entrer dans le détail immense des travaux

de Le Brun , je ne puis me dispenser de reporter , Messieurs , votre attention vers les principaux chefs-d'œuvre qui l'ont immortalisé. Pourrai-je passer sous silence la grande galerie de Versailles , ce poëme épique en peinture , où , avec le secours de l'ingénieuse allégorie , Le Brun a tracé avec enthousiasme la vie entière du monarque dont le règne forme une des grandes époques de notre histoire ?

Qui n'a pas admiré les magnifiques plafonds du château de Sceaux , ainsi que celui du séminaire de Saint-Sulpice , que les amis des arts ont à regretter par la démolition de cet antique établissement ! Puis-je oublier les grandes batailles d'Alexandre (*), ces conceptions les plus étonnantes du génie qui lui eussent mérité des autels dans la savante antiquité ? Mais où Le Brun a-t-il fait paraître plus de connaissance du cœur humain et des diverses passions qui l'agitent que dans son beau tableau de la tente de Darius , lorsqu'Alexandre accompagné du seul Ephestion vient visiter le lendemain de la bataille d'Arbelles la famille en pleurs de ce roi vaincu ?

Avec quelle vérité il a su peindre les différents caractères de têtes , varier les attitudes , exprimer les diverses émotions de l'ame suivant l'âge et la condition des personnages introduits dans ce tableau qui doit être regardé comme un des plus beaux qu'il ait fait et l'un des plus célèbres trophées de l'école française. Ce tableau lui inspira l'idée de faire un traité complet des passions , qui , dans la suite , est devenu d'une utilité générale.

Mais , Messieurs , où ce grand peintre s'est-il encore montré plus sublime dans l'art de rendre la douleur , le repentir , la sensibilité d'une belle femme , que dans

(*) On sait qu'elles ont été gravées en autant de chefs-d'œuvre par Gerard Audran.

son tableau de la Madelaine des Carmélites de Paris, tableau qu'on ne pouvait se lasser d'admirer et que les étrangers ont toujours regardé comme une des merveilles de la capitale ? Qu'elle expression noble et pathétique de la belle pénitente ! Comme les draperies sont jetées et disposées avec art , avec goût ! Quelle douce harmonie et quels plus beaux effets du tout ensemble que dans le chef-d'œuvre de peinture immortalisé une seconde fois par le savant burin de *Gérard Edelinck* qui en a fait un miracle de gravure lequel sera précieusement conservé tant que l'amour des arts restera dans la pensée des hommes !

En célébrant les talents d'un des plus grands peintres de la France , j'ai voulu ne m'occuper que de ses principaux ouvrages ; car on ne peut faire un pas dans Paris et Versailles sans retrouver des traces de son génie.

Le Brun eut une influence considérable sur le goût qui régna de son temps dans l'école française ; mais il faut convenir que l'ascendant de son génie suffisait pour lui donner cette influence , et qu'il n'en profita que pour la gloire de son siècle et pour faire briller les grands talents.

Non content d'avoir formé l'Académie de peinture , à Paris , Le Brun voulut profiter de la faveur du Roi pour fonder à Rome un nouveau monument à la gloire et à la prospérité de l'école française. L'Académie de France , en cette capitale des arts , fut établie en 1665.

Fallait-il après tant de gloire , tant de services rendus aux arts , éprouver les chagrins qui devaient accabler cet étonnant génie. *La faveur met au-dessus de ses égaux , et la chute met toujours au-dessous* , a dit La Bruyère. Le Brun offre un grand exemple de cette terrible vérité : sous le ministère de Colbert , il ne manquait à sa fortune et à sa gloire que le titre de souverain des arts ; sous celui de Louvois il fut disgracié et abandonné des courtisans.

La philosophie , qui aide à supporter les revers , ne vint point à son secours , et il succomba sous le poids de sa grandeur passée.

Louis XIV continua toujours de faire à Le Brun un accueil marqué et des plus obligeants , et il vantait plus que jamais ses productions. Sur ce qu'on disait au Roi devant Le Brun que les beaux tableaux semblaient acquérir un plus grand prix après la mort de leurs auteurs , « quoi- » qu'on en dise , dit Louis XIV en se retournant du côté » de Le Brun , ne vous pressez pas de mourir , je vous » estime autant à présent que pourrait faire la postérité. » Paroles pleines de bonté de la part du monarque pour l'homme dont il avait su apprécier le mérite.

Le Brun avait l'ame grande , beaucoup de probité et de noblesse dans les sentiments , l'esprit vif , universel ; il fut lié avec tous les savants et les écrivains du premier ordre ; Corneille , Molière , Despréaux , Racine , Fénelon et plusieurs autres grands hommes vécurent avec lui dans la plus intime liaison. Sa figure égalait ses manières , sa physionomie ouverte annonçait un caractère aussi bon qu'aimable , et on doit dire à sa gloire que , du côté de de l'invention , il a égalé par la beauté , par la fécondité de son génie les plus grands compositeurs qui l'avaient précédé.

J'ai cherché , Messieurs , dans cet essai sur Le Brun à vous donner une juste idée de ses grandes qualités , de ses talents supérieurs et à le venger de ses vils détracteurs.

Dire que les premiers graveurs de son siècle se sont empressés de graver presque tous ses tableaux , c'est faire l'éloge du beau génie qui les inspirait et du bon goût de ceux qui s'en étaient pénétrés.

~~~~~

## DIALOGUE DES MORTS.

---

### LES DEUX EUCLIDE.

**EUCLIDE LE GÉOMÈTRE.** Je ne conçois pas comment Valère-Maxime , et quelques autres historiens ont pu nous confondre.

Je suis plus jeune que vous de quatre-vingts ans , étant né dans la cent-vingtième olympiade , à Alexandrie , et vous dans la quatre-vingt-quinzième , à Mégare. J'ai fait profession d'instruire les hommes par la connaissance des sciences exactes , et vous de les tromper par des sophismes.

**EUCLIDE LE SOPHISTE.** Vous m'abordez d'un ton bien sévère , savant professeur d'Alexandrie. Vous savez cependant que le nom de Sophiste signifie un homme habile et qui sait mille choses.

Nous étions en vénération dans toute la Grèce , on nous suivait dans tous les lieux où nous passions. Dès que nous étions arrivés dans quelque ville , la nouvelle en était répandue aussitôt ; on accourait avec empressement pour nous entendre , et dès le matin notre école était remplie de nos disciples.

**E. LE GÉOM.** Je sais que vous étiez fort recherchés ; que vous aviez tous beaucoup d'esprit ; que vous vous exprimiez avec une facilité étonnante , et vous n'en étiez que plus dangereux. Vous abusiez par de fausses maximes dans

lesquelles il était difficile de démêler la véritable lumière de la science , de la vérité et de la vertu.

Uniquement occupés de tourmenter les idées dialectiques , il ne paraît pas que vous vous soyez arrêté à aucun système de physique.

Quant à votre philosophie , vous n'admettiez qu'un *bien* auquel vous donniez plusieurs noms. *Prudence* , *Dieu* , *Esprit* , vous rejettiez toutes choses contraires au *bien* en ne leur accordant même aucune existence. Vous avez écrit sur ce sujet six dialogues ; mais Cicéron et Diogène-Laërce n'ont pu saisir votre dogme , et peut-être ne l'entendiez-vous pas vous-même ; car en vérité tout ce système n'est qu'un cahos indéchiffrable.

Vous flattiez comme les autres sophistes les passions et les préjugés tout en promettant la science et la vertu ; en fallait-il davantage pour attirer les Grecs à votre suite ? Pour moi je ne flattai jamais même les plus grands princes. Le roi d'Égypte , Ptolomée Philadelphe , m'ayant demandé s'il n'y avait point pour l'étude des mathématiques un moyen plus facile que le cours que je lui faisais suivre. « Non , lui dis-je , prince , il n'y point » de chemin particulier pour les rois.

E. LE SOPH. Sommes-nous coupables pour avoir semé de fleurs le chemin de la science et de la vertu. Cet art est fort ancien ; ceux qui l'ont exercé dans les premiers temps l'ont couvert du voile de la poésie comme Hésiode , Homère , Simonide ; d'autres sous celui des mystères et des initiations , comme Orphée , Musée. Ceux-là l'ont déguisé sous les apparences de la Gymnastique comme Iccus de Tarente , Herodicus de Selymbre en Thrace , ou sous les charmes des arts et de la musique comme Agathocles et Pythoclides de Ceos.

E. LE GÉOM. Cet art ne vous fut point enseigné par le

plus sage des hommes dont vous avez déserté l'école et abandonné la doctrine. Vous étiez un de ses plus chers disciples, et vous-même vous aviez exposé votre vie pour l'entendre. Les Mégariens étant en guerre avec Athènes, il leur était défendu sous peine de mort d'entrer dans la ville, et entraîné par votre enthousiasme philosophique pour Socrate, vous vous habilliez en femme, vous couvriez votre visage d'un voile et vous veniez à l'entrée de la nuit recevoir ses leçons ; et bientôt après, du vivant même de votre maître, vous avez fondé une secte que l'on a nommée Mégarienne, et qui n'était qu'une continuation de l'école de Xenophas, de Parménide, et de Zénon d'Elée, où l'on s'occupait bien moins à former la raison qu'à égarer l'esprit par de vaines subtilités.

E. LE SOPH. Vous nommez de vaines subtilités cet art admirable qui consiste à faire découvrir des vérités jusqu'alors inconnues, à embellir les discours de toutes les fleurs de l'imagination, à ravir l'esprit et la pensée de ceux qui vous entendent.

E. LE GÉOM. Ce sont là de bien frivoles avantages. La vérité ne se découvre point par les fleurs de l'imagination ; la raison ne s'éclaire point lorsque l'esprit et la pensée sont dans le ravissement.

D'ailleurs, j'ai de la peine à concevoir le charme que trouvaient vos disciples à disputer avec fureur sur des sophismes captieux et embarrassants, sans utilité réelle ; tels que le Menteur, le Trompeur, l'Electre, le Voilé, le Sorite, qu'Eubulide inventa et qui firent mourir de douleur Diodore votre autre disciple pour n'en avoir pu trouver la solution sur-le-champ dans une dispute avec Stilpon son antagoniste.

Platon, votre émule, mais fidèle à son maître, ne s'écarta point ainsi dans la recherche de la vérité. Il avait écrit

écrit sur le frontispice de son école : « Que nul n'entre » ici, s'il n'est géomètre ». En effet, c'est par la géométrie que l'esprit acquiert de la force et de la justesse. Elle n'égare jamais ; c'est là la vraie science, par conséquent celle qui conduit à la vérité.

J'en ai rassemblé les éléments ; ils ont été uniquement professés pendant plusieurs siècles dans toutes les écoles, et ils ont été traduits et commentés dans toutes les langues. J'en ai formé quinze livres, dont onze appartiennent à la géométrie pure ; les autres traitent des proportions en général et des principaux caractères des nombres commensurables et des nombres incommensurables. Je n'ai point parlé des sections coniques, quoique la théorie en fût déjà avancée et me fût parfaitement connue, comme on en peut juger par quelques fragments d'autres ouvrages ; mais je n'avais pour objet que de traiter de la géométrie élémentaire. C'est par cet ouvrage, base de l'étude des sciences exactes, que j'ai servi la jeunesse sans l'égarer, et que j'ai acquis des droits aux hommages de la postérité. Vous conviendrez qu'ils sont plus sacrés que ceux qui ne sont fondés que sur les agréments d'un langage fleuri et décevant.

E. LE SOPH. Si cependant l'esprit est supérieur à la matière, la science que j'ai professée peut être supérieure à la vôtre.

Vous avez déterminé les contours et les surfaces des polygones, les surfaces et les solidités des polyèdres ; mais j'ai donné à l'esprit toute l'étendue dont il est susceptible ; j'ai développé toutes ses ressources.

En le préservant contre l'erreur, je l'ai conduit à la vérité, tâche difficile, unique but des philosophes.

Ecoutez Simonide, qui semble avoir parlé pour des géomètres ; il dit à Scopas, fils de Créon le Thessalien :

« Il est bien difficile de devenir vertueux véritable-

M

» ment, et d'être dans la vertu comme un *cube*, c'est-  
 » à-dire que ni nos démarches, ni nos actions, ni nos  
 » pensées, ne nous ébranlent, ne nous tirent jamais de  
 » cette assiette, et qu'elles ne méritent ni le moindre  
 » reproche, ni le moindre blâme «.

E. LE GÉOM. Vous avez bien raison. Nous sommes  
 d'accord sur la difficulté dont il est d'acquérir la vertu,  
 mais nous ne le sommes pas sur les moyens. — On  
 n'y parvient point par des chemins jonchés de fleurs et  
 par de vains discours. « Les dieux, dit *Hésiode*, ont mis  
 » la sueur au-devant de la vertu; mais lorsqu'on est par-  
 » venu au sommet de la montagne où elle habite, alors,  
 » quoiqu'elle soit bien difficile, il est possible de la pos-  
 » séder » ?

E. LE SOPH. Je conçois que vos études arides vous  
 aient coûté beaucoup de sueurs; cependant, comment se  
 fait-il que deux mille ans après vous, un jeune homme  
 né dans un pays qui, de notre temps, n'était couvert que  
 de marais et de forêts, ait découvert seul et sans maître  
 la trente-deuxième proposition de votre premier livre ?

E. LE GÉOM. Vous voulez parler de Pascal; c'était un  
 génie extraordinaire, aussi profond mathématicien que  
 grand écrivain, d'une vertu douce et digne d'être élève  
 de Socrate, qu'il n'aurait pas abandonné.

E. LE SOPH. Socrate et ses leçons divines furent tou-  
 jours l'objet de mon admiration, quoique j'aie fondé une  
 école en opposition avec la sienne. Je donnai des larmes  
 amères à son sort, lorsque la ciguë vint terminer les  
 chants du cygne, et j'offris un asyle à Platon et aux au-  
 tres philosophes qui ne rougissaient pas de ce nom.

Cessez donc, sage Euclide, de vous plaindre de l'er-

reur que quelques historiens ont commise en me confondant avec vous : votre gloire n'en peut souffrir.

Les éléments d'Euclide, après deux mille ans, sont encore respectés dans les écoles, et mes sophismes sont oubliés.

Le maître sévère de Ptolomée inspire la vénération ; le professeur de Mégare n'inspire plus aucun intérêt ; et s'il existe entre nous parité de nom, il n'existe pas, hélas ! parité de gloire.

Par M. le Baron LEZURIER DE LA MARTEL.



**LA MÈRE MOURANTE. (\*)**

Une mère tendre et chérie  
Touchait aux portes du tombeau ;  
Un seul instant pouvait décider de sa vie ,  
Et du plus doux hymen éteindre le flambeau.  
Près d'elle , accablé de souffrance ,  
L'œil fixe , le front incliné ,  
Son époux garde le silence ,  
A d'éternels regrets il se croit destiné !  
Comme lui , ses enfants ont perdu l'espérance ;  
Comme lui , pâle et consterné ,  
Chacun d'eux veut se rendre maître  
Des chagrins qu'il ressent , les seuls qu'elle ait fait naître ;  
Mais un torrent de pleurs , témoignage indiscret ,  
De leur âme sensible a trahi le secret.  
Qu'une mère aux vertus sait unir de courage !  
La peine qu'elle voit souffrir ,  
Plus malheureuse encor , celle-ci la partage ,  
Et d'une voix mourante exprime ce désir :  
Ah ! si toujours je vous suis chère ,  
Mes enfants , aimez-vous , chérissez votre père.  
Elle dit et jette un soupir ,  
Dernier effort de sa tendresse ,  
Dernier signal de sa détresse ;

---

(\*) Une respectable et précieuse mère de famille de cette ville étant près de périr, j'ai pu lui sauver la vie. Tel est le sujet de cette production.

Et sa bouche immobile et ses yeux demi-clos  
Ne laissent plus douter d'un funeste repos.

Alors , quelle scène affligeante !

On fuit à pas précipités ,

On se désole , on se tourmente ,

Les cris de la douleur au loin sont répétés ;

Mais le premier des arts que , dans sa bienfaisance ,

Dien créa pour aider notre frêle existence ,

Suggère à mon ardeur quelques secours nouveaux ,

Et le Ciel semble enfin répondre à mes travaux.

Trop tôt de sa perte cruelle

La famille éplorée annonçait la nouvelle ;

Que faites-vous , infortunés !

Du trépas l'image infidelle

A trompé vos regards ; venez ,

Venez , et votre unique amie

Dans vos bras caressants va retrouver la vie.

L'excès de la frayeur les avait dispersés ,

Un heureux espoir les rappelle ,

Tous se rassemblent autour d'elle ,

Tous agissent , sont empressés ,

Et de l'amour qui les inspire ,

Et du zèle qu'en eux j'admire

Bientôt ils obtiennent le prix ,

Et tous les vœux sont accomplis.

Interprètes de leurs pensées ,

Mille et mille baisers ardents

Ont réchauffé ses mains glacées ,

Du sommeil de la mort ont délivré ses sens.

O doux aspect ! O moment plein de charmes !

Ce ne sont plus ces pénibles alarmes ,

De l'effroi ce n'est plus la déplorable erreur ,

( 182 )

C'est le comble de l'allégresse ,  
C'est une véritable ivresse ,  
C'est le délire du bonheur.

Tendres épouses , tendres mères  
Qui rendez nos jours si prospères ,  
Quels droits vous avez à nos cœurs !  
Le bien suprême , sur la terre ,  
Est de vous chérir , de vous plaire ;  
Vous survivre est , hélas ! le plus grand des malheurs.

Par M. VIGNÉ , D.-M.

---



## LE ROI ET LE BARDE.

ROMANCE IMITÉE DE GOETHE.

- « ON chante au loin. De l'hymne des batailles
- » J'ai reconnu les refrains belliqueux.
- » Pages, allez; au sein de ces murailles
- » Introduisez le Barde, ami des dieux.
- » A nos côtés qu'il vienne prendre place;
- » Que ses accords embellissent nos jeux;
- » Et qu'en ses chants tour-à-tour il embrasse
- » Les dieux, les rois, les belles et les preux.

Du vieux château la herse est relevée ;  
Le pont s'abat sur les fossés profonds ;  
Avec effort par vingt bras soulevée,  
L'immense porte a tourné sur ses gonds.  
Le Barde vient. De sa harpe d'ivoire  
Déjà les sons préludent à ses chants ;  
Un noble feu de génie et de gloire  
Brille déjà dans ses regards perçants.

- « Je te salue, enceinte hospitalière,
- » Toit protecteur, que bénit l'étranger
- » Le Barde errant, le chasseur solitaire
- » Viennent s'asseoir à ton joyeux foyer.
- » Honneur à qui t'éleva sur la plaine !
- » Honneur à qui te soumet à ses lois !
- » Honneur aux preux que ton noble domaine
- » A vu combattre et vaincre tant de fois.

» Dieux immortels , qu'en ces lieux l'on révere ,  
 » Que je chantai dès mes plus jeunes ans ,  
 » Prêtez l'oreille à mon humble prière ,  
 » Au dernier vœu du Barde aux cheveux blancs ;  
 » De cet asile écarter les alarmes ,  
 » L'horrible faim , le fer de l'oppresseur ;  
 » Qu'il soit toujours inaccessible aux armes ,  
 » Toujours ouvert aux cris du voyageur !

» Salut , Monarque , honneur du diadème ,  
 » Cher à la terre et protégé des cieux ;  
 » Un peuple entier bénit ta loi suprême ;  
 » Un peuple entier t'entoure de ses vœux .  
 » Sous tes drapeaux enchaîne la Victoire ;  
 » Que tes voisins t'apportent leurs tributs ;  
 » Que la bonté rehausse encor la gloire ,  
 » Dompte les forts , mais pardonne aux vaincus .

» Salut , héros , fleur de chevalerie ,  
 » Guerriers fameux entre tous les guerriers ,  
 » Qui tressaillez au saint nom de patrie ,  
 » Qui souriez à l'aspect des dangers .  
 » Aux nobles champs que la guerre ensanglante ,  
 » Puisse toujours triompher votre bras ;  
 » Que votre approche y porte l'épouvante ;  
 » Que le vautour y vole sur vos pas !

» Salut , beautés que pour d'autres conquêtes  
 » L'amour arma de traits perçants et doux ;  
 » Sous votre joug les rois courbent leurs têtes ;  
 » Les preux sont fiers de combattre pour vous .  
 » Heureux l'ami que votre cœur préfère !  
 » Heureux l'époux choisi sur cent rivaux !  
 » Charmantes fleurs , parez long-temps la terre ,  
 » Et des guerriers enchantez le repos .

— Barde, ta voix a charmé mon oreille ;

Mon cœur palpite à ces nobles accents.

» Quand le guerrier dans la tombe sommeille ,

» Qu'il est heureux de revivre en tes chants !

» Prends ce collier dont une main savante

» A tissu l'or en mobiles anneaux ;

» Et sur ton sein que sa chaîne brillante

» Annonce au loin le chantre des héros.

» — Pour les guerriers, soutiens de ta couronne,

» Pour le vieillard dont les yeux clairvoyants

» Veillent sans cesse à la splendeur du trône

» Réserve, ô Roi, ces pompeux ornements.

» Au voyageur mes frères du bocage

» Font-ils payer leurs concerts ravissants ?

» Fier de parler un céleste langage,

» Comme eux je donne et ne vends point mes chants.

Par M. AUGUSTE LEPREVOST.

~~~~~

LE HÊTRE.

FABLE.

Au bord d'un grand chemin naquit un jour un hêtre :

Plus heureux si le ciel à l'écart l'eût fait naître !

Heurté de toutes parts, ployé dans tous les sens,

Frêle arbuste, il périt sous le pied des passans.

Une solitude profonde

Est souvent salutaire à l'esprit comme au cœur :

Le tombeau du génie et l'écueil du bonheur,

C'est presque toujours le grand monde.

Par M. LE FILLEUL DES GUERBOTS.

LE LIONCEAU.

FABLE.

Pour un prince africain un jeune lionceau
Fut arraché de son berceau ;
Puis à force de soins , et de jeûne et d'adresse
On l'instruisit , enfin on en fit un agneau :
On le croyait du moins ! Le prince et la princesse
Lui faisaient partager leur table et leur ennui ;
On l'honora bientôt du nom d'ami ,
Un prince , il faut qu'on le confesse ,
En a beaucoup de cette espèce !
Un jour que du prince africain
L'ami lion léchait la noble main ,
Par cette langue épaisse et de meurtre altérée
La peau se trouva déchirée ,
Le sang parut !.... Vous eussiez vu les yeux
Du jeune monstre atrocement joyeux ,
Une agitation horrible
A coups pressés faisait battre son flanc ;
Et son regard plein d'un instinct terrible
Semblait dire : Oh ! voilà du sang !
On s'aperçut de l'horrible allégresse
Du compagnon de son Altesse ,
On l'étrangla bien vite , il était temps ,
Il eut croqué le prince avec les courtisans !

Sur l'amitié des gens de féroce nature
Se confier c'est être sans raison ;
Cette amitié-là n'est pas sûre ,
Tout bien apprivoisé que paraisse un lion ,
Craignez pour lui l'occasion !

Par M. GUTTINGUER.

ÉPITRE A AMÉLIE

QUI CULTIVE AVEC SUCCÈS LA POÉSIE ET LA BOTANIQUE

HEUREUX qui, comme vous, bonne et sage Amélie,

Sait connaître le prix du temps !

Heureux qui, comme vous, au printemps de la vie

Unit le don de plaire aux vertus, aux talents.

Observer la nature en merveilles fertile ,

En vers harmonieux célébrer ses bienfaits .

A l'ingrat genre humain désirer d'être utile ,

Voilà vos goûts charmans , vos aimables projets.

Puisse le ciel , à vos vœux favorable ,

Vous en assurer le succès !

Venez donc, ô savante aimable !

Venez, des plantes de nos bois ,

De nos prés émaillés , de nos champs florifères ,

Nous indiquer les noms , les effets salutaires ,

Les classer avec ordre , et par un heureux choix ,

Réunir l'agréable et l'utile à la fois.

Loin des frivolités et du fracas des villes ,

Sous un ombrage officieux ,

Venez nous retracer , dans la langue des dieux ,

Le bonheur peu connu des champêtres asiles.

Si je n'avais que vingt-cinq ans ,

Je réclamerais l'avantage

De partager vos goûts , vos travaux séduisants ;

Vains projets , vains désirs ! L'impitoyable temps

M'a tout ravi,.... sauf le courage.
Je vois mal, et vais à pas lents :
Pour l'avenir triste présage !
Il ne me reste désormais
Que le sentiment en partage.

Le sentiment ! qui ne s'éteint jamais ,
Et qui nous rend tous du même âge.

Pour vous , que le ciel bienfaisant ,
Forma pour plaire et pour instruire ;
Qui possédez le don charmant
Et de bien faire, et de bien dire ,
Suivez le doux sentier où le goût vous attire ,
Et le bonheur vous suivra constamment.

Si dans quelque heureuse retraite ,
Jusques-à présent trop secrète ,
Vous parvenez à découvrir
La plante qui fait rajeunir,
Votre fortune est faite , ô ma chère Amélie !
Vous verrez sur vos pas de tous lieux accourir.
Votre nom révéré vivra dans l'avenir.
Vous serez des humains la déité chérie ;
Les plus rares présents viendront vous enrichir ;
Peut-on assez payer une nouvelle vie !
Le plus grand des malheurs est celui de vieillir.
Mais ce prodige mémorable ,
Ne s'est vu qu'une fois, dit-on ,
On parle souvent de Tithon ,
Oui ; mais ce n'est que dans la fable.

Par M. D'ORNAY, Doyen des Académiciens.



LA PETITE CENTAURÉE, (*)

OU

LA VIERGE DU CHÈNE.

IDYLLE.

A Deo est enim omnis medela. (Ecclesiastic. XXXVIII. 2.)

Païs du hameau , d'un vieux chêne ombragée ,
A nos respects une image sacrée
Offre la Vierge et son enfant divin.
Du temps gothique on reconnaît l'ouvrage ;
Mais si de l'art n'y brille pas la main ,
Plus d'un bienfait , d'un miracle certain
Du peuple au loin ont mérité l'hommage.

L'un de ces jours j'y rencontrai Nisa.
Mais de son teint que la fleur est ternie !
Qu'est devenu l'éclat dont il brilla ?
Bien plus touchante et non pas moins jolie,
Un doux souris sur sa bouche flétrie
Peint à la fois la joie et la langueur.
Du lin discret relevant la blancheur,
L'honneur du bois , l'utile centaurelle,
En frais bouquet repose sur son cœur.
Du vieux Chiron , fleur bienfaisante et belle !

(*) On Centaurelle (*Chironia Centaurium*), jolie plante dont le nom rappelle celui du centaure Chiron , fébrifuge estimé dès l'antiquité.

L'œil est charmé de ton tendre incarnat.
Lorsque Zéphir, fêtant l'aube nouvelle,
En folâtrant sur les roses s'ébat,
Leur vermillon n'est pas plus délicat.
Une couronne, à sa main suspendue,
Des mêmes fleurs avec art est tissue.

J'interrogeai la bergère ingénue :
Un mal cruel, dit-elle, m'accablait,
Guérie un jour, l'autre jour expirante,
Et tour-à-tour et glacée et brulante,
La fièvre, hélas ! au tombeau conduisait
Avant le temps ma jeunesse plaintive.
Je négligeais les soins de mon troupeau,
Loin des brebis en vain bêle l'agneau.
Sur les rochers, capricieuse et vive,
La chèvre peut errer en liberté,
Broutant le lierre ou le thym parfumé.
Que deviendra la mère si chérie
Qui n'a que moi pour enfant et pour bien ?
De ses vieux jours quel sera le soutien ?
Avec effort jusqu'aux pieds de Marie
D'un pas tremblant un jour je me traînai,
Avec ardeur sa bonté j'implorai.
Heureux secours de sa grace adorée !
Ma prière humble à peine est achevée,
Que du vallon l'hermite révérend
Vient à passer sur son bâton courbé.
Des flots d'argent de sa barbe blanchie,
Depuis long-tems son sein est ombragé.
Son grand savoir est partout célébré ;
Faire le bien est l'emploi de sa vie.
Mon mal soudain de l'hermite est connu,
Et sa voix sainte en mon cœur abattu
Déjà répand la flatteuse espérance
Au bord du bois lentement il s'avance.

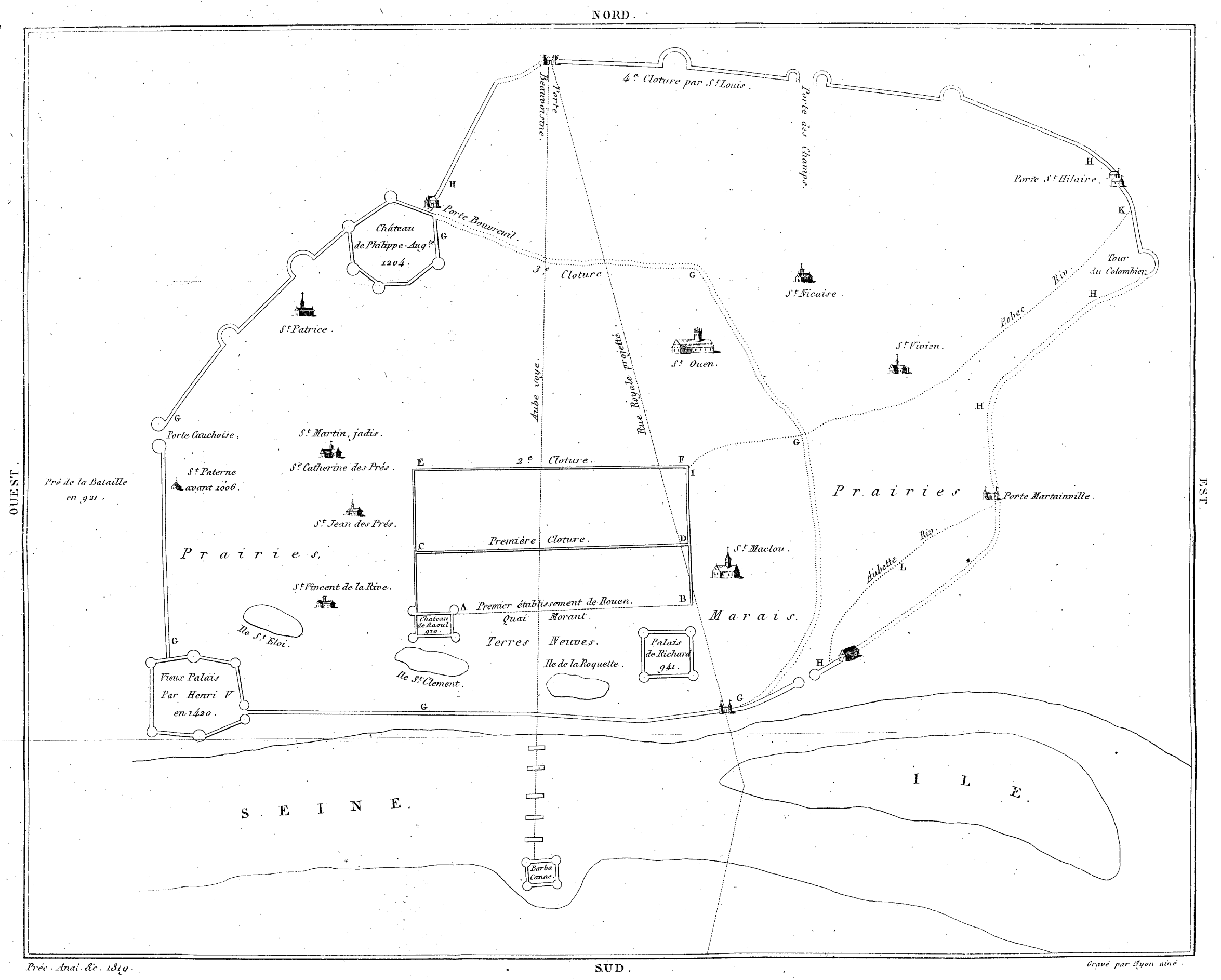
Du doigt alors me montrant cette fleur
 Dans le gazon mêlée à la fougère,
 Se balançant sur sa tige légère,
 Il me sourit d'un air consolateur.
 Cueillez, dit-il, cette herbe salulaire ;
 Que sans tarder sur ses rameaux fleuris,
 Près du foyer bouillonne une onde claire.
 Vous la boirez, la liqueur est amère ;
 Mais par cette eau vos maux seront guéris.
 En tout ainsi, ma fille sur la terre
 Peines et biens ensemble sont unis.
 De ce discours admirant la sagesse,
 De m'y soumettre aussitôt je m'empresse.
 En un moment j'ai fait dans le gazon
 De centaurelle une large moisson.
 En la cueillant j'oubliais ma faiblesse.
 Sur son bâton, comme il peut affermi,
 L'homme de Dieu, vers la terre avec peine
 Penchant son corps que les ans ont roidi,
 En chancelant, d'une main incertaine,
 Lui-même en veut recueillir quelque brin
 Pour l'ajouter au faisceau purpurin.
 Allez, ma fille, et soyez consolée,
 Dit-il, la fièvre, en sa marche arrêtée,
 Bientôt fuira, bientôt dans sa fraîcheur
 Sur votre joue un instant effacée
 De la santé reparaitra la fleur.
 Allez, toujours soyez et douce et sage,
 Sur vous Marie en tous temps veillera.
 De ce moment chaque jour confirmera
 De point en point ce fortuné présage.
 Le mal a fui ; d'un pas plus assuré
 Je peux guider mon troupeau bien aimé,
 Ma mère peut recevoir mon service.
 Reconnaissante, à la Vierge propice

Je viens payer un tribut mérité.
Pour elle j'ai tressé la fleur jolie
A qui je dois un bien si précieux.
Roses et lis plaisent moins à mes yeux.
Elle sera toujours ma fleur chérie ;
Qu'elle a de grace ! Et quelle autre pourrait
D'une bergère orner mieux le corset ?
Souvent je veux en former des guirlandes :
Souvent je veux revenir en ce lieu
En faire hommage à la mère de Dieu.
Elle se plaît aux plus humbles offrandes.

De la couronne alors avec candeur
Elle para la tête de Marie.
Puis à genoux saintement recueillie ,
La douce Nise exhale avec ferveur
Le sentiment dont sa belle ame est pleine
Je l'imitai d'un cœur simple et touché.
Sur nous des cieux l'aimable souveraine
Semblait d'en-haut sourire avec bonté.

Par M. A.-L. MARQUIS.



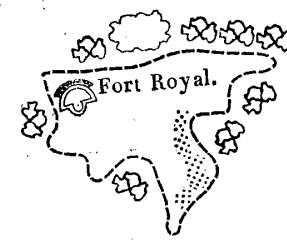


NORD.

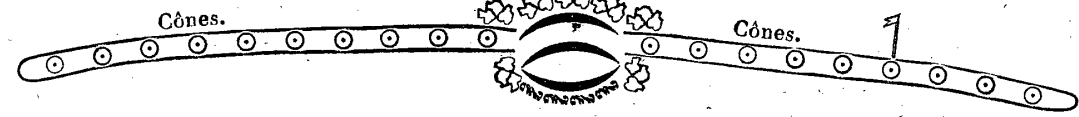
DIGUE.

ISLE PELÉE.

Passe des Vaisseaux.
Profondeur, 57 pieds.



Passe des Vaisseaux.



Profondeur, 60 pieds.

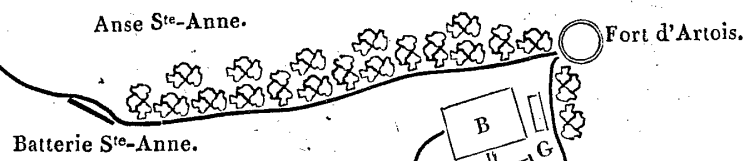
Profondeur, 50 pieds.

RENOIS.

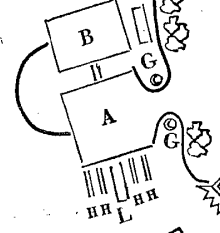
- A Avant-Port Militaire.
- B Bassin que l'on creuse.
- C Avant-Port du Commerce.
- D Bassin du Commerce.
- E Arrière-Bassin projeté.
- F Tour servant de Prison.
- G Môles.
- H Calles de Construction.
- J Plan projeté d'une nouvelle Ville.
- K Ecluse.
- L Forme.
- M Caserne de la Marine.

Les Rochers sont indiqués par ce signe et autres analogues.

R A D E.



Profondeur, 45 pieds.



Fort Gallet.

Batterie de Longlet.

VILLE.

Roches des Flamands.

Redoute de Tourlaville.

EST.

PLAN
VISUEL
DU PORT
DE
CHERBOURG.

Route de Paris.

Montagne du Roule.

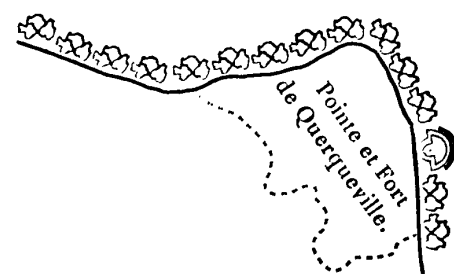
SUD.

Rouen. De l'Imp. de P. PERIAUX, Imp. du Roi.

OUEST.

NORD.

DIGUE.



RENOIS.

- A Avant-Port Militaire.
- B Bassin que l'on creuse.
- C Avant-Port du Commerce.
- D Bassin du Commerce.
- E Arrière-Bassin projeté.
- F Tour servant de Prison.
- G Mûles.
- H Calles de Construction.
- J Plan projeté d'une nouvelle Ville.
- K Ecluse.
- L Forme.
- M Caserne de la Marine.

Les Rochers sont indiqués par ce signe  et autres analogues.

Passe des Vaisseaux.



Cônes.

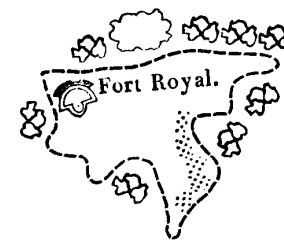
Profondeur, 60 pieds.

Profondeur, 50 pieds.

Cônes.

Passe des Vaisseaux.
Profondeur, 57 pieds.

ISLE PELÉE.



R A D E.

Anse S^{te}-Anne.Batterie S^{te}-Anne.

Fort d'Artois.

Profondeur, 45 pieds.

Fort Gallet.

Batterie
de Longlet.

VILLE.

Roches des Flamands.

Redoute de Tourlaville.

EST.

PLAN
VISUEL
DU PORT
DE
CHERBOURG.

Route de Paris.

Montagne du Roule.

SUD.

Rouen. De l'Imp. de P. PERIAUX, Imp. du Roi.

TABLE

DES MATIÈRES.

DISCOURS prononcé à l'ouverture de la Séance publique,
par M. Brière, président, page 1

SCIENCES ET ARTS.

Rapport fait par M. Vitalis, Secrétaire perpétuel de l'Académie, 15

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

Éléments de mécanique ; par M. Boucharlat, et rapport par M. Meaume, 16

Essai sur les causes prochaines et mécaniques des phénomènes généraux de l'univers ; par sir Richard Philipps, et rapport par M. Lacaux, 18

Rapport fait par M. Lacaux sur un moyen de compensation employé dans les montres, et présenté à l'Académie par M. Destigny, horloger à Rouen, 23

Rapport de M. Mallet sur un projet de machine soumis à l'Académie par M. Fourey, du Grand-Couronne, 24

HISTOIRE NATURELLE.

Monographie de la couleuvre courresse des Antilles, par M. Moreau de Jonnés, 26

Discours prononcé par M. Marquis à l'ouverture de son cours de botanique, ibid.

Rapport de M. Le Turquier, sur un article rédigé par MM. Marquis et Loiseleur des Longchamps, pour le 33^e volume des Sciences médicales, 30

Mémoire sur des empreintes de coquilles; par M. Geoffroy, avocat à Valognes, 32

Description des genres et des espèces de la seconde famille des plantes cryptogames ou des hépatiques; par M. Le Turquier-Deslongchamps, 32

Concordance entre les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur les plantes cryptogames; par MM. Levieux et Le Turquier, 34

Voyage minéralogique à la mine de houille de Litry et à Cherbourg; par M. Vitalis, ibid.

CHIMIE.

Dissertation sur les éthers et mémoire sur l'histoire naturelle et chimique de la coque du Levant; par M. Boullay, pharmacien à Paris, ibid.

Analyse chimique de deux espèces de tanques employées dans la Basse-Normandie à la préparation de certains composts, 36

*Examen chimique de l'eau de mer distillée dans un alambic
de fonte et condensée au moyen d'un serpentín en étain ,
ibid.*

MÉDECINE.

*Observations sur la fièvre putride ou adynamique ; par le
docteur Kerckhoffs , de Liège , et rapport de M. Blanche ,
39*

*Principes généraux sur les fièvres inflammatoire , putride ,
maligne , etc. ; par M. Vigné , 42*

*Observations pour servir à l'histoire de la fièvre jaune des
Antilles ; par M. Moreau de Jonnés , et rapport par
M. Godefroy , 44*

*Exploration géologique des montagnes du Vauquelin , à la
Martinique , par le même , 46*

*Dissertation inaugurale sur l'âge critique des femmes ; par
M. Glinet , et rapport par M. Le Prevost, D. M., ibid.*

*Recherches et observations sur l'emploi de plusieurs plantes de
France qui , dans la pratique de la médecine , peuvent
remplacer un certain nombre de substances exotiques pour
servir à la matière médicale indigène ; par M. Loiseleur
des Longschamps , et rapport par M. Vigné , 47*

*Recherches historiques et médicales sur les menthes , article
rédigé par M. Marquis , pour le Dictionnaire des
Sciences médicales , 48*

*Mémoire concernant la classification des médicaments d'après
leurs propriétés ; par M. Marquis , 50*

*Recherches sur les ipécacuânhas ; par M. Mérat , et rapport
par M. Le Turquier , 53*

- Rapport par M. Gosseume sur le Bulletin des Sciences
médicales du département de l'Eure , 54*
Fait chirurgical rappelé à l'Académie par M. Bignon , 55

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

- Notice relative aux maladies que les chaleurs et la sécheresse
de l'année 1818 ont pu développer dans les bestiaux ; par
M. Hurtrel d'Arboval , et rapport par M. Le Prevost ,
vétérinaire , 56*
*Analyse de plusieurs articles relatifs à la médecine vétérinaire
consignés dans les Annales de l'agriculture fran-
çaise ; par M. Le Prevost , vétérinaire , 58*
*Rapport par le même sur une épizootie observée par M. Guil-
lame sur un troupeau de moutons , 59*

AGRICULTURE ET ÉCONOMIE RURALE.

- Rapport sur les travaux de la Société royale et centrale d'A-
griculture ; par M. Silvestre , 61*
*Rapport de M. Auguste Le Prevost sur une lettre de M. le
comte François de Neufchâteau, sur l'irrigation et autres
objets d'économie rurale , 63*
*Mémoire sur la fermentation des moûts ou sucs de pommes ,
récoltes de 1818 ; par M. Dubuc , 67*
*Observation sur les chemins vicinaux ; par un membre de la
la Société d'agriculture et de commerce de Caen , ibid.*
*Rapport fait par M. Vitalis sur les fosses mobiles inodores de
MM. Cazeneuve et C^e , 68*

ARTS INDUSTRIELS.

Mémoire sur l'époque de l'emploi du coton en tissus ; par
M. Gabriel Gervais , 71

Rapport fait par M. Vitalis sur les travaux de la Société
d'encouragement pour les progrès de l'industrie nationale ;
par M. Guillard Senainville , 73

PRIX proposé pour 1820 , 75

Notice nécrologique sur M. Lamandé ; par M. Lamandé ,
son fils , 76

Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression en
entier dans ses Actes.

Voyage minéralogique à la mine de houille de Litry et à
Cherbourg ; par M. Vitalis , 81

Mémoire sur quelques composts employés dans la Basse-
Normandie pour fertiliser les terres ; par le même , 100

BELLES-LETTRES ET ARTS.

Rapport fait par M. N. Bignon , Secrétaire perpétuel , 111

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

CORRESPONDANCE.

Observations sur l'origine du nom Malpalu que porte une des
rues de Rouen ; par M. , 112

- Discours sur l'influence des sciences exactes ; par M. le chevalier Pinard de Boishébert ,* 112
- Recherches sur les anciennes constitutions de la France ,* *ibid.*
- Dissertation sur un tableau d'Eucharis et Télémaque ; par M. Cornelissen ,* 113
- Opuscules en littérature et en gravure ; par M. le chevalier de la Serrie ,* *ibid.*
- Notice nécrologique sur M. Cousin Despréaux, membre non résidant de l'Académie ; par M. François, D.-M. à Dieppe ,* *ibid.*
- Réponse à un problème proposé par l'Académie de Lyon ; par le R. P. don Emmanuel Ducreux ,* *ibid.*
- Quatre volumes de la nouvelle Biographie universelle dont plusieurs articles ont été rédigés par M. Nicolle , licencié en droit ,* *ibid.*
- Comptes rendus des travaux de l'Académie de Lyon ; de la Société d'Emulation de Cambray ; de l'Académie de Dijon ; de la Société d'Emulation de Rouen ,* *ibid.*
- Remarque de M. Licquet sur l'époque de la naissance du Grand-Corneille ,* 114

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

ACADÉMICIENS NON RÉSIDANTS.

- Lettres sur des matières politiques ; par M. Toustain de Richebourg ,* 115
- Babioles d'un vieillard ; par M. Lebouvier des Mortiers , et rapport de M. Duputel ,* 115

*Jeanne d'Arc , poëme ; par M. P. Dumesnil , et rapport
par M. Licquet ,* ibid.

*Traduction de la Mort d'Abel, le Sacrifice d'Abraham et le
Jugement dernier ; poëmes ; par M. Boucharlat, et rapport
par M. Ricard ,* 116

*Examen de la question de savoir si Lesage est l'auteur de
Gil-Blas ou s'il l'a pris de l'espagnol ; par M. le comte
François de Neufchâteau, et rapport par M. Brière ,* 117

ACADÉMICIENS RÉSIDANTS.

LITTÉRATURE. — PROSE.

*Discours prononcé par M. Vigné en entrant en exercice de
la vice-présidence ,* 119

Vie de Sophocles ; par M. Botta , ibid.

*Dissertation sur Aix-la-Chapelle ; par M. le baron Lezurier
de la Martel ,* 120

Mémoire sur l'origine des Cosaques ; par le même , ibid.

*Parallèle entre la retraite des dix mille et Xénophon , et la
conquête de la Sibérie par Yermak , à la tête de six
mille cosaques ; par le même ,* ibid.

Histoire de la Hanse teutonique ; par le même , 121

*Les deux Artemise ; Agnès Sorel et la Vallière, et les deux
Euclide , dialogues ; par le même ,* ibid.

*Traduction d'un fragment d'un poëme sur l'art de conserver
la santé ; par M. Marquis ,* ibid.

*Conjectures sur le temple ancien auquel on croit vulgairement
qu'a succédé l'église de Saint-Lo , à Rouen ; par le même ,*

Dissertations sur le costume et l'allégorie en peinture , et sur le goût dans les arts qui dépendent du dessin ; par M. Descamps , ibid.

Notices sur Paul Polter , l'Albane et Charles Lebrun ; par M. Lecarpentier , 123

Considérations sur la romance ; par M. Auguste Leprevost , ibid.

Erreurs notables de M. Delaharpe sur le sens de la définition de la tragédie par Aristote en ce qui concerne la pitié et la terreur , par M. Bignon. 124

Dictionnaire indicateur des rues et places de Rouen ; par M. Periaux , 125

Discours de réception de M. le baron Malouet , préfet du département , ibid.

— de M. Boullenger , avocat général , 126.

— de M. Thil , Avocat à la Cour. 128

OUVRAGES EN VERS.

Le Lionceau , fable ; par M. Guttinguer , 129

Stances sur les ruines du château d'Arques ; par le même , ibid.

Le Hêtre , le Phalène et le petit Rieur , apologues ; par M. Lefilleul des Guerrots , ibid.

La Mère mourante ; par M. Vigné , 130

La petite Centaurée ; par M. Marquis , ibid.

Épître à Amélie ; par M. Dornay , ibid.

Rapport sur les ouvrages envoyés au concours ; par M. Licquet. ibid.

ARTS ET ANTIQUITÉS.

- Nouveau plan de la ville de Rouen donné par M. le Maire ;*
131
- Plan de Rouen exécuté avec des caractères mobiles ; par*
M. Periaux , , *ibid.*
- Notice sur un monument d'antiquité existant à Cocherolles ,*
aux environs d'Evreux ; par M. Marquis , *ibid.*
- Recherches sur les deux Quevilly et sur l'ancien prieuré de*
Saint-Julien ; par M. Auguste Le Prevost , *ibid.*
- Sur la topographie de Rouen ; par M. Gosseaume ,* 132
- Dessins lithographiés ; par MM. Lecarpentier , Brevière*
et Langlois , *ibid.*
- Notices biographiques sur M. Cousin Despréaux et sur*
M. Godefroy , 133
- PRIX proposé pour 1820 ,* 134
- PRIX extraordinaire pour 1821 ,* *ibid.*
- NOTICE nécrologique sur S. Em. Mgr le cardinal Cambacérès ,*
archevêque de Rouen ; par M. Théodore Licquet , 140

Ouvrages dont l'Académie a délibéré l'impression en
entier dans ses Actes.

- RÉFLEXIONS de M. le comte Beugnot sur l'église Saint-*
Ouen à Rouen , 142
- RECHERCHES sur la topographie de la ville de Rouen et sur*
ses accroissements successifs ; par M. Gosseaume , 151

OBSERVATIONS <i>sur Charles Lebrun , premier peintre de Louis XIV ; par M. Lecarpentier ,</i>	167
DIALOGUE DES MORTS : <i>les Deux Euclide ; par M. le baron Lezurier de la Martel ,</i>	174

POÉSIE.

La Mère mourante ; par M. Vigné ,	180
Le Roi et le Barde , romance imitée de Goëthe ; par M. A. Le Prevost ,	183
Le Hêtre , fable ; par M. Lefilleul des Guerrots ,	185
Le Lionceau , fable ; par M. Guttinguer ,	186
Épître à Amélie ; par M. Dornay ,	187
La petite Centaurée ; par M. Marquis ,	189

FIN DE LA TABLE.

NOTA.

**La Concordance entre les auteurs anciens et modernes
qui ont écrit sur les plantes cryptogames (*Voyez* page 34)
sera envoyée ultérieurement.**

